

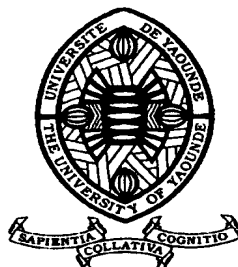
UNIVERSITE DE YAOUNDE I

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

CENTRE DE RECHERCHE ET  
DE FORMATION DOCTORALE  
EN SCIENCES HUMAINES,  
« SOCIALES ET EDUCATIVES »

POST-GRADUATE SCHOOL  
AND EDUCATIONAL SCIENCES

UNITE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN  
SCIENCES HUMAINES ET  
SOCIALES



DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

DEPARTMENT OF HISTORY

**L'UNICEF ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DANS  
LA REGION DE NDJAMENA (TCHAD) 1990 - 2018**

**Mémoire soutenu publiquement le 13 septembre en vue de l'obtention du  
Diplôme de Master en Histoire**

**Option : Histoire des Relations Internationales**

**Par**

**SANOUSI AHMAT HAROUN**

*Licencié en histoire*

**Jury**

**Président : SOULEY MANE BOUBA**

**Rapporteur : TAGUE KAKEU Alexis**

**Examineur : MOUSSA II**



*Maître de conférences*

*Maître de conférences*

*Maître de conférences*

**Septembre 2021**

A

Mémoire mon père Ahmat Haroun Hamad,

## REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance à tous ceux qui ont contribué de près ou de loin pour notre formation et à la réalisation de ce travail. Aussi, nous adressons nos sincères remerciements à notre encadreur, le Professeur Alexis Tague Kakepour qui, Malgré ses multiples préoccupations, il a toujours trouvé le temps pour discuter avec nous et corriger nos travaux. Nous lui sommes infiniment reconnaissant.

Il est difficile pour nous de trouver des mots justes et profonds pour remercier l'ensemble du corps enseignant et administratif du département d'histoire. Ce cadre serait insuffisant pour énumérer leur contribution à la réalisation de cette étude. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude pour l'immense travail réalisé dans l'ombre. Dans ce sillage, nous avons une pensée particulière pour le Pr Philippe Blaise Essomba, ancien chef de Département d'histoire de l'Université de Yaoundé I pour le soutien et l'encouragement durant toute notre formation

Nous remercions également nos informateurs et nos différents guides sans qui le travail de terrain n'aurait été paisible. Leurs accueils et surtout leurs concours à l'élaboration de cette œuvre sont immenses. Que le personnel de l'UNICEF-TCHAD (siège Ndjamena) trouve en ce travail toute notre gratitude pour la facilitation de la documentation et les orientations pendant notre recherche. Aux responsables des bibliothèques centrales de l'Université de Yaoundé I, du CHGA et de la FALSH, nous disons merci pour la documentation.

Nous remercions particulièrement nos frères Al-mahadi Al-bachar et Abchidé Ahmat Haroun pour leur soutien financier durant toute notre formation. ; A mon épouse Tamraldjine Saïd Mahamat pour son soutien moral indéfectible. Nos camarades, amis et à tous ce dont le nom ne figure pas qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail, qu'ils trouvent ici le témoignage de notre gratitude et l'expression de notre sincère reconnaissance.

## SOMMAIRE

DEDICACES .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS .....	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
CHAPITRE I : DÉBUT ET INSTRUMENTS DE LA COOPÉRATION UNICEF- TCHAD	23
CHAPITRE II : LES DOMAINES D’INTERVENTION DE L’UNICEF DANS LA LOCALITE DE NDJAMENA .....	50
CHAPITRE III : L’APPORT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIONS DE L’UNICEF, DIFFICULTES RENCONTREES PAR CETTE INSTITUTION DANS LA REGION DE N’DJAMENA.....	75
CHAPITRE IV: LES RETOMBES DE L’ACTION DE L’UNICEF DANS LA REGION DE N’DJAMENA, ENJEUX ET PERSPECTIVES .....	99
CONCLUSION GENERALE .....	118
ANNEXES .....	118
SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	118
TABLE DES MATIERES .....	118

## LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

- ATPE** : Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi
- CDC** : Center of Diseases Control (Centres de Contrôle et de Prévention des Maladies)
- CHGA** : Cercle d'Histoire –Géographie –Archéologie
- CIDE** : Convention relative aux droits de l'enfant
- CNU** : Centre des Nations Unies
- CPPSA** : Cercle Philo-Phsycho-Socio-Anthropo
- CTPNA** : Comité Technique Permanent pour la Nutrition et l'Alimentation
- ECHO** :
- FALSH** : Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines
- FCFA** : Francs des Communautés Financières d'Afrique
- FNUAP** : Fonds des Nations Unies pour la Population
- GHD**: *Humanitarian Donorship*
- GPE**: *Global Partnership for Education*
- IFC** : Institut Française du Cameroun
- IRIC** : Institut des Relations Internationales
- MAG** : Malnutrition Aigüe Globale
- MSP** : Ministère de la Santé Publique
- OI** : Organisation Internationale
- OMS** : Organisation Mondiale de la Santé
- ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- ONU** : Organisation des Nations Unies
- PAM** : Programme Alimentaire Mondial
- PASEC** :
- PDDEA** : Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation

**PMA** : Paquet Minimum d'Activités

**PREAT** : Projet de Renforcement de l'Education et de l'Alphabétisation au Tchad

**PREBAT** : Projet de Revitalisation de l'Education de Base du Tchad

**Pro-Fort** : Programme Conjoint de Production Locale et de Fortification d'Alimentaire de complément.

**SIDA** : Syndrome de l'Immunodéficience Acquise

**SIPEA** : Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation

**UNDAF** : Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement.

**UNESCO** : Organisation des Nations Unies pour la l'Education la Science et la Culture

**UNICEF** : Fond des Nations Unies pour l'Enfance

**VIH** : Virus de l'immunodéficience Humaine Acquise

## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- Cartes

<b>Carte 1</b> : Plan de localisation de la région de Ndjamena au Tchad.....	6
<b>Carte 2</b> : Localisation de la région de Ndjamena au Tchad. ....	22

### B- Photos

<b>Photo 1</b> : Logo de l'UNICEF .....	28
<b>Photo 2</b> : Slogan de l'UNICEF.....	29
<b>Photo 3</b> : Siège de l'UNICEF au Tchad. ....	33
<b>Photo 4</b> : Un atelier de formation et sensibilisation des jeunes faces à la scolarisation de la jeune fille et des femmes organisé par l'UNICEF .....	55
<b>Photo 5</b> : Les cadres de la formation .....	56
<b>Photo 6</b> : Formation des agents dans le domaine de l'hygiène organisé par les acteurs de l'UNICEF .....	61
<b>Photo 7</b> : un agent de l'Unicef auprès d'un enfant malade dans un centre de district de la ville de N'Djamena .....	63
<b>Photo 8</b> : les enfants ayant bénéficiés de l'aide sanitaire de l'Unicef dans le domaine alimentaire et sanitaire à l'école Djabada-alfirache de N'djamena.....	77
<b>Photo 9</b> : les enfants de l'école de OASIS de TOUMAI ayant bénéficiés des aides scolaires de la part de l'UNICEF. ....	89

## RESUME

La région de N'Djaména en particulier et le Tchad en général est confrontée depuis plusieurs années aux problèmes de développement. En effet, les populations qui vivent dans cet environnement font face au quotidien à de nombreux défis à relever. C'est l'ensemble des contraintes et difficultés qu'elles rencontrent au quotidien qui a motivé plusieurs organisations internationales à l'instar de l'UNICEF à intervenir en leurs faveur. Le présent travail qui porte sur l'action de l'UNICEF en faveur du développement de la région de Ndjamenana, ambitionne d'examiner les stratégies développées par cette institution onusienne afin d'apporter sa pierre à l'amélioration des conditions de vie dans cette région du Tchad. Ainsi, nous envisageons globalement d'analyser les réalisations de l'UNICEF dans les divers domaines dans cette région. Cette étude présente les acteurs et les axes priorités par l'UNICEF dans le cadre de ses œuvres humanitaires. Il est question dans la présente étude de montrer comment la synergie entre l'UNICEF et certains acteurs locaux a apporté des changements positifs sur la vie des populations de la région de Ndjamenana. Pour atteindre cet objectif, nous avons fait recours à une enquête de terrain fondée sur la méthode qualitative. Elle a consisté à collecter des informations à travers des entretiens privés et des focus groupes. Ceci nous a permis de comprendre les fondements des différentes actions de l'UNICEF et leurs retombées sur le quotidien des populations de Ndjamenana, ainsi que les difficultés auxquelles cette institution fait face au quotidien. Également ce travail a été réalisé grâce à une documentation riche et spécialisée. L'analyse minutieuse des faits nous a permis de parvenir aux résultats selon lesquels l'UNICEF fait l'effort d'œuvrer pour la protection et l'encadrement des enfants et contribue au bien-être des populations. Cet encadrement est d'ordre juridique, civil et social et, il est conforme aux différentes Conventions internationales ratifiées par la république du Tchad en rapport avec les actions des organisations internationales. Toutefois, ces actions de l'UNICEF comportent des insuffisances et nécessitent une attention particulière.



**ABSTRACT**

*With the multiple problems facing by the region of Ndjamen, UNICEF's mission in Chad decided to contribute to the development of this part of the country. The people of this region have always faced many difficulties, which are economic, social, infrastructural and human. This work focuses on UNICEF's engagement for the development of the Ndjamen region. It aims to examine the strategies developed by this UN institution in order to make its contribution to the edification of this part of Chad. Thus, we plan to analyse overall UNICEF's achievements in the various fields with the objectives of contributing to human development. This study presents the actors and axes prioritized by UNICEF in the context of its humanitarian work. The purpose of this study is to show how the synergy between UNICEF and some local actors has brought about changes in the lives of the people of the Ndjamen region. To achieve this objective, we used a field survey based on the qualitative and quantitative method. It consisted of collecting information through private interviews and focus groups. This allowed us to understand the foundations of UNICEF's various actions and their consequences on the daily lives of the people of Ndjamen, as well as the difficulties that this institution faces on a daily basis. Also this work has been carried out thanks to a rich and specialized documentation. From the foregoing, we have achieved the results that UNICEF is making an effort to work for the protection and supervision of children and is contributing to the well-being of the population. This framework is of a legal, civil and social nature and is in conformity with the various international conventions ratified by the republic of Chad in connection with the actions of international organizations. However, these UNICEF actions have shortcomings and require special attention.*

## **INTRODUCTION GENERALE**

## I- CONTEXTE ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET

Suite à une série décriée intervenue durant la décennie 1970, l'Assemblée Générale des Nations Unies décida d'accorder un intérêt particulier au Tchad avec pour but principal d'apporter de l'aide (assistance) aux populations souffrantes de nombreuses crises humanitaires dues à la récurrence des conflits. L'UNICEF qui est la plus grande organisation mondiale en matière d'encadrement des enfants, décida de s'engager au Tchad compte tenu de sa situation précaire. Cet organisme, à travers une double orientation, en temps ordinaire et en situation d'urgence avait décidé d'inscrire le Tchad dans son agenda prioritaire. Si dans les situations ordinaires il assiste l'enfance en général, les enfants atteints de malnutrition, les femmes enceintes, en temps de crise ou d'urgence, son aide se dirige vers les victimes des catastrophes naturelles et les nécessiteux. Par ailleurs, l'UNICEF aide les populations pauvres des pays en développement à lutter contre les nombreux problèmes que ceux-ci rencontrent.

L'engagement renouvelé de la communauté internationale d'inscrire le développement, l'épanouissement de l'homme dans la réalité, rend compte de la volonté affichée des Etats à promouvoir le bien-être des populations, à l'instar des enfants. Cette option positive affirmée de fraîche date, ne s'exprime nulle part avec plus d'évidence et de force que dans la ratification quasi universelle de la convention relative aux droits de l'enfant orientés vers son épanouissement et sa prise en charge qualitative et quantitative. En effet, en témoignage du profond intérêt qu'ils portent à la personne humaine en général et à l'enfant en particulier, plusieurs organismes internationaux dont l'UNICEF ont engagé des initiatives en Afrique. Parmi les pays africains inscrits dans la liste des bénéficiaires figure en bonne place le Tchad depuis la première décennie des années 2000. Ainsi, après près de deux décennies de travail, plusieurs secteurs de vie au Tchad comme la prise en charge des enfants, l'éducation, la nutrition, le suivi sanitaire des femmes enceintes et qui allaitent, etc., ont connu une nette amélioration. Il devient donc intéressant de rechercher les raisons du retard du développement de la région de Ndjamena, au moment où l'UNICEF peut déjà compter près de 20 ans d'activités effectives au Tchad. Plusieurs espaces comme les médias, les espaces politiques, les rapports de l'UNICEF, des espaces gouvernementaux et des ONG, des espaces scientifiques exposent sur l'évaluation des activités de cet organisme au Tchad, comme beaucoup en critique aussi en relevant des dérapages. Ceci montre que l'Historien peut aussi bien en faire un sujet de recherche.

Pour les raisons ci-dessus évoquées, nous avons jugé judicieux d'étudier les actions de cette organisation spécialisée au Tchad.

Pour mieux appréhender cette réalité et la saisir dans sa globalité, l'étude menée dans le cadre de l'histoire des relations internationales a été formulée comme suit « L'UNICEF et le développement humain dans la région de Ndjamena (Tchad) 1990 – 2018 ». Un tel sujet trouve des justificatifs scientifiques dans la mesure où la plupart des travaux sur la question en rapport avec l'UNICEF s'intéresse généralement à la coopération entre cette institution et les Etats.

Les raisons scientifiques s'expriment donc sur le fait que, nous avons remarqué que la plupart des travaux sur l'UNICEF au Tchad porte sur des questions juridiques et sur l'historique de la coopération entre cet organisme international et l'État tchadien. Or, dans plusieurs zones du pays, l'on retrouve des locaux de l'UNICEF, des structures mises en place par elle. L'on lit presque à chaque année des projets envisagés et des rapports annuels des activités.

## **II-OBJECTIFS ET INTERETS**

Tout sujet de recherche est une contribution dans un domaine précis du savoir. De plus l'on ne choisit pas de mener une recherche pour le simple plaisir de le faire. En travaillant donc sur ce sujet, nous nous sommes fixé un objectif qui, une fois atteint, suscite un intérêt probant.

### **a- Objectifs de l'étude**

Cette étude menée sur une durée de près d'une vingtaine d'années, de manière générale, ambitionne d'analyser et d'examiner les fondements et les retombées de l'implication de l'UNICEF dans le développement humain de la région de Ndjamena. Un accent particulier est mis sur les enjeux, les défis, et la finalité de l'engagement de l'UNICEF pour l'essor social, infrastructurel et éducatif de Ndjamena. Elle insiste sur l'impact de ses réalisations sur l'épanouissement qualitatif, quantitatif et durable des populations tchadiennes de Ndjamena.

De manière opérationnelle ce travail vise tour à tour, à :

- Expliquer les raisons de l'intérêt et de l'implication des organisations telles que l'UNICEF pour l'éducation des populations du Tchad.
- Analyser les mécanismes d'interventions de ces organisations internationales en s'appuyant sur leurs stratégies interne et externe de déploiement.
- Énumérer et montrer les enjeux, la finalité de cette intervention à caractère international pour les intérêts géostratégiques et diplomatiques.
- Relever les difficultés rencontrées par cet acteur international dans sa mission et dégager quelques perspectives.

## **b- Intérêts**

Le sujet de recherche qui fait l'objet de notre analyse s'inscrit dans le cadre défini par l'école des annales en général. Cette école prône la spécialisation et l'histoire totale, et plus précisément le courant de la nouvelle histoire qui prône l'histoire pour le développement. A cet effet, cette étude présente plusieurs intérêts. Tout d'abord il se propose d'étudier sous un angle nouveau, les fondements juridiques de l'intervention des Organisations Internationales en générale et de l'UNICEF en particulier dans des domaines de souveraineté de l'Etat. Cet angle nouveau définit clairement l'intérêt scientifique d'une telle étude qui ouvre des nouvelles pistes de recherches aux chercheurs mais surtout développe un champ encore peu exploré.

De même, l'étude consacrée aux stratégies développées par l'UNICEF pour l'essor de Ndjamenas permet d'analyser les relations internationales sous un prisme culturel et diplomatique en mettant l'accent sur la question de l'institutionnalisme.

Sur le plan scientifique, nous affirmons que la plupart des mémoires et thèses du département d'histoire de l'Université de Yaoundé 1 traitant la question de l'UNICEF parlent des problèmes politiques du Tchad en général sans s'attarder en profondeur, sur la question de l'implication de l'UNICEF dans le développement en particulier ; d'où notre ambition à mener une étude profonde sur cette réalité.

Il s'agit de fournir à tous ceux qui s'intéressent à la question, et au grand public, un outil de travail qui retrace les activités des institutions onusiennes spécialisées dans la question du développement du Tchad. L'intérêt est de montrer l'apport de cette institution onusienne spécialisée dans ce cadre.

Sur le plan pratique, cette recherche a été réalisée dans le but de mettre la question de l'appui et de la contribution des institutions onusiennes spécialisées tel que l'UNICEF au centre des débats scientifiques, dans un environnement international actuel marqué un peu partout par la multiplication des problèmes de développement partout, et surtout en Afrique. D'où cette thématique concernant ces institutions spécialisées onusiennes. Il s'agit de montrer que l'éducation et le développement, doivent-être des préoccupations pour tous comme le stipule les objectifs du millénaire pour le développement.

### III- CADRE DE L'ETUDE

Les aspects géographiques et chronologiques de cette recherche sont précisés dans ce cadre. Joseph ki-zerbo affirme que «l'historien qui veut remonter le passé sans repères chronologiques ressemble au voyageur qui parcourt dans une voiture sans compteur, une piste sans bornes kilométriques<sup>1</sup> ».

Cette étude s'étend sur une durée de 28ans de 1990 à 2018. L'année 1990 choisie comme borne inférieure marque le retour de la démocratie au Tchad et l'engouement de la communauté internationale vis-à-vis de ce pays d'Afrique centrale. Cette borne inférieure correspond à la période où il y a une restauration de l'État démocratique et des nouvelles institutions politiques. Cette nouvelle atmosphère a entraîné la reconsidération internationale du Tchad dans le concert des Nations. C'est également une période où le président Déby avait engagé des initiatives pour le développement du Tchad, avec comme l'une des approches, la recherche des aides extérieures.

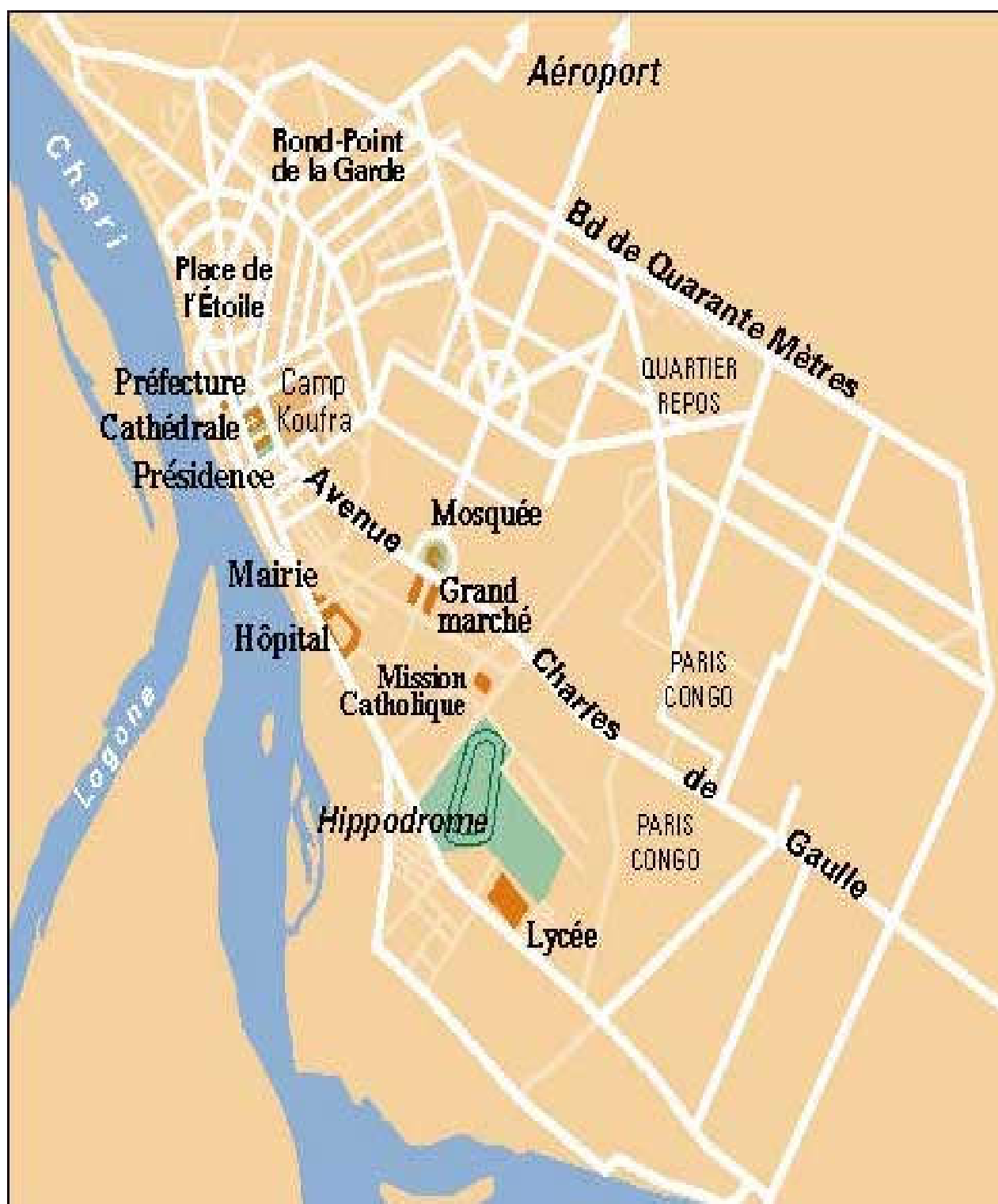
L'année 2018 choisie comme borne supérieure correspond à la résurgence des crises dans la région de Ndjamena, après quelques moments d'accalmie au lendemain des conflits liés aux élections. Cette résurgence des conflits a non seulement perturbé le programme de développement de la région de Ndjamena, mais a aussi amené les quelques populations qui souffrent, à améliorer leur condition de vie pour pouvoir sortir du sous-développement. C'est également une période d'évaluation-bilan de la présence de plusieurs organismes internationaux parmi lesquels l'UNICEF au Tchad depuis l'an 2000.

Sur le plan géographique cette étude est consacrée à la région de Ndjamena. Cette région est également le siège des institutions tchadiennes. La carte ci-dessous permet d'avoir une idée de la localisation de la zone d'étude.

---

<sup>1</sup>J. Ki-Zerbo, *Histoire générale de l'Afrique, tome1, méthodologie et préhistoire Africaine*. Paris, UNESCO, 1980, p.376.

**Carte 1** : Plan de localisation de la région de Ndjamena au Tchad.



**SOURCE** : [https://www.com/\\_](https://www.com/_) UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 01/09/2021, 12h40min.

#### IV- CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Le sujet de cette recherche intitulé « L'UNICEF et le développement humain dans la région de Ndjamena (Tchad) 1990 – 2018. » exige une clarification des termes clés que sont : développement et développement humain.

Littéralement, la notion de développement traduit le déploiement, l'expansion ou l'extension de quelque chose. On peut donc ainsi parler du développement social, politique, économique, culturel, etc. Dans le cadre de notre étude, le développement est pris dans un sens holistique, où l'on l'entend en parlant de pays développé ou de pays sous développé.

Dans un sens large, le concept de développement signifie une transformation des structures démographiques, économiques et sociales, qui, généralement, accompagnent la croissance. On insiste ici sur l'aspect structurel (industrialisation, urbanisation, salarisation, institutionnalisation, etc.) et qualitatif (transformation des mentalités, des comportements, etc.) de l'évolution à long terme<sup>2</sup>. Il est également défini comme étant une amélioration qualitative et durable d'une économie et de son fonctionnement dans l'optique de sortir l'individu de la misère naturelle et spirituelle pour que naisse une société d'hommes libres et épanouis<sup>3</sup>.

De manière spécifique, le concept de « développement » est utilisé dans des cadres différents : le développement politique, économique, humain, social et durable. Le développement politique inclut la démocratie, la bonne gouvernance, le multipartisme, l'alternance au pouvoir etc. Le développement économique quant à lui est un faisceau de transformations qui modifient les comportements, intègrent les progrès des connaissances, l'amélioration des qualifications, le savoir-faire industriel, modifient les anticipations dans le sens de la croissance économique. Le développement économique est aussi une mutation sectorielle repérable par des coefficients.<sup>4</sup> Le développement humain est défini par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) dans son *Rapport mondial sur le développement humain* de 1992. Cet organisme perçoit le développement humain comme un processus qui conduit à l'élargissement de l'éventail des possibilités offertes aux individus. Le développement social est repérable par des indicateurs sociaux tels que le nombre de médecins par habitants, le taux d'alphabétisation, nombre d'étudiants, etc.

---

<sup>2</sup> C.D Echaudmaison et als, *Dictionnaire d'économie des sciences sociales*, Paris, Nathan, 1998, p.121.

<sup>3</sup> Ibid, p.123.

<sup>4</sup> J. Brémond et A. Gélédan, *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Paris, Belin, 2002, p.152.



L'Organisation des Nations Unies a défini le développement durable comme étant un développement « qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre les capacités des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement durable est une conception du développement respectueuse de l'environnement. Il implique de ne gaspiller ni le pétrole, ni les autres ressources naturelles, de protéger l'environnement de façon à ce que les générations futures disposent elles aussi des moyens de satisfaire leurs besoins<sup>5</sup>.

A la question de savoir ce qu'est le développement, Pierre Salles répond, “ le développement est l'ensemble des transformations dans les structures mentales et institutionnelles qui permet l'apparition de la croissance et sa prolongation<sup>6</sup>”. Cette définition fait beaucoup penser au “modèle” de développement souvent imposé aux pays dits du tiers-monde. Ce modèle se fonde généralement sur la promotion d'une économie de type occidental. Or, une telle conception du développement paraît erronée, car comme le dit Jean-Jacques Friboul et : “il n'existe pas de modèle en matière de développement valable pour toutes les régions<sup>7</sup>”. Dès lors, la nécessité de redéfinir le développement de façon objective s'impose. Constatant que l'échec en matière de développement est souvent dû à l'inadaptation des politiques basées sur des réalités culturelles et humaines des régions considérées, Friboul et pense que “ Le développement est le processus par lequel un pays devient capable d'accroître sa richesse de façon durable et autonome, et de la répartir équitablement entre les individus<sup>8</sup>”. Ce qui voudrait dire que toute politique de développement devrait privilégier l'intérêt de la communauté au détriment de la satisfaction de certains intérêts particuliers. C'est certainement dans ce sens que François Perroux définit le développement. Pour lui, le développement revient à “ nourrir les hommes, soigner les hommes, instruire les hommes<sup>9</sup>”.

Le philosophe Njoh Mouelle dans son ouvrage intitulé : *De la médiocrité à l'excellence dont le sous-titre est « essai sur la signification humaine du développement »* présente le développement comme un processus global qui interroge plusieurs variables ou bien matériel que mental ou éducatif<sup>10</sup>. Le développement est un processus complet, total qui déborde par conséquent l'économie pour recouvrir l'éducationnel ou le culturel. Pour lui être développé

---

<sup>5</sup> P. Salles, *La vie économique, Tome 2, Les mécanismes économiques et les systèmes économiques*, Paris, André Casteilla, 1979, p.133.

<sup>6</sup>Ibid, p.162.

<sup>7</sup>J.J. Friboulet, “ Développement économique et social”, in *Encyclopédie Universalis*, tome 7, Paris, *Universalis*, 1996, p. 316.

<sup>8</sup>Ibid, p.309.

<sup>9</sup> Cité par Friboulet..., p. 36.

<sup>10</sup>N. Mouelle, *De la médiocrité à l'excellence (essai sur la signification humaine du développement)*, Yaoundé, Clé, 1998. p. 6.

c'est réunir les conditions matérielles de son épanouissement et s'en servir. C'est pourquoi dans cet ouvrage il affirme que le développement doit avoir pour finalité « l'homme »<sup>11</sup>. Car au lieu de mettre l'accent sur la structure matérielle de la société, l'attention devrait être focalisée sur l'homme car si celui-ci est développé c'est la société qui l'est aussi.

Aussi le développement est une combinaison des changements mentaux et sociaux d'une population qui la rende apte à accroître cumulativement et durablement son produit réel global<sup>12</sup>. Pour Alexis Tague Kakeu<sup>13</sup> le développement est un processus continu d'amélioration et de perfectionnement des conditions matérielles et immatérielles d'un peuple afin d'offrir à l'homme les conditions meilleures pour la satisfaction de ses besoins fondamentaux. Ce processus comme on le voit, part de l'homme et doit aboutir nécessairement à lui.<sup>14</sup>En bref, l'homme est une fin et non un moyen, la production des biens n'est pas une fin en soi c'est plutôt un moyen qui conduit à l'épanouissement et au bien-être de l'homme.

En somme le développement est une amélioration qualitative et quantitative des structures d'un milieu naturel et socio-culturel dans l'objectif d'enrichir la zone ou la localité, ceci dans le but d'assurer le bien-être de l'homme.

## V- CADRE THEORIQUE

Il s'agit des théories convoquées dans cette étude pour nous permettre de mieux appréhender et analyser la problématique. Dès lors les faits analysés dans cette étude sont interprétés sous les prismes du fonctionnalisme, du réalisme et du transnationalisme.

### a- Le fonctionnalisme

Initialement formulée par Bronislaw Malinowski puis étudiée par Robert K. Merton et Talcott Parsons, C'est un courant des relations internationales qui étudie le processus d'intégration de l'espace politique<sup>15</sup>. Son objectif est de mettre en place un système international pacifique, par le biais d'institutions qui transcendent l'État-nation. D'où la mise sur pied des organisations internationales à caractère humanitaires à l'instar de l'UNICEF et bien d'autres, qui ont pour rôle de contribuer au maintien de la paix et de la sécurité. En

---

<sup>11</sup>R. A. Ebale, *Le concept "développement" (fonctionnement épistémologique et débats)*, Yaoundé, éd. Arimathée, 2015.

<sup>12</sup> Cité par Guillaume in *économie du développement*, 1985 p. 42.

<sup>13</sup>A. Tague Kakeu, "Le sous-développement dans l'Afrique Indépendante au regard du développement dans l'ancienne Egypte et le pays bamiléké de la période précoloniale", thèse de Doctorat ph. /D en histoire, Université de Yaoundé I, 2007, p. 39.

<sup>14</sup>Ibid.

<sup>15</sup> Mbonji Edjenguelle, *Ethno-perspective...*, p. 24.

resserrant les liens de solidarités et les stratégies commune dans le domaine de la santé, la nutrition, et l'éducation, les populations de la région de 'Ndjamena ont des fortes chances de réduire la paupérisation dans l'ensemble de la localité. Le fonctionnalisme expose que, en relations internationales, seules les organisations transnationales, les Etats peuvent constituer des acteurs privilégiés dans la coopération. La coopération fait donc intervenir les institutions internationales pour aider les populations démunies et défavorisées. En tant que telle, la coopération internationale fonctionne sur la base des charges attribuées à chaque maillon de la chaîne. Cette théorie nous permet dans ce travail, de montrer comment l'UNICEF définit ses stratégies d'actions de développement des territoires où il agit à travers ses structures et programmes. Aussi, d'analyser le rôle que joue l'UNICEF dans l'éducation au Tchad, l'intérêt que porte cette OI dans la prise en charge éducative de cette couche sociale.

### **b- Le réalisme**

Elle est née aux Etats Unis dans la première moitié du XXe siècle. C'est la première école des relations internationales qui survient au lendemain de la première guerre mondiale et devient la théorie dominante des relations internationales au lendemain de la seconde guerre mondiale. Les tenants de cette école de pensée sont : Raymond Aron, Thomas Hobbes, Morgenthau, Machiavel, Clausewitz<sup>16</sup>. Ce paradigme indique clairement les actions des Hommes d'Etats dans l'éclatement des conflits intra-étatiques. Elles déterminent également l'action de l'Etat dans l'évolution des conflits ainsi, l'implication des gouvernements pour la stabilité politique et la sécurité publique collective<sup>17</sup>. Dans le cadre de cette étude, la théorie réaliste permet de mettre en exergue la volonté de puissance affirmée par les Etats, notamment celui du Tchad face à la question de l'éducation des enfants et du développement du Tchad. Elle permet également de comprendre l'intérêt qu'accorde l'État du Tchad dans la prise en charge éducative de cette couche défavorisée. Elle permet enfin, d'étudier la politique de la gestion des enfants par l'État tchadien.

### **c- Transnationalisme**

Le transnationalisme est une approche théorique qui stipule que la société internationale n'est pas internationale et a été popularisé par Randolph Bourne. A travers les travaux de Joseph S. Nye, Jr. Et Robert O. koehane, la théorie du transnationalisme permet l'élargissement du

---

<sup>16</sup> Battistella, P. Vennesson, *Dictionnaire des relations internationales : approche, concepts, doctrines*, 2<sup>e</sup> édition, Dalloz, 2006, p.54.

<sup>17</sup> Remond. Aron, *Paix et guerre entre les nations*, paris, calmann-lévy, 1962.

cadre d'étude de l'action collective. Elle est transnationale car elle n'est pas faite que de coexistence des Etats dotés chacun d'intérêts spécifiques et homogènes. Elle est faite de l'ensemble des rapports noués entre les hommes, les idées et les organisations, par-delà les barrières étatiques, elle est animée par la multiplicité des intérêts personnels et collectifs. Ces principaux précurseurs sont Jean Huntzinger et Robert Keohane. L'utilisation de cette théorie dans le cadre de cette étude permet d'analyser et de comprendre les motivations profondes des acteurs transnationaux comme l'UNICEF dans la problématique du développement de la région de Ndjamena. Cette théorie donne également un éclairage sur les raisons qui poussent cette organisation à caractère humanitaires à s'investir dans la prise en charge éducative des populations défavorisées.

## VI- REVUE CRITIQUE DE LITTÉRATURE

Plusieurs disciplines se sont intéressées à la question spécifique du développement sur le continent africain en générale, et au Tchad en particulier. Les travaux d'humanitaires, des sociologues, des psychologues, d'anthropologues, de géographes et d'historiens sont nombreux sur la question. Cette littérature abondante sur la problématique du développement du Tchad montre l'intérêt que le monde scientifique accorde sur le plan national et à l'échelle internationale. Cette réalité peut laisser croire que l'étude menée dans ce cadre n'a pas d'originalité, qu'il s'agit d'une redite ou d'un travail de plus qui revient sur les travaux déjà effectués. Ce qui n'est évidemment pas le cas. En effet, la particularité de cette étude, se situe aux niveaux du contenu et des acteurs étudiés. La revue critique de la littérature ci-dessous menée permet de dégager la pertinence de notre étude au regard des publications existantes.

A l'état actuel de la recherche, nous avons consulté quelques travaux.

R.I. Manamon<sup>18</sup> part du constat selon lequel depuis son installation au Tchad en 1986, le Fonds des Nations Unies investit à travers des projets de développement d'énormes moyens humains, financiers et techniques dans la ville de N'Djamena. A partir de ce constat, il soulève le problème de la persistance voire de l'aggravation des mauvaises conditions de vie des populations de la ville de N'Djamena caractérisées par une insécurité alimentaire, un environnement malsain, une faiblesse de couverture scolaire et sanitaire malgré les énormes investissements du Fonds des Nations Unies pour la Population (FNUAP) en matière de lutte contre la pauvreté. Pour mieux analyser ce problème, l'auteur part de la situation d'extrême

---

<sup>18</sup> R.I. Manamon, 'l'inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté par le Fonds des Nations Unies pour la population dans la ville de N'Djamena au Tchad', mémoire de master en sociologie, université de Yaoundé 1, 2012.

pauvreté généralisée dans la ville de N'Djamena pour montrer les dynamiques internes et externes de la lutte contre la pauvreté dans cette ville. Par la suite ? il montre les stratégies utilisées par le FNUAP dans sa lutte contre la pauvreté dans la ville de N'Djamena et enfin il montre comment l'action du FNUAP est un dispositif non approprié à l'amélioration des conditions de vie des pauvres à N'Djamena. L'auteur conclut en disant que les stratégies adoptées par le FNUAP ne répondent pas aux besoins et aux attentes et aux réalités concrètes des populations pauvres. Les projets de développement mis en œuvre ne reposent pas sur le principe de l'approche participative du fait que les stratégies de mise en œuvre de ces projets tiennent à l'écart les acteurs locaux et par conséquent les pauvres ne sont pas placés au centre de l'action du développement qui leur est destiné. De ce fait, l'absence de cette répartition locale compromet l'appropriation des dits projets par les populations défavorisées ce qui ne permet aucunement l'amélioration de leurs conditions de vie. Seulement, ce travail nous a permis de voir les stratégies implémentées par le FNUAP pour lutter contre la pauvreté dans la ville de N'Djamena. Toutefois il ne s'intéresse pas aux activités de l'UNICEF dans la région de Ndjamena. Ce que tente de combler cette étude.

Romain Dillah<sup>19</sup> part du constat selon lequel une grande partie de l'agriculture tchadienne se caractérise par une faible productivité due avant tout au caractère rudimentaire des techniques culturales et au manque d'équipements. La quasi-totalité des paysans étant pauvres n'ont pas de matériels adéquats voire sophistiqués pour pratiquer l'agriculture. Le caractère abstrait et élitiste de la formation agricole, les taux excessifs des besoins en alimentation, le chômage et le sous-emploi sont là quelques difficultés majeures auxquelles font face les populations. Ce constat fait, l'auteur pose le problème de la persistance de l'insécurité alimentaire malgré toutes les mesures prises par l'Etat et les ONG en vue d'éradiquer ce phénomène. Pour mieux analyser cette question, l'auteur a subdivisé son travail en deux parties.

Dans la première partie, il aborde d'abord la zone d'étude avant de montrer les différents déterminants de l'insécurité alimentaire ; dans la deuxième partie, il montre comment la riziculture irriguée et la culture maraichères sont les moyens utilisés par les populations pour riposter à l'insécurité alimentaire et le rôle joué par les associations villageoises et la transformation des produits agricoles comme le manioc qui aide à lutter contre l'insécurité alimentaire. L'auteur à la fin de son étude, parvient à la conclusion selon laquelle les stratégies de lutte contre l'insécurité alimentaire mises sur pied dans cette région sont beaucoup plus

---

<sup>19</sup> R. Dillah, "Stratégies paysannes de lutte contre l'insécurité alimentaire dans la Tandjilé au Tchad", Mémoire de Master en Sociologie, Université de Yaoundé, 2012.

d'ordre informel. Il s'agit là de la riziculture irriguée, la culture maraichère, les associations villageoises à caractère agricole, la transformation des produits agricoles tels que le manioc. Pour lui, l'initiative locale a permis aux populations de la Tandjilé de produire en quantité suffisante des vivres et de conserver ces derniers dans des greniers communautaires qui seront ultérieurement utilisés pendant la période de disette ou de soudure.

Cette initiative a aidé les populations à améliorer leur cadre de vie dans des domaines comme la santé, la scolarisation des enfants, l'achat des bœufs, des charrues et charrettes, le versement des dots aux beaux parents et la construction et l'amélioration des habitats, son champs d'étude s'éloigne du notre car il s'est intéresser à la Tandjilé au Tchad. La région qui nous intéresse est celle de Ndjamena. Et en plus, nous avons l'accent sur le rôle de l'UNICEF dans la lutte contre la pauvreté. Toutefois, ce mémoire, nous a permis de voir comment les populations de la Tandjilé et les organisation s'élaborent des stratégies efficaces en vue d'éradiquer les crises dans cette région du Tchad.

Blanche Linda Ngono<sup>20</sup> part du constat selon lequel au lendemain de l'indépendance du Tchad en 1960, la question de l'éducation est au centre des préoccupations des pouvoirs publics puisque l'école telle que nous l'avons reçu du système colonial en réalité est à reconstruire. Il faut pour cela des ressources humaines, à la hauteur des attentes. Elle relève que cette situation est due, au départ des cadres européens du Tchad après l'indépendance. L'auteur soulève le problème du besoin en ressources humaines idoines, nécessaires pour booster le développement de l'éducation. Pour apporter les éléments de réponses à cette problématique, l'auteur présente en premier temps l'adhésion du Tchad dans le système des Nations Unies en 1960, ce qui le conduit à signer, ou à nouer des relations avec l'UNICEF plus tard. Par ailleurs, elle montre que le problème de l'éducation au Tchad est lié au passé colonial. Parvenu au terme de l'étude menée Ngono tire la conclusion selon laquelle, le départ des cadres européens au lendemain des indépendances a causé d'énormes problèmes dans le nouveau système éducatif tchadien. Nous retenons également que la coopération Tchad –Unicef est un exemple de coopération multilatérale. Seulement cette étude reste générale sur la question de l'éducation au Tchad. Elle n'a pas spécifié le cas de l'éducation des personnes déplacées externe au Tchad en générale et dans la région de N'djamena en particulier. L'auteur ne nous montre par la contribution réelle des institutions onusiennes spécialisées dans l'éducation des réfugiés au Tchad en général. Toutefois, ce travail a été d'un intérêt particulier pour notre étude dans la

---

<sup>20</sup> B. L. Mbassi Ngono, '*Assistance du Fond des Nations Unies pour l'Enfance à l'Education au Tchad de 1961 à 2005, essai d'analyse historique*', mémoire de DIPES2 en histoire, université de Yaoundé 1, 2008.

mesure où il nous a permis de mieux saisir les difficultés éducatives rencontrées par l'Etat du Tchad au lendemain des indépendances. Mais le travail reste muet sur les autres réalisations de l'UNICEF.

Maurice Bertrand<sup>21</sup>, ancien haut fonctionnaire de l'UNICEF, dans une logique révisionniste et critique du système des Nations Unies, s'insurge contre l'unilatéralisme et la politique d'assistanat humanitaire développée par l'UNICEF dans les pays du tiers-monde. Celui-ci souligne la complexité et la lourdeur de l'appareil administratif onusien caractérisé par la multiplication des structures et l'impérialisme des pays donateurs sur les décisions prises par l'UNICEF. Notre travail tente donc de faire un examen de l'œuvre de l'UNICEF au Tchad.

## **VII- PROBLÉMATIQUE**

Le Tchad fait partie des dix pays les plus pauvres de la planète<sup>22</sup>. Ce pays a donc du mal à faire face aux problèmes que rencontrent ses populations en générale et la jeunesse en particulier. C'est pourquoi il sollicite souvent l'appui international pour remédier à ses problèmes. C'est dans ce cadre que l'UNICEF est l'un de ses partenaires privilégiés. Au regard de la situation actuelle du Tchad, il se pose le problème de l'implication des institutions onusiennes humanitaires tel que l'UNICEF dans le développement de la région de Ndjamena. Dès lors, la question fondamentale est celle de savoir quelle est la contribution de l'UNICEF dans mécanisme de développement socioculturelle, économiques au Tchad et précisément dans la région de N'Djamena ? Autrement dit, comment dans cette région l'UNICEF participe-t-il à la prise en charge des populations en vue de parvenir à leur épanouissement global? À cette question principale, se greffent quelques questions secondaires : quelles sont les raisons qui poussent l'UNICEF à la prise en charge des populations et la gestion des crises humanitaires ? Quelles sont les différentes méthodes utilisées par cette organisation humanitaire ? Quelles sont les difficultés rencontrées par celle-ci dans ses politiques ? Autant de questions qui méritent des réponses objectives.

## **VIII-METHODOLOGIE**

La clarification de la méthodologie est indispensable dans tout travail scientifique. A ce sujet, Maurice Kamto souligne que le problème de la méthode est au cœur de toutes études

---

<sup>21</sup> M. Bertrand, L'ONU, Paris, Edition La découverte, 1995, pp. 74-75.

<sup>22</sup> Selon le rapport annuel des Nations Unies sur l'indice de développement des pays, le Tchad est classée troisième pays le plus pauvre du monde en 2018.

scientifique<sup>23</sup>. Ce même auteur ajoute que pour choisir une méthode, il faut connaître à la fois le champ d'étude et l'objet de l'étude. La méthode est le fondement de la scientificité de toute recherche et constitue l'ensemble des opérations matérielles permettant aux chercheurs de transcender les obstacles qui jonchent le parcours conduisant à la vérité.<sup>24</sup> La méthode utilisée pour la rédaction de notre travail a été l'enquête sur le terrain, des entretiens avec divers informateurs et la prise en compte d'une documentation relative à notre thématique, bien évidemment l'analyse critique des données collectées.

En effet, pour la rédaction de ce travail, nous avons eu recours à une diversité de sources. Ici les sources désignent tous les documents dont se sert un chercheur pour la confection d'un travail scientifique. Nous avons utilisé les sources écrites, orales, iconographiques et numériques.

#### **a- Sources écrites**

Les sources écrites utilisées sont de deux ordres : les sources primaires et les sources secondaires.

Les sources primaires sont constituées des documents d'archives : Ces derniers sont constitués des rapports diplomatiques, des accords entre le Tchad et les Organismes humanitaires. Des rapports de terrain de l'UNICEF. Ils ont été consultés au siège de l'UNICEF au Tchad, au Centre des Nations Unies à Yaoundé (CNU). Ils ont été essentiels dans la compréhension des réalités complexes qui régissent le rapport entre ces organisations internationales à caractère humanitaire et les Etats africains.

Ces sources ont permis de comprendre l'intérêt particulier que portent l'UNICEF dans l'éducation au Tchad et dans les crises humanitaires dans ce pays.

Les sources secondaires sont constituées des ouvrages, d'articles, de thèses, et des rapports de stages. L'essentiel de cette documentation retrouvées dans les bibliothèques du campus de l'Université de Yaoundé I, notamment la bibliothèque du Cercle d'Histoire – Géographie – Archéologie (CHGA), du Cercle Philo-Phycho-Socio-Anthropo (CPPSA), de la faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines (FALSH), du département d'histoire. Et de la bibliothèque Centrale.

---

<sup>23</sup> M. Kamto, *Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements du constitutionalisme dans les états d'Afrique noire francophone*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence (L.G.D.J), 1987, p. 41.

<sup>24</sup> G. Bachelard, *La formation de l'esprit scientifique. Contribution à la psychanalyse de la connaissance objective*, Paris, librairie philosophique 2<sup>e</sup> édition, 1998, pp. 14-20.



Ces centres de documentations ont permis non seulement d'avoir accès aux travaux de recherche déjà menés sur la question étudiée, mais aussi de renforcer les éléments de la méthodologie nécessaire à l'analyse et à la présentation de notre argumentaire.

La recherche documentaire nous a également conduit dans d'autres centres de documentation de la ville de Yaoundé. C'est ainsi que nous avons exploité les ouvrages de la bibliothèque de l'Institut des Relations Internationales (IRIC), et de l'Institut Français du Cameroun (IFC). Ces différents centres du savoir ont fourni des informations collectées sur le terrain.

### **b- Sources orales**

Les sources orales, elles ont été recueillies d'après des techniques de collecte appropriées. Elles consistent à faire les enquêtes de terrain qui se déroulent lors des entretiens avec les informateurs. Elles sont généralement faites à travers des interviews individuelles ou de groupes. La méthode critique nous a permis de mieux confronter leurs différentes idées. Cette méthode se fonde sur la comparaison des témoignages quand ils sont concordants, cela montre la véracité des faits historiques exposés. Mais il peut aussi arriver qu'un témoin soit contredit par plusieurs témoignages. Si tel est le cas, cela ne signifie pas que ses informations sont erronées. Bref l'historien doit avoir un esprit critique, analytique, il doit faire preuve d'impartialité et d'honnêteté. Dans le cadre de ce travail nous avons rencontré les personnels onusiens et de l'UNICEF au Tchad. Nous avons également rencontré les personnels des bureaux de terrain de Ndjamen, susceptibles de nous éclairer davantage sur notre sujet. Nous avons rencontré les autorités traditionnelles, administratives et les populations de la région de Ndjamen.

### **c- Sources iconographiques et numériques**

La quasi-totalité des sources iconographiques est constituée des photos de l'UNICEF.

Les sources numériques sont constituées de l'apport capital d'Internet. Cet outil des techniques de l'information et de la communication a permis l'accès au site de UNICEF, afin d'explorer les différentes informations, en l'occurrence les rapports de leurs projets ou programmes de l'éducation des enfants vulnérables et des jeunes filles dans la région de Ndjamen. Cette source a en outre été d'une importance capitale dans la mesure où, elle nous a permis d'accéder à des multiples informations quasi indispensables ou inaccessibles, à travers d'autres sources.

Toutes ces sources ont permis de collecter une multitude d'informations relatives aux programmes des organisations onusiennes spécialisées et en particulier l'UNICEF.

### **IX- METHODE D'ANALYSE**

La méthode utilisée dans le cadre de ce travail est celle que tous les historiens de métier utilisent. Du fait de la particularité de l'histoire des relations internationales, nous avons eu recours à la géographie, au droit, à la sociologie, aux sciences politiques entre autres. L'interdisciplinarité s'étant avéré indispensable, avec le souhait que notre étude ne soit pas un simple récit historique qui accumule un ensemble de faits. Nous avons convoqué deux approches à savoir, une approche empirique qui consiste à l'observation des faits afin d'avoir une vue globale de ceux-ci pour leur meilleure interprétation, et une approche historico-comparative. Cette approche, nous permet d'analyser les méthodes élaborées par l'UNICEF pour résoudre les problèmes au Tchad. Elle nous aura au préalable aidé à revoir les différentes contributions de l'UNICEF dans la prise en charge éducative des enfants et les difficultés rencontrées par cette organisation internationale dans la région de Ndjamena.

### **X-DIFFICULTES RENCONTREES**

Il convient de reconnaître que la réalisation de ce travail n'a pas été sans difficultés. Celles-ci peuvent être présentées sous deux ordres différents.

La difficulté majeure a été l'impossibilité d'entrer en possession des documents de l'UNICEF nous permettant de faire une analyse profonde des réalités exposées. Le deuxième type de difficulté repose sur la rareté des documents spécialisés sur l'action de cette institution dans la région de N'Djamena.

Par ailleurs, il faut décrier la réticence de la population cible et de certaines autorités administratives. En effet, possédant une attestation de recherche, le Préfet de N'Djamena n'a pas répondu favorablement à la demande à lui adressée. Ce refus a non seulement contribué au ralentissement de la recherche, mieux encore, il n'a pas permis d'avoir accès à certains documents importants. Ensuite, il faut noter le mauvais état des sources d'archives dans certains centres de documentations en l'occurrence le Centre Culturel de N'Djamena (Tchad) où les documents sont entièrement rongés par les termites, la moisissure, etc. Ces documents sont pour la plupart al stockés et abandonnés car, le personnel d'archives et d'entretien n'y veillent pas. Cette désorganisation n'a pas permis d'exploiter suffisamment de documents.

D'une manière générale, notre première expérience sur le terrain nous a permis de réaliser davantage que la recherche est un exercice d'endurance qui exige beaucoup de volonté, de sacrifice et de patience.

## **XI- PLAN DU TRAVAIL**

Ce travail est organisé en quatre chapitres. Cette structuration s'inspire du modèle prescrit par le département d'Histoire de l'Université de Yaoundé 1, à travers le guide de méthodologie pour la rédaction des thèses, mémoires et articles en vigueur depuis 2006<sup>25</sup>. Ce guide exige un équilibre entre les chapitres. Ainsi chaque chapitre est divisé en trois parties.

Le chapitre 1 est intitulé début et instruments de la coopération UNICEF-Tchad. Dans ce premier chapitre, il est essentiellement question de faire un bref aperçu de la coopération entre le Tchad et l'UNICEF. Ce chapitre est subdivisé en trois grandes articulations. La première présente de manière générale l'UNICEF. Il revient ici d'insister sur son contexte de création, ses objectifs et son fonctionnement. Ensuite, l'on évoque les prolégomènes de cette coopération en relevant les objectifs spécifiques de cette OI pour les Tchadiens. La dernière articulation quant à elle, consiste à montrer les fondements de cette coopération sur plusieurs domaines.

Le Chapitre 2 est consacré aux domaines d'intervention de l'UNICEF dans la localité de N'Djamena. Ce chapitre vise à analyser et à ressortir les différents domaines d'intervention de l'UNICEF dans la localité de Ndjamen. Il s'attarde sur les actions de l'UNICEF dans le domaine de l'éducation et de la santé.

Le chapitre 3 est titré l'UNICEF et la gestion des crises humanitaires dans la région de N'Djamena. Il est question dans ce chapitre dans un premier temps d'évaluer l'impact des actions menées par l'UNICEF au Tchad. Il sera question de présenter ensuite les difficultés qu'elle rencontre au quotidien et qui occultent dans une certaine mesure la portée des actions menées par cet acteur de développement. Le chapitre fera également mention du rôle ambiguë, des critiques et reproches dont elle fait l'objet au quotidien.

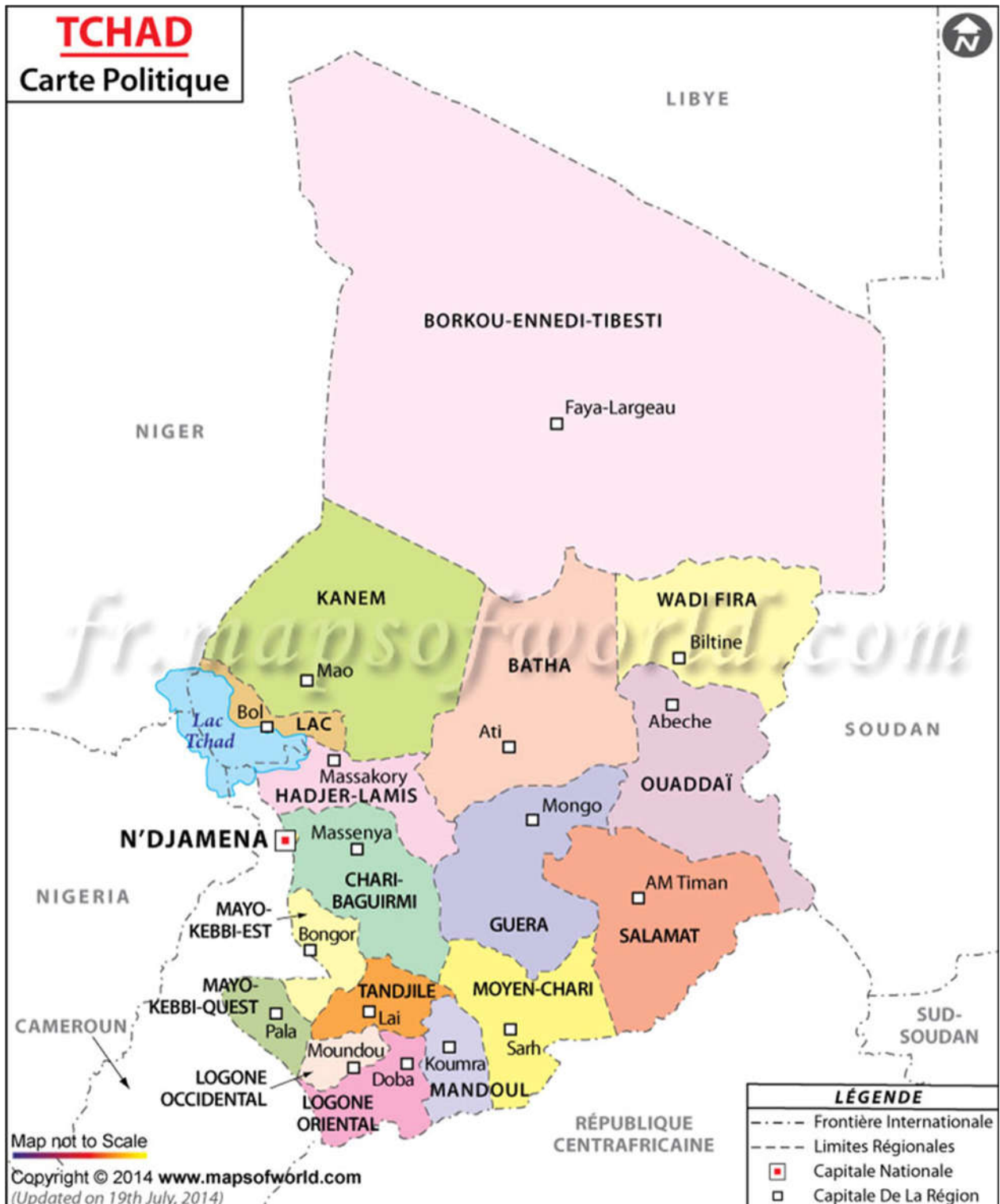
Le chapitre 4 est consacré au bilan de la mise en œuvre de cette politique de développement humain. Il traite également des enjeux de l'implémentation de cette politique et

---

<sup>25</sup> Département d'histoire de l'Université de Yaoundé I, *Guide de méthodologie pour la rédaction de thèses, mémoires et articles*, Yaoundé I, CEPERS. A, janvier 2006.

tenter de présenter quelques perspectives pour une meilleure prise en charge des enfants sur le continent africain dans le cadre défini par la charte africaine de droit de l'enfant.

Carte 2 : Localisation de la région de Ndjamena au Tchad.



SOURCE : <https://www.com/> / UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 21/5/2017, 12h40min.

**CHAPITRE I :**  
**DÉBUT ET INSTRUMENTS DE LA COOPÉRATION**  
**UNICEF- TCHAD**

Depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, les États ont mis en œuvre un certain nombre de moyens pour barrer la voie à la guerre. La paix fut ainsi érigée en cause internationale. De nombreuses Conventions furent élaborées et des Organisations Internationales (OI) virent le jour avec pour but principal le maintien de la paix dans le monde. Tel est entre autre la mission principale de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Dans ce combat de maintien de la paix<sup>1</sup>, l'ONU est accompagnée par des institutions subsidiaires telles que le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) qui œuvre pour l'éducation et la santé des enfants. Ainsi comme le stipule la Convention de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) : “ les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix ”<sup>2</sup>. Cette exigence d'ériger les défenses de la paix dans le cœur des hommes est gage de développement humain et ceci passe impérativement par la protection des droits des enfants qui constituent à juste titre l'avenir.

Dans ce premier chapitre de notre travail, il est essentiellement question de faire un bref aperçu de la coopération entre le Tchad et l'UNICEF. Ce chapitre est subdivisé en trois grandes articulations. La première présente de manière générale l'UNICEF. Il revient ici d'insister sur son contexte de création, ses objectifs et son fonctionnement. Ensuite, l'on évoque les prolégomènes de cette coopération en relevant les objectifs spécifiques de cette Organisation Internationale (OI) pour le Tchad. La dernière articulation quant à elle, consiste à montrer les fondements de cette coopération dans plusieurs domaines.

## **I. PRESENTATION DE L'UNICEF**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance est l'une des institutions de l'ONU qui veille au respect et à la promotion des droits des enfants sans discriminations. Ainsi présenter cette organisation internationale revient à évoquer son contexte de création et ses objectifs. Par la suite, son organisation et son fonctionnement sont mis en exergues. Enfin nous insistons sur les engagements des pays adhérents de l'UNICEF.

### **1-Contexte de création et objectifs de l'UNICEF**

La création de l'ONU au lendemain de la Seconde Guerre mondiale a donné un coup de pouce à la protection des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Les enfants étant

---

<sup>1</sup> J.-P. Cot, A. Pellet, M. Forteau (dir.), *La Charte des Nations Unies, Commentaire article par article*, Paris, Pedone, 3ème éd., 2005, p. 2363.

<sup>2</sup> <https://www.Unesco.Org>. *Charte de l'UNESCO*. Consulté le 15 septembre 2019 à 19h45.

considérés comme la clé du futur, l'ONU a mis en place un programme pour protéger les droits des enfants dans le monde : il s'agit du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF). En effet, l'UNICEF est un organisme du système des Nations Unies chargé de protéger les droits de chaque enfant, partout dans le monde, et en particulier les droits des enfants les plus vulnérables. Il est le seul organisme subsidiaire<sup>3</sup> nommément désigné dans la Convention relative aux droits de l'enfant en tant que source de conseils et d'assistance spécialisés<sup>4</sup>.

Constatant la présence de la faim et de la maladie chez les enfants européens causées par la Seconde Guerre mondiale, l'Organisation des Nations Unies (ONU) créa, le 11 décembre 1946, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) pour pallier à ce problème

Malgré le premier mandat limité du Fonds, les grandes réussites accomplies par l'UNICEF amenèrent l'Assemblée générale des Nations Unies à reconduire, pour une période illimitée, les mandats de l'organisme dès 1953<sup>5</sup>.

En 1959, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance réussit à faire adopter par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Déclaration des droits de l'enfant qui établit des droits en matière de santé, d'éducation et de nutrition des enfants<sup>6</sup>. Ainsi, depuis sa création, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a commandé de multiples actions qui ont permis de faire avancer considérablement le domaine des droits des enfants dans le monde.

Cette agence de l'ONU a pour mission principale l'amélioration et à la promotion de la condition des enfants. À sa création, elle était dénommée United Nations International Children's Emergency Fund<sup>7</sup> entendu par Fonds d'urgence international des Nations unies pour l'enfance, dont elle a conservé l'acronyme lors de l'adoption de son nom actuel en 1953<sup>8</sup>, lorsqu'elle est devenue un organe permanent du système des Nations Unies.

---

<sup>3</sup> Une distinction doit être faite entre les organes subsidiaires de l'ONU ou fonds avec les organes spécialisés. En effet, Les fonds et programmes de l'ONU sont établis par une résolution de l'Assemblée générale des Nations Unies et ont un mandat précis. Leur source de financement provient des contributions volontaires et ont un organe directeur qui vérifie leurs activités. La coordination est facilitée par le Conseil économique et social et le Conseil des chefs de secrétariat (CCS). Par contre, les institutions spécialisées sont juridiquement indépendantes de l'ONU. Elles disposent de budgets séparés et possèdent leurs propres États Membres, Convention et personnels. L'essentiel de leur financement provient de contributions volontaires des gouvernements, d'institutions et de particuliers.

<sup>4</sup> P. Buirette, P. Lagrange, *droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 2010, p. 128.

<sup>5</sup> *Ibid*, p. 130.

<sup>6</sup> J.-P. Cot, A. Pellet, M. Forteau (dir.), *La Charte des Nations Unies...*, pp. 2365-2367.

<sup>7</sup> P. Buirette, P. Lagrange, *droit international...*, p. 135

<sup>8</sup> *Ibid*, pp. 135-136.



L'UNICEF a activement participé à la rédaction, la conception et la promotion de la Convention relative aux droits de l'enfant (CIDE), adoptée lors du sommet de New York le 20 novembre 1989. Il s'agit d'un instrument juridique international qui assure la protection des droits dans le monde. En outre, cette OI s'appuie sur la Convention relative aux droits de l'enfant et œuvre pour que les droits de l'enfant s'inscrivent dans une éthique sociale et dans un code de conduite international en faveur des enfants.

Grâce à sa présence dans presque tous les pays du monde, l'UNICEF est en mesure de se rendre dans des endroits que d'autres ne peuvent pas atteindre. Il se trouve donc dans une position unique qui lui permet d'avoir une incidence favorable sur la vie des enfants. Depuis des décennies, cette institution travaille en coordination avec les gouvernements ce qui se traduit par des résultats réels en faveur des enfants du monde entier.

Cette relation de travail avec les États parties, donne une certaine crédibilité à l'échelle mondiale et, contribue au soutien technique et financier considérable qu'accordent les États et à la société civile. Ceci place l'UNICEF dans une position privilégiée pour faire progresser les droits de l'enfant en renforçant la surveillance des activités de mise en application de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Également, cette OI œuvre dans l'encouragement de la ratification et l'appui dans la mise en œuvre de la convention et de ses protocoles facultatifs<sup>10</sup>. Cette contribution au renforcement des lois et politiques, améliore la compréhension de la convention à tous les niveaux de la société, en prenant notamment les mesures suivantes : L'appui aux gouvernements dans la mise en application de la convention au moyen de lois et de politiques, en assurant entre autres un développement des capacités institutionnelles voire professionnelles<sup>11</sup>.

La contribution à divers échelons et différentes étapes au processus de surveillance. À titre d'exemple, les bureaux de pays de l'UNICEF aident les gouvernements dans l'organisation des consultations d'envergure avant la rédaction de leurs rapports<sup>12</sup>.

Le soutien au Comité des droits de l'enfant, en contribuant à l'examen que le comité effectue et les rapports qu'il soumet aux différents États.

---

<sup>9</sup>J. D'aspremont, B. De Hemptinne, *Droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 2012, p. 510.

<sup>10</sup> L. Condorelli, A.-M. La Rosa, S. Scherrer, *Les Nations Unies et le droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 1996, p. 506.

<sup>11</sup> A. Pellet, *Le droit international du développement*, Paris, Collection "Que Saisje ? ", PUF, 2ème édition, 1987, p. 128.

<sup>12</sup> L. Condorelli, A.-M. La Rosa, S. Scherrer, *Les Nations Unies et le droit...*, p. 408.

Travailler avec les gouvernements à la formulation de stratégies de mise en œuvre en réponse aux recommandations du Comité.

Enfin, aider à faire en sorte que les voix trop peu souvent entendues soient prises en compte dans l'information présentée au comité. Cela contribue à la facilitation des consultations de grande ampleur à tous les échelons de la société, en présentant des rapports écrits sur la situation des femmes et des enfants et en encourageant les organisations non gouvernementales à soumettre leurs propres rapports au comité en tant que compléments des rapports des gouvernements<sup>13</sup>.

Bref, son action est visible dans les domaines de l'éducation, de la santé et de l'alimentation des enfants démunis dans le monde. De manière spécifique, cette organisation a pour principales missions et objectifs d'aider les pays à émettre des politiques et services en faveur des enfants et des familles. Également, elle aide les enfants vulnérables victimes de la guerre, des catastrophes, de la pauvreté, de violence ou victimes d'handicaps, favorise et promeut l'éducation des filles, l'implication sociale de celles-ci et l'égalité des droits des femmes et des hommes. Enfin, elle favorise la vaccination de tous les enfants afin de les protéger contre les maladies évitables. À cet effet, l'UNICEF fournit environ 40%<sup>14</sup> de la demande des vaccins pour les enfants dans le monde.

Il s'agit là de quelques objectifs liés aux différentes interventions de l'UNICEF dans des pays. Ainsi après avoir présenté le contexte de création et les objectifs de cette OI, il est important dans la suite de notre analyse de montrer son fonctionnement et son organisation interne.

## **2- Organisation et fonctionnement de l'institution**

L'UNICEF est avant tout une institution internationale à caractère humanitaire. Ainsi, dans ses missions, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, œuvre dans l'optique de protéger les droits des enfants et de favoriser leur épanouissement. Ce mandat lui permet de pouvoir intervenir partout dans le monde en coopération avec les autres organes de l'ONU, les décideurs, les partenaires locaux et/ou les autres organisations humanitaires<sup>15</sup>. Cette organisation planifie aussi des interventions humanitaires où celles-ci sont nécessaires et met des ressources importantes pour pouvoir les financer.

---

<sup>13</sup>*Ibid*, pp. 409-412.

<sup>14</sup><https://www.who.int/vaccines/GIVS/french/UNICEF>, *Role in global immunization fr*. Consulté le 19 septembre 2019 à 10h45.

<sup>15</sup> J. D'aspremont, B. De Hemptinne, *Droit international...*, p. 420.

Le nombre d'États membres de l'UNICEF s'élève à 36<sup>16</sup>. Ces États ont le droit de siéger au Conseil d'administration. Ceux-ci sont élus par le Conseil économique et social pour trois ans. Cette élection correspond à une certaine répartition géographique : les États africains ont 8 sièges, les États asiatiques en ont 7, les États d'Europe centrale et orientale en ont 4, les États d'Amérique latine et des Caraïbes en ont 5 et les États occidentaux et autres en ont 12. Les sièges sont répartis ainsi afin qu'il y ait une meilleure représentativité du monde. Ci-dessous le logo de cette institution onusienne.

**Photo 1** : Logo de l'UNICEF



**Source** : [http:// Unicef dev.tchadotheque.org/images/](http://Unicef.dev.tchadotheque.org/images/)consulté le 09 septembre 2021.

---

<sup>16</sup> F. Bouchet-Saulnier, *Dictionnaire pratique du droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 2006, p. 539.

**Photo 2** : Slogan de l'UNICEF.



**Source** : [http:// Unicef dev.tchadotheque.org/images/](http://Unicef.dev.tchadotheque.org/images/)consulté le 09 septembre 2021.

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance est un fond qui est sous la juridiction du Conseil économique et social, celui-ci faisant partie des organes principaux du système des Nations Unies. À la tête de l'UNICEF, se trouve un Conseil d'administration qui approuve les budgets, détermine les politiques, vérifie les programmes et supervise les activités. Ce Conseil tient ses sessions annuelles au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York. Afin de mener ses missions d'une manière efficace, l'UNICEF possède, en plus de son Conseil d'administration, un réseau de 126 bureaux en charge de programmes spécifiques aux régions où ils sont établis.

Également ces différents bureaux travaillent en coordination avec 37 comités nationaux qui, agissent à leur en collaboration avec l'UNICEF<sup>17</sup>. Ils organisent des activités qui visent à promouvoir les droits des enfants et participent à la collecte de fonds pour l'organisation. Cette collecte se fait grâce à la vente des cartes de vœux, des calendriers et bien d'autres produits. Ces comités constituent la principale source de financement de l'UNICEF. Ils fournissent environ le tiers des ressources que dispose le Fonds des Nations Unies pour l'enfance.

---

<sup>17</sup>*Ibid*, p. 540.

Dans le domaine de la recherche scientifique, l'UNICEF possède un centre de recherche situé en Italie précisément à Florence. Enfin, l'organisation emploie plus de 6000 personnes travaillant dans 157 pays<sup>18</sup>. L'atout majeur de l'UNICEF repose sur le support de plusieurs milliers de bénévoles dont il bénéficie.

À l'instar de la plupart des organes de l'ONU, chaque membre de l'UNICEF siégeant au Conseil d'administration dispose d'une voix dans la prise de décision. Ces décisions sont prises à la majorité, mais le plus souvent elles le sont par consensus, et portent sur les règlements généraux de l'organisation et sur les actions menées.

Afin de rendre publiques ses activités, l'UNICEF publie annuellement un rapport qui est distribué gratuitement. À titre d'exemple, nous avons le rapport "Progrès pour les enfants", publié par l'UNICEF en 2005,

Réaffirme l'efficacité et l'importance de la campagne de vaccination pour lutter contre les maladies mortelles évitables telle que la rougeole. Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance y a inscrit que le nombre de décès d'enfants est en réduction et que cela est dû aux vaccins. L'organisme souligne aussi que dans 103 pays, 90% des enfants ont été protégés des maladies communes et évitables par la vaccination. Il resterait toutefois 74 pays où seulement 52% des enfants auraient reçu cette aide<sup>19</sup>.

En ce qui concerne son budget annuel, il s'élève à environ 2 milliards de dollar US. Pour parvenir à rassembler cette somme, l'UNICEF compte sur les contributions des gouvernements, également sur les Comités régionaux et divers dons des entreprises et des individus.

Les interventions de l'UNICEF dans le monde sont légions. En effet, l'aide considérable sanitaire et alimentaire que l'UNICEF a donnée aux pays ravagés par le raz-de-marée de décembre 2004 est un exemple d'intervention. Avec la collaboration de plusieurs partenaires, l'UNICEF s'est appliqué à trouver et à fournir des réserves en eau potable, des denrées alimentaires, des abris, des fournitures médicales et d'autres secours d'urgence à des centaines de milliers de personnes<sup>20</sup>. Dans le cas des pays d'Asie, des missions furent déployées pour apporter du secours et pour éviter la propagation de maladie au Sri Lanka, en Inde, en Indonésie, en Thaïlande, aux Maldives, au Bangladesh et au Myanmar<sup>21</sup>. L'UNICEF s'est aussi efforcé de créer un système permettant d'identifier les enfants séparés de leur famille due à la catastrophe et de les rendre à leur famille et à leur communauté.

<sup>18</sup> UNICEF, "Progrès pour les enfants", rapport de l'UNICEF, 2005, p. 75.

<sup>19</sup> *Ibid*, p. 80.

<sup>20</sup> C. Zorgbibe, *Droit d'ingérence*, Paris, PUF, 1994, pp. 186-190

<sup>21</sup> *Ibid*, p. 85.

En 1989, l'Assemblée générale des Nations Unies adopta la Convention relative aux droits de l'enfant<sup>22</sup>. Suite à cette adoption, un Sommet mondial pour les enfants fut organisé en 1990 et une session spéciale de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'enfance en 2002 où la communauté internationale se pencha sur les droits des enfants. Des objectifs et des échéanciers sur la mise en application de la Convention furent établis lors de ces événements<sup>23</sup>.

## **II. AUX SOURCES DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET L'UNICEF**

Le fonds des Nations Unies pour l'enfance collabore avec tous ses États Membres pour soutenir leur développement du capital humain des enfants<sup>24</sup> dans plusieurs domaines le domaine ou besoin se fait ressenti par la présence physique dans le pays en général et en particulier dans la région de N'Djamena. Dans les pays, l'UNICEF agit pour que chaque enfant ait les meilleurs droits possibles. Ainsi, cette institution coopère avec les gouvernements et d'autres partenaires pour mettre en œuvre des stratégies et plans nationaux d'éducation, de santé et de nutrition en faveur des enfants, pour une bonne réalisation des engagements collectifs des organes directeurs de l'Organisation. Cette articulation est consacrée à présenter l'UNICEF au Tchad en insistant sur ses objectifs dans la région de Ndjama et les différents partenaires nationaux et internationaux avec lesquels l'UNICEF travaille au quotidien.

### **1- Les débuts de la coopération**

L'UNICEF dans le cadre de sa réponse humanitaire apporte son soutien multiforme aux populations meurtries et durement éprouvées des localités frappées à travers des interventions programmatiques des différentes sections. Le Tchad victime de nombreuses crises politiques établit des relations de coopération avec l'UNICEF au lendemain des premières crises politiques tchadiennes notamment celle de 1965. Afin de mieux affiner sa stratégie humanitaire pour contribuer à améliorer la situation des enfants, des femmes et autres personnes vulnérables, une mission est dépêchée au Tchad pour assurer la protection des enfants.

Dans ses différentes coopérations avec les États dans le monde, l'UNICEF remplit plusieurs fonctions. En effet, cette agence des Nations unies travaille pour assurer à tous les enfants, santé, éducation, égalité et protection. L'action de l'UNICEF repose sur la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE). C'est un traité international qui se compose de 54

<sup>22</sup><https://www.UNICEF/french.com>. Consulté le 13 septembre 2019.

<sup>23</sup>Bouchet-Saulnier, *Dictionnaire pratique du droit...*, p. 540.

<sup>24</sup>Pellet, *Le droit international...*, p. 120.

articles correspondant aux droits auxquels peuvent prétendre tous les enfants dans le monde : le droit à l'identité, le droit à l'éducation, le droit à la santé, le droit à la participation<sup>25</sup>.

L'UNICEF s'est engagé aux côtés du gouvernement tchadien pour participer à la réalisation des projets visant à assurer l'égalité de chance à tous les enfants. Cette coopération vise à soutenir toutes actions de développement au Tchad et dans la région de Ndjamena en particulier. L'objectif principal de cette coopération est de financer plusieurs programmes de développement avec l'appui de différentes ONG. Ainsi dans cette perspective, l'UNICEF s'est toujours mobilisé pour un programme global d'accès à l'éducation permettant notamment de construire des écoles et de ramener 80 %<sup>26</sup> des enfants à l'école.

La stratégie nationale de l'UNICEF sur les ressources humaines et le développement du capital humain vise à aider les États Membres notamment le Tchad et ses partenaires aux niveaux mondial, régional et national à relever les défis liés à la protection des enfants<sup>27</sup>. Cette stratégie présente les dernières connaissances et données disponibles et s'appuie sur dix ans d'expérience de la mise en œuvre de politiques relatives à l'éducation et la santé. Elle tient également compte des nouvelles données indiquant que les investissements peuvent favoriser un développement socioéconomique plus large qui, par ricochet, aura des effets positifs en termes d'éducation, d'égalité des sexes et de création d'emplois décents, et favorisera une croissance économique durable.

Au début des années 1990, l'action humanitaire en faveur des enfants démunis pour de raisons de santé coordonne une consultation mondiale de grande ampleur. Cette consultation se fait sur la base de huit documents thématiques mis au point pour réunir des données à l'appui de la stratégie mondiale sur les ressources humaines pour la santé. Les observations reçues dans le cadre de cette consultation ont fait l'objet d'un document de synthèse qui a servi à élaborer l'avant-projet de la stratégie de l'UNICEF au Tchad et sur les ressources humaines pour les droits des enfants.

Cet avant-projet devait servir de base à des consultations avec les Régions, les États Membres et d'autres partenaires de l'UNICEF. Ainsi, il était également question d'examiner lors de diverses manifestations mondiales et de plusieurs consultations techniques régionales

---

<sup>25</sup> J. Michel, "Efforts et politiques des membres du comité d'Aide au développement : Coopération pour le développement", *OCDE*, 1998, p. 56.

<sup>26</sup><https://www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux>. Consulté le 20 octobre 2019.

<sup>27</sup>Pellet, *Le droit international...*, pp- 120-125.

en faveur des enfants<sup>28</sup>. Ce dialogue mondial participait à l'amélioration continue du projet jusqu'à la version finale qui fut soumise au comité de l'ONU.

À cet effet, le fonds des Nations Unies pour l'enfance invitait ceux qui le souhaitaient à donner leur avis sur le projet de stratégie en participant à la consultation en ligne. Celle-ci était ouverte aux États Membres de l'organisation, aux institutions, aux réseaux, aux groupes de la société civile, ainsi qu'aux personnes et aux organisations qui s'intéressent aux droits des enfants<sup>29</sup>.

## 2- Siège et objectifs spécifiques de l'UNICEF au Tchad

L'action humanitaire est au cœur de l'action de l'UNICEF et englobe l'efficacité de la préparation, de l'intervention et du relèvement rapide dans le but de sauver des vies et de protéger les droits de l'enfant, conformément aux Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire. Celle-ci à l'échelle des pays repose sur l'appui des sept bureaux régionaux de l'UNICEF et de ses dix divisions du siège. La représentation de l'UNICEF au Tchad a pour siège la ville de Ndjamena. La photo ci-dessous présente la représentation de cette institution à N'Djamena.

**Photo 3** : Siège de l'UNICEF au Tchad.



**Sources** : [http:// Unicef dev.tchadotheque.org/images/](http://Unicef.dev.tchadotheque.org/images/)consulté le 10 mai 2019.

<sup>28</sup> G. Meunier, *L'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans le droit interne des États parties*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 150-158.

<sup>29</sup> G. Meunier, *L'application de la Convention...*, p. 160.



Ensemble, ces entités forment l'infrastructure de base qui permet aux bureaux de terrain de se préparer aux situations d'urgence et d'intervenir dans les crises. Cela comprend de manière systématique la réduction de la vulnérabilité des populations face aux catastrophes et aux conflits, la coordination inter agences et les partenariats, la contribution aux plans d'interventions stratégiques des équipes humanitaires dans les pays, la mobilisation des ressources, ainsi que la communication, le suivi et l'établissement de rapports sur l'action humanitaire de l'UNICEF<sup>30</sup>.

Une équipe dédiée de conseillers techniques intersectoriels basés au sein des différents bureaux fournit un appui programmatique et opérationnel. L'appui global de l'UNICEF est coordonné par une équipe dédiée au sein du Bureau des programmes d'urgence, comprenant une équipe pour les questions de sécurité mondiale et le Centre des opérations en activité 24 heures sur 24 et sept jours sur sept<sup>31</sup>.

Pour obtenir des résultats dans le domaine de l'action humanitaire pour les enfants, l'UNICEF reconnaît qu'il est essentiel de mobiliser véritablement et efficacement les populations concernées afin d'assurer leur survie et leur rétablissement. C'est pourquoi l'UNICEF donnera la priorité à des initiatives susceptibles de renforcer davantage sa capacité à conjuguer son mandat pour le développement et celui pour l'action humanitaire en aidant les communautés à réduire les risques et les conséquences des catastrophes naturelles et des conflits. Cette démarche suppose le développement et la promotion de mesures pragmatiques visant à tisser des liens de façon systématique avec les populations et les partenaires locaux, ainsi que des mécanismes de coordination globale qui auront pour effet d'apporter aux populations plus d'autonomie et de services de qualité. En élargissant de nouveaux partenariats à l'échelle mondiale, l'UNICEF sera à même de relever plus efficacement de nombreux défis humanitaires auxquels les enfants les plus vulnérables sont confrontés.

L'UNICEF poursuit le développement des compétences de ses équipes en matière de préparation et d'intervention dans les situations humanitaires<sup>32</sup>, en s'appuyant sur la mise en œuvre de sa stratégie de formation humanitaire. Sur le plan de la préparation aux situations d'urgence, les efforts porteront en particulier sur le lancement de la nouvelle plateforme de l'UNICEF consacrée à la préparation aux situations d'urgence, en remplacement du système actuel d'alerte et d'action rapide. La plateforme deviendra le principal outil de l'organisation

---

<sup>30</sup> F. Bouchet-Saulnier, *Dictionnaire pratique du droit...*, p. 541.

<sup>31</sup> Achta Inda, Cadre du personnel Unicef-Tchad, 39 ans, le 21 / 07/2017a Ndjamen.

<sup>32</sup> S. Bartlett, *Cities for Children: Children's Rights, Poverty and Urban Management*, Londres, Edition's Earthscan pour United Nations Children Fund (UNICEF), 1999, p. 305.

pour améliorer efficacement la planification et le suivi de ses activités de préparation aux situations d'urgence.

Enfin, le déploiement du projet d'outils en ligne de l'UNICEF, lequel comprend un dispositif de suivi des actions de terrain, une plateforme de reporting pour ses partenaires et une autre pour ses partenaires sectoriels<sup>33</sup>, viendra accroître la simplicité et l'efficacité de la gestion de l'information dans le cadre du suivi des performances de l'action humanitaire.

Le programme du gouvernement du Tchad et de l'UNICEF a été lancé après un large processus consultatif avec le gouvernement du Tchad et d'autres intervenants clés<sup>34</sup>. Ce programme s'insère dans la longue histoire des partenariats entre le gouvernement, les partenaires et l'UNICEF, qui débuta en 1961.

L'actuel Programme National est constitué de six composantes : la survie et le développement des enfants, qui regroupe les sous composantes suivantes : santé ; nutrition ; eau, assainissement et hygiène (WASH) ; VIH/SIDA l'éducation de base et parité ; la protection des enfants<sup>35</sup>. Trois composantes transversales viennent aussi s'ajouter : la communication stratégique, la politique sociale, de planification et de suivi et d'évaluation, l'action humanitaire et l'intervention d'urgence.

L'UNICEF concentre ses efforts en amont pour créer un environnement politique national et législatif favorisant les droits des enfants, et en aval pour prioriser les zones géographiques où les populations les plus vulnérables et désavantagées sont moins bien desservies par les services sociaux essentiels.

L'objectif principal est de réduire les disparités sociales et de renforcer la résilience parmi les communautés touchées par les crises et les chocs affectant leurs moyens d'existence. Au cours des dernières années, l'UNICEF a progressivement fait évoluer sa programmation de l'urgence en faveur du développement tandis que le pays se reconstruisait suite à la guerre civile. Cependant, il retient un fort focus transversal sur l'action humanitaire et l'intervention d'urgence afin de s'adresser aux urgences récurrentes dues au climat et aux épidémies, ainsi que la crise nutritionnelle et l'impact des conflits des pays avoisinant le Tchad.

---

<sup>33</sup>*Ibid*, p. 307.

<sup>34</sup> Djibrille Adoum, Ancien membre actif Unicef Tchad, 45 ans, le 10/11/2018 à Ndjamenana.

<sup>35</sup>*Idem*.

### 3- Les partenaires de l'UNICEF au Tchad

Les partenariats sont la clé du succès des OI dans l'œuvre humanitaire. Lorsque le focus du programme de pays de l'UNICEF est passé de l'intervention d'urgence vers la reprise et le développement durable<sup>36</sup>, l'UNICEF a commencé à renforcer les partenariats existants et à constituer de nouveaux afin d'améliorer les résultats pour les enfants, y compris ceux pris dans les urgences humanitaires.

Un des partenariats les plus réussis est celui créé autour de l'éradication de la poliomyélite au Tchad. L'éradication de la poliomyélite est l'une des plus grandes priorités de santé publique du pays depuis la recrudescence du poliovirus sauvage. Le Tchad avait été exempt de poliomyélite auparavant mais suite à la faible couverture vaccinale et à la mauvaise qualité des campagnes d'immunisation de masse, le poliovirus sauvage est réapparu après les années de conflit.

Cependant, grâce à l'engagement du gouvernement tchadien, soutenu par des bailleurs engagés et au travers d'une proche collaboration avec l'UNICEF et l'OMS, le pays a pu interrompre la transmission du poliovirus sauvage. Au début des années 2000, le Tchad avait atteint un triste record avec 132 cas déclarés. Les deux derniers cas de poliovirus sauvage et de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale ont été déclarés en juin 2012 et en mai 2013 respectivement, marquant ainsi des étapes importantes vers l'éradication de la poliomyélite<sup>37</sup>.

La mobilisation sociale était fondamentale pour encourager le public à faire vacciner les enfants. En tant qu'organisme directeur pour la communication et la mobilisation sociale pour l'éradication de la poliomyélite, l'UNICEF s'est associé à des stations de radio, des ONG, des personnalités tchadiennes et des chefs traditionnels<sup>38</sup>. Cet effort a considérablement augmenté la diffusion de l'information et le dialogue public autour de l'importance de l'immunisation contre la poliomyélite et de l'immunisation systématique.

L'effort de l'éradication de la poliomyélite au Tchad s'est déroulé sous l'égide de l'initiative mondiale pour l'éradication de la poliomyélite (GPEI) et a impliqué de nombreux partenaires, y compris les donateurs.

En effet, le soutien des donateurs a été décisif dans la lutte du Tchad contre la poliomyélite, permettant aux organisations de terrain telles que l'UNICEF et l'OMS

---

<sup>36</sup> Tadjibe Faba, Cadre et ancien membre actif de l'Unicef, 40 ans, 25/9/2018 Ndjamen.

<sup>37</sup> Kadidja Zenabou, Ancien personnel de santé Unicef, 45 ans, Ndjamen le 9/10/2018 à Ndjamen.

<sup>38</sup> Wangnamou David, Enseignant membre Unicef, 40 ans, le 5/7/2017 à Ndjamen.

d'accomplir leur travail efficacement. L'Union européenne, les gouvernements du Japon, du Canada et des États-Unis, ainsi que des partenaires mondiaux tels que la Bill et Melinda Gates Foundation, GAVI alliance, le Rotary international et les Centers for Disease Control and Prévention, (centres de contrôle et de prévention des maladies, ou CDC) ont joué un rôle clé en finançant les interventions d'éradication de la poliomyélite<sup>39</sup>.

Dans le domaine de l'éducation, Le gouvernement du Tchad a commencé la revitalisation du système d'éducation, dans le cadre de la Stratégie Intérimaire Pour l'Education et l'Alphabétisation (SIPEA), qui met l'accent sur l'offre équitable de l'éducation de qualité aux enfants. Ce renouveau a relancé un partenariat-cadre autour de l'éducation, avec des partenaires techniques et financiers clés affirmant leur soutien pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation.

Partie prenante de ce développement, l'UNICEF a œuvré et plaidé activement pour faire inclure le Tchad dans d'importants mécanismes de financement mondiaux. La feuille de route pour la mise en œuvre, appelée la "feuille de route du séminaire gouvernemental de Dougia sur la revitalisation du système éducatif au Tchad a été développée et suivie rigoureusement par le bureau du Premier Ministre à des échéances mensuelles, avec la participation de tous les acteurs de l'éducation"<sup>40</sup>.

En outre, l'UNICEF a soutenu le développement de 22 plans d'éducation régionaux qui sont basés sur les besoins spécifiques de chaque région et qui aideront à informer le Plan Décennal de Développement de l'Education et de l'Alphabétisation (PDDEA) au Tchad. Améliorer l'accès à l'éducation pour les enfants vulnérables Le Projet de revitalisation de l'éducation de base du Tchad (PREBAT) a été financé par le partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et Éduquer un enfant (Educate a Child, EAC), un programme mondial de la fondation Education avant tout (Education Above All, EAA)<sup>41</sup>. Le projet aide à améliorer l'accès à l'éducation élémentaire de qualité pour un million d'enfants à partir de 2013 pendant une durée de trois ans dans des régions ciblées.

Également, l'UNICEF bénéficie du soutien du Global Partnership for Education (GPE) et Educate A Child (EAC). En effet ces deux partenaires l'aide dans le domaine scolaire notamment avec la construction des écoles. À titre d'exemple ils ont construit 12 salles de

---

<sup>39</sup>*Idem*

<sup>40</sup> Djongdiné Barnabé, 69 ans, ancien personnel de santé Unicef, le 10/05/2017 à Ndjamena.

<sup>41</sup> NU-Tchad, 'Rapport de l'Atelier stratégique sur les contributions de l'ONU à la nutrition au Tchad ' N'Djamena 2017, p. 25.

classes équipées de nouveaux bureaux à Moundou. Auparavant, les salles de classes étaient construites en terre et en paille hachée, et les briques servaient de bancs. Pour relever ses défis, l'UNICEF a mis en œuvre un projet à l'échelle nationale, en partenariat avec le gouvernement, qui vise à renforcer l'éducation de base, et qui profiterait à presque un million d'enfants.

Le gouvernement du Tchad a officiellement déclaré un état d'urgence nutritionnelle dans la bande sahélienne, faisant appel à l'aide de la communauté humanitaire internationale pour éviter une famine. Le Ministère de la Santé Publique, en partenariat avec l'UNICEF, le PAM et près de 20 ONG, a pu mettre en place une intervention importante pour réduire la malnutrition aiguë sévère et la mortalité parmi les femmes et les enfants. Une aide substantielle pour cet effort a été financée par la Direction générale de l'aide humanitaire de la Commission Européenne (ECHO), les gouvernements de l'Australie, du Canada, du Danemark, de l'Estonie, de France, du Japon, de la République de Corée, de l'Espagne, de la Suède et des États-Unis ainsi que les Comités Nationaux de l'UNICEF de la France et de l'Italie<sup>42</sup>.

Une intervention centrale a été de renforcer la surveillance nutritionnelle et d'améliorer la disponibilité de données fiables, afin que les agences humanitaires puissent agir à temps et acheminer l'aide là où elle était le plus nécessaire. Celle-ci a permis la réussite de la mise en œuvre des études SMART.

La méthode SMART est utilisée pour mesurer le statut nutritionnel des enfants de moins de 5 ans et la mortalité de la population pendant les urgences humanitaires. Elle peut aussi servir de système d'alerte rapide aux risques de famine, entre autres. Les études SMART sont effectuées deux fois par an dans les régions de la bande sahélienne ainsi que dans les régions du sud et de l'est du pays en réponse aux afflux de populations de la République Centrafricaine<sup>43</sup>.

En effet, l'étude a aussi été réalisée au niveau des districts, permettant au gouvernement et à ses partenaires d'obtenir une image encore plus détaillée de la malnutrition. En général, les résultats ont montré que l'état nutritionnel des jeunes enfants était inquiétant, avec des taux de malnutrition se situant autour ou au-dessus du seuil de crise de l'OMS de 15 pour cent<sup>44</sup>.

---

<sup>42</sup> NU, "Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) 2017-2021", N'Djamena 2017, p. 60.

<sup>43</sup>NU, "Plan cadre des...", p. 62.

<sup>44</sup> J-C. Monier, D. Salas, A. Mallet, *Les droits de l'enfant*, Paris, La documentation française, 1991, p. 80.

### III. LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION UNICEF-TCHAD

Avec la fin du XIXe siècle, les acteurs du développement et les États ont été confrontés à des mutations majeures liées à la fin de la guerre froide et la dislocation du monde soviétique. Ces mutations ont donné un nouveau souffle à la géopolitique internationale<sup>45</sup>. Ainsi dans plusieurs régions du monde, l'UNICEF a su fonder des relations avec des gouvernements dans le but de promouvoir les droits des enfants. Vu l'ampleur des besoins, notamment en matière d'éducation et de santé, il est illusoire de croire que l'on peut répondre aux besoins du Sud sans intégrer la jeunesse notamment les enfants. Ainsi, depuis les premières crises politiques au Tchad, ce pays a connu plusieurs interventions humanitaires dans le but d'aider les populations vulnérables parmi lesquelles les enfants. Dans cette perspective l'on note l'action de l'UNICEF. Cette coopération entre le Tchad et l'UNICEF est fondée sur plusieurs critères. Dans cette articulation il est question de présenter les fondements juridiques et historiques de cette coopération. Car dans le processus de développement du capital humain, les activités de développement se situent de plus en plus au point de rencontre de deux mondes qui semblent parfois se télescoper à savoir l'action de l'État et celle des OI.

#### 1- Les déterminants juridiques et institutionnels de la coopération

La coopération UNICEF-Tchad est basée sur des principes qui régissent les Relations Internationales. En effet, l'État du Tchad est tenu de respecter et d'exécuter de bonne foi le droit international. Il s'agit des règles qui régissent les rapports entre les États d'une part et les OI d'autre part. Les traités reliant le Tchad et l'UNICEF sont liés au droit coutumier<sup>46</sup>, principes généraux de droit et par ailleurs actes obligatoires des organisations internationales.

En particulier dans l'exercice de leur politique étrangère, les États sont tenus de respecter les trois principes fondamentaux de l'ordre juridique international, à savoir celui du règlement des différends internationaux par des moyens exclusivement pacifiques, celui du non-recours à la force ou à la menace de la force dans les relations internationales, enfin celui du respect des résolutions du Conseil de Sécurité des Nations Unies dans le cadre de la sécurité collective. Les États sont tenus, dans leurs relations mutuelles, de se comporter conformément aux principes et règles régissant leurs relations amicales et de bon voisinage, lesquels doivent guider leur action sur le plan international, notamment local et régional.

---

<sup>45</sup> J-B. Duroselle, Kaspi.A, *Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, Armand colin, 2004, pp. 407-412.

<sup>46</sup> E. Decaux, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2008, pp. 40-50.

Les fondements juridiques de la coopération Tchad UNICEF sont liés à la politique étrangère de ce pays. Ainsi, le constituant tchadien veille au respect de l'ordre constitutionnel et de la légalité dans leurs activités relatives à la politique étrangère et favorise le contrôle du Gouvernement par les institutions constitutionnelles compétentes, à savoir le pouvoir législatif et, le cas échéant, le pouvoir judiciaire<sup>47</sup>.

En effet, D'une part, les règles qui déterminent les acteurs de la politique étrangère, le processus de sa mise en œuvre et les choix de celle-ci se multiplient et se concrétisent. Parallèlement, une tendance certaine de veiller au respect des règles en question apparaît. En effet, dans le cadre de la politique étrangère, les juges se sont montrés, pendant longtemps, réticents à exercer un contrôle des actes des pouvoirs publics. Dans plusieurs pays, la théorie des "actes du gouvernement"<sup>48</sup> a fait échapper les actions des pouvoirs publics entreprises dans le cadre de la politique étrangère au contrôle du juge.

Lorsque le Gouvernement accomplit en matière internationale des actes en lesquels on reconnaît des "actes de Gouvernement"<sup>49</sup>, il ne s'acquitte pas de tâches administratives et, par conséquent, l'exercice de la fonction gouvernementale ne relève pas du contrôle du juge, mais du contrôle politique du Parlement.

D'autre part, parallèlement au développement des règles juridiques relatives à la politique étrangère et du contrôle de celle-ci, on assiste à un mouvement corolaire vers une certaine "démocratisation" et de décentralisation dans sa mise en œuvre. L'avancement de la mondialisation fait que les normes juridiques créées au sein d'organisations internationales ou fruit de négociations multilatérales se multiplient.

Aujourd'hui, la conduite de la politique étrangère a des répercussions parfois directes et immédiates sur la vie des citoyens et, par conséquent, elle ne peut plus être laissée à la seule discrétion de l'exécutif. Cette tendance se matérialise par l'apparition de nouveaux acteurs dans la conduite de la politique étrangère. L'exécutif garde certes la responsabilité principale en la matière, mais à côté de celui-ci viennent se placer d'autres acteurs, à savoir les Parlements nationaux et parfois, le peuple souverain lui-même. Ce dernier, longtemps tenu à l'écart de la conduite des affaires politiques en pure orthodoxie avec le principe de la démocratie représentative, a réussi peu à peu à être directement associé à la direction des affaires. Cet

---

<sup>47</sup> Monier, Salas, Mallet, *Les droits de l'enfant...*, pp. 122-132.

<sup>48</sup> Decaux, *Droit international public...*, p. 80.

<sup>49</sup> H. Slim, A. Bonwick, "La protection", in *Un guide ALNAP pour les organisations humanitaires*, 2005, pp. 45-49.

avènement du peuple sur la scène politique a été exprimé notamment par l'introduction de procédés de démocratie semi-directe dans de nombreux États, y compris en ce qui concerne la détermination de la politique étrangère.

Par ailleurs, dans le contexte des revendications pour un pouvoir plus proche des citoyens, des responsabilités accrues ont été octroyées aux collectivités décentralisées et parfois à des milieux socioprofessionnels et des organisations non gouvernementales, y compris dans le domaine de la politique étrangère. L'apparition de ces nouveaux acteurs sur la scène internationale indique que les cadres traditionnels dans lesquels la politique étrangère était menée tendent aujourd'hui à être dépassés.

Le pouvoir judiciaire et, en particulier, les hautes juridictions constitutionnelles devront, notamment dans l'application du droit international dans l'ordre juridique interne, veiller au respect des principes essentiels sus mentionnés de la politique étrangère. C'est dans cette perspective que le Tchad informe les particuliers, d'une manière aussi large que possible, des grandes lignes de leur politique étrangère et ne doivent entraver la libre circulation d'informations relatives aux affaires étrangères et aux relations internationales. Également les organismes internationaux tels que l'UNICEF doivent être informés des recours qu'ils peuvent former pour défendre leurs droits devant des instances internationales.

## **2- Les fondements sociohistoriques**

À la suite des crises humanitaires qui se sont succédées au Tchad, certaines voix s'étaient élevées pour s'inquiéter de la situation qui prévalait dans le pays, où certaines exprimaient un certain ressentiment à l'égard de l'État. En effet au lendemain de l'indépendance de pays, des millions de civils ont vu leur existence brisée par de multiples conflits qui s'accompagnaient le plus souvent par de violations graves du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, lesquelles pouvaient aller jusqu'au génocide, aux crimes de guerre ou aux crimes contre l'humanité.

Au regard de cette situation, des gouvernements, les hommes politiques, diplomates, militants, manifestants et journalistes invoquent, lors des conflits armés, le droit international humanitaire et le droit international des droits de l'homme. Les dispositions de ces deux corpus juridiques sont fréquemment citées dans les résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies, les délibérations du Conseil des droits de l'homme, les brochures politiques des mouvements d'opposition, les rapports des OI, la formation dispensée aux soldats et les



rencontres diplomatiques<sup>50</sup>. Elles sont devenues d'importants paramètres pour nombre de commandements militaires, que des juristes conseillent sur le terrain.

Le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire partagent l'objectif commun de préserver la dignité et la dimension humaine de chacun<sup>51</sup>. Au fil des ans, l'Assemblée générale, la Commission des droits de l'homme et, plus récemment, le Conseil des droits de l'homme a exprimé l'opinion que, dans les conflits armés, les parties en conflit ont des obligations juridiquement contraignantes concernant les droits des personnes touchées par le conflit. Si leur champ d'application est différent, le droit international des droits de l'homme et le droit international humanitaire offrent pendant les conflits armés une série de protections aux populations, qu'il s'agisse de civils, de personnes qui ne participent plus directement aux hostilités ou de participants actifs au conflit.

Lors de ces différents conflits, les enfants sont le plus souvent exposés et leurs droits bafoués. D'où l'intervention de certaines OI telles que l'UNICEF. En effet, Peter Boone est reconnu pour avoir amorcé le débat sur l'efficacité des OI et des ONG en affirmant que l'aide en soi n'a pas eu d'effet sur la croissance des pays bénéficiaires<sup>52</sup>. Mais Burnside et Dollar ont tenté d'infirmer sa thèse : selon eux, l'aide a bel et bien eu un effet favorable au développement des pays bénéficiaires<sup>53</sup>. L'année suivante, les études de Hours supposent une remise en question profonde de l'idéologie humanitaire, où la seule alternative possible réside dans une "ré-humanisation de l'humanitaire"<sup>54</sup>.

La fin de la Guerre Froide fut un tournant majeur pour l'accroissement des urgences humanitaires dans les États du tiers monde, entraînant ainsi une augmentation du nombre d'ONG ainsi que la diversification de leurs activités<sup>55</sup>. En fait, on remarque vers les années 90 que l'humanitaire se détache peu à peu du domaine médical et commence à englober d'autres sphères comme l'écologie, le développement humain, les communications ainsi que l'ingénierie<sup>56</sup>. La raison d'être de l'humanitaire, où la vie humaine est au premier rang (soigner

<sup>50</sup>S. Brunel, "Les Nations Unies et l'humanitaire : un bilan mitigé", *Politique étrangère*, 2005, pp. 313-325.

<sup>51</sup>*Ibid*, p. 340.

<sup>52</sup>P. Boone, "Politics and the effectiveness of foreign aid", *European Economic Review*, vol 40, 1996, pp. 289-329.

<sup>53</sup>A. Burnside, D. Dollar, "Aid, policies and growth", *World Bank policy research working paper*, no 569252, 1997, pp. 45-52.

<sup>54</sup>B. Hours, *ONG et idéologies de la solidarité : du développement à l'humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 1998, p. 36.

<sup>55</sup>G. Daudin, "Chronique de la mondialisation : Aide au développement, sommes-nous plus ou moins solidaires?", *Revue de l'OFCE*, no85, 2003, p. 320.

<sup>56</sup>F. Saillant, "Présentation : une anthropologie critique de l'humanitaire", *Anthropologie et sociétés*, vol.31 no2, 2007, p.7-23

des malades et blessés) devient dans certains contextes une situation d'après-crise, faisant naître de nouvelles structures propres à l'éducation et à la socialisation<sup>57</sup>.

Les différentes fonctions des organismes humanitaires se sont fortement transformées depuis leur création et particulièrement depuis les dernières années. La fin de la Deuxième Guerre mondiale ainsi que la guerre froide ont été caractérisées par un essor considérable de la présence de l'UNICEF pour promouvoir les droits des enfants dans le monde, et il s'en est suivi par la suite l'apparition des organismes non gouvernementaux. Durant les années 90, ce mouvement humanitaire opéré par ces OI et ONG humanitaires dont les valeurs fondamentales rejoignent le courant humaniste, est considéré par plusieurs comme une façon de combler un besoin auquel les États et institutions privées ne semblaient pas être en mesure d'y répondre.

De ce qui précède l'on relève que les fondements sociohistoriques de la coopération Tchad UNICEF reposent essentiellement sur le principe de *Good Humanitarian Donorship*<sup>58</sup>(GHD). Ce principe d'aide humanitaire a pour objectif de "sauver des vies, d'atténuer les souffrances et de préserver la dignité humaine pendant et après des crises provoquées par l'humain ou des catastrophes naturelles, ainsi que de prévenir de tels événements"<sup>59</sup>.

### **3- Les missions de l'UNICEF à Ndjamena**

L'Assemblée générale des Nations Unies a donné pour mission à l'UNICEF de plaider la cause des droits des enfants, de contribuer à satisfaire leurs besoins élémentaires et de faciliter leur épanouissement. Le Fonds mobilise volonté, politique et ressources matérielles afin d'aider les pays, en particulier les pays en développement, à faire passer les enfants d'abord et à renforcer leurs capacités de mettre au point des politiques appropriées et de proposer des services aux enfants et à leur famille. Dans le cadre de la coopération avec le Tchad, l'UNICEF

---

<sup>57</sup> G. Daudin, "Chronique de la mondialisation..."p. 322.

<sup>58</sup> L'initiative Good Humanitarian Donorship est un forum informel de donateurs et de multiples réseaux qui facilitent la promotion collective des principes du GHD ainsi que des bonnes pratiques. Il reconnaît que, en travaillant ensemble, les donateurs peuvent de manière plus efficace encourager et stimuler le comportement de principe des bailleurs de fonds et, par extension, l'amélioration de l'action humanitaire. Réunis à Stockholm le 16 et 17 juin 2003, un groupe de 17 bailleurs de fonds a approuvé les principes et bonnes pratiques d'une aide humanitaire. Ceux-ci ont été élaborés pour améliorer la cohérence et l'efficacité de l'action des bailleurs de fonds, ainsi que leurs responsabilités envers les bénéficiaires, les organisations de mise en œuvre et d'intérêts nationaux, en ce qui concerne le financement, la coordination, le suivi et l'évaluation. Source : GHD INITIATIVE <http://www.ghdinitiative.org/> consulte le 05/12/2017.

<sup>59</sup> P. Dauvin, J. Siméant, "Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siècle au terrain", La rochelle et Paris, Université de la Rochelle, 2002, p. 69.

a plusieurs missions dans la région de Ndjamena. Ces missions couvrent divers domaines liés à l'éducation, la sante bref la protection des enfants et leurs droits.

Lorsqu'ils vivent dans la pauvreté, les enfants sont privés de bon nombre de leurs droits, notamment le droit à la survie, à la santé et à la nutrition, à l'éducation, à la participation et à la protection contre la violence, l'exploitation et la discrimination. Afin de promouvoir les stratégies de réduction de la pauvreté, l'UNICEF propose de fournir aux enfants vivant dans la pauvreté certains droits.

La pauvreté met en péril l'enfance de la façon la plus directe qui soit : en menaçant le droit qu'à un enfant de vivre. La survie de l'enfant a toujours été au cœur de l'action des OI à savoir développer et sauver la vie de l'Homme. La protection de la santé des mères et des enfants demeure l'une des principales priorités de l'UNICEF.

Dans les pays les moins avancés, un enfant sur six meurt avant l'âge de cinq ans, contre un enfant sur 167 dans les pays riches. En moyenne, dans les pays en développement, la probabilité qu'un enfant issu des 20 % les plus pauvres de la population décède avant l'âge de cinq ans est au moins deux fois plus élevée que pour un enfant issu des 20 % les plus riches. Les régions les plus défavorisées généralement rurales ont peu ou pas de centres de santé et ont peu de moyens de transporter les patients ayant besoin d'assistance médicale. C'est ce qui pousse l'UNICEF intervenir à Ndjamena pour résoudre le fléau de la pauvreté qui menace la survie des enfants tchadiens.

Dans le domaine de la santé et la nutrition des millions d'enfants sont exposés à des maladies qui pourraient facilement être évitées ou guéries au moyen de médicaments et de vaccins peu couteux. Tous les ans, de nombreux enfants à Ndjamena de moins de cinq ans meurent faute de ne pas avoir pu bénéficier de vaccins pourtant courants<sup>60</sup>.

Parmi les décès d'enfants de moins de cinq ans ayant lieu dans la région, environ sept sur dix sont imputables à quelques causes principales : infections respiratoires aiguës, diarrhée, rougeole ou paludisme. La malnutrition joue un rôle dans environ la moitié de ces décès. Les carences en micronutriments entrent également en ligne de compte : un enfant atteint de carence en vitamine A, a par exemple un risque de mortalité 25 % plus élevée<sup>61</sup>.

Même lorsqu'elle ne met pas directement en danger les jours de l'enfant, la malnutrition cause chez les enfants des retards de croissance ou des handicaps et nuit au développement du

---

<sup>60</sup> P. Dauvin, J. Siméant, "Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain"..., p.79.

<sup>61</sup> Ibid, p.157.

cerveau et aux facultés d'apprentissage de l'enfant, l'empêchant d'acquérir les compétences dont son avenir dépend. Le manque d'accès à de l'eau salubre et à des installations sanitaires adéquates est un facteur de transmission des maladies, d'aggravation de la malnutrition et d'affaiblissement de la santé.

En ce qui concerne la mission de l'UNICEF pour l'éducation, le constat est que les enfants en âge d'aller à l'école qui ne sont pas scolarisés, parce que leur famille n'a pas les moyens de s'acquitter de frais de scolarité, parce que l'insuffisance des budgets de l'État du Tchad empêche de construire des établissements scolaires adéquats, ou parce qu'ils doivent travailler pour pouvoir manger.

La majorité de ces enfants sont des filles. Elles sont souvent les premières à ne plus aller à l'école en cas de difficultés financières. Même lorsque les filles sont scolarisées normalement, il se peut qu'elles obtiennent de moins bons résultats du fait des stéréotypes sexistes qui subsistent ou des responsabilités ménagères qui les empêchent d'aller régulièrement à l'école. Pour pallier à cette situation l'UNICEF accompagne les autorités de Ndjamen.

En somme, ce chapitre qui s'achève était réparti en trois articulations. La première présentait de manière sommaire le fonds des Nations Unies pour l'enfance. Il a été de question d'évoquer son contexte de création. Celui-ci est lié à la fin de la Seconde Guerre mondiale. Ensuite nous avons présenté l'organisation et le fonctionnement de l'institution qui tire ses fonds des cotisations des bienfaiteurs. La deuxième articulation portait sur l'établissement de la coopération entre le Tchad et l'UNICEF, il s'est attelé également à montrer les objectifs spécifiques de cette institution au Tchad et ainsi que ses différents partenaires. La dernière articulation quant à elle présentait les fondements juridiques et sociohistoriques de cette coopération.

Ainsi, de ce qui précède, il se dégage que l'UNICEF est un acteur majeur de la protection des droits des enfants vulnérables dans la région de Ndjamen. Cette réalité est visible à travers les multiples missions de cet organisme des Nations Unies dans les domaines de l'éducation, la santé et la nutrition. Ainsi, l'UNICEF est aidé par des partenaires nationaux et internationaux qui œuvrent également pour la protection des droits des enfants dans la région de Ndjamen.

**CHAPITRE II :**  
**LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'UNICEF**  
**DANS LA LOCALITE DE NDJAMENA**

Les trois dernières années ont été un parcours exceptionnel pour l'Unicef au Tchad. Lorsque le pays a commencé à se reconstruire après la fin du conflit en 2008, il a ouvert ses portes à l'Unicef et à nombreux autres donateurs et partenaires pour significativement améliorer les droits des enfants et des femmes, et intervenir et renforcer les domaines de santé, et de l'éducation. Le Tchad est un des pays où être un enfant ou une femme est le plus difficile au monde. La pauvreté touchant presque la moitié de la population, l'insécurité alimentaire et la malnutrition menaçant des milliers de jeunes vies, l'afflux massif de réfugiés, et de personnes déplacées et l'accès limité aux services sociaux de qualité, la survie et le développement des enfants ont un équilibre très précaire. C'est au regard de toutes ces difficultés que l'Unicef s'est installée dans cette partie de l'Afrique subsaharienne pour booster son développement social. Ce chapitre vise à analyser et à ressortir les différents domaines d'intervention de l'Unicef dans la localité de Ndjamena.

## **I- LES INTERVENTIONS DE L'UNICEF DANS LE CADRE DE L'EDUCATION**

L'Unicef est un organisme des Nations unies qui se consacre à l'amélioration des conditions de vie des enfants, des femmes dans le monde entier et à la défense de leurs droits. En Afrique en général et au Tchad en particulier, l'Unicef a joué un rôle très important dans l'évolution sociale de cet Etat. A cet effet l'Unicef a été un acteur décisif dans le cadre du développement et de la promotion sociale et culturelle. Ses interventions sont visibles dans le domaine social notamment avec la construction des infrastructures sociales, dans la formation et le renforcement des enseignants et les dons en matière scolaire.

### **1- L'appui à la construction des infrastructures scolaires**

À l'instar de tous les pays africains au sud du Sahara, le Tchad est un pays enclavé de l'Afrique centrale s'étendant sur une superficie de 1,284 million de km<sup>2</sup>. Cinquième pays le plus vaste d'Afrique, le Tchad connaît d'importants contrastes géographiques avec un tiers nord occupé par le Sahara à faible densité démographique et un second tiers constitué par la partie centrale ou le Sahel avec des précipitations et une densité moyenne et un troisième tiers constitué de savane où les précipitations sont élevées et où la densité de la population y est la plus élevée.<sup>1</sup> La population est estimée à 14,5 millions d'habitants en 2016. Le pays n'a pas encore entamé sa transition démographique, la croissance démographique demeure élevée (3,3%) ainsi que les taux de natalité (36,6‰) et de mortalité (14,28‰).<sup>2</sup> La population est

<sup>1</sup>Rapport du projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad, février 2008, p. 6.

<sup>2</sup> R. H., Fourissala, et J., Gormo, *Changement climatique et migration dans la bande sahélienne du Tchad*, Locus-Revista de História, 2012, p. 18.

extrêmement jeune : les moins de 20 ans représentent plus de 60% de la population totale et la population âgée de moins de 15 ans constitue plus de la moitié de la population totale.<sup>3</sup> Le Tchad est un pays fragile à faible revenu avec des défis de développement importants qui se sont récemment intensifiés. Les trois dernières années ont été un parcours exceptionnel pour l'Unicef au Tchad. En effet, l'Unicef a initié plusieurs projets dans le domaine de l'éducation.

Le projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad (PREAT) constitue un effort visant à préserver et à élargir l'accès à l'enseignement primaire et d'améliorer son taux d'achèvement et d'augmenter le taux d'alphabétisation. Au-delà des difficultés conjoncturelles des finances publiques, les causes profondes d'une faible couverture et surtout de la faible rétention à l'enseignement fondamental s'analysent en termes d'une infrastructure scolaire défaillante (plus de la moitié des salles de classe sont construites en matériaux non durables et plus de la moitié des écoles primaires sont à cycle incomplet), d'une faible efficacité interne (taux de redoublement moyen de 21,7% et taux d'abandon de 23,0% en 2014).<sup>4</sup>

La faible qualification du corps enseignant, des conditions d'enseignement souvent rudimentaires (le Tchad est le pays le moins doté en intrants pédagogiques parmi les 9 pays participants au PASEC 2014), la faible dotation en manuels (1 manuel pour 5 élèves) en matériels didactiques, et les faibles performances du système éducatif expliquent la prédominance d'un analphabétisme doublement inquiétant.<sup>5</sup>

D'après les rapports de l'Unesco, il s'est avéré que le Tchad présente le taux d'alphabétisme des jeunes le plus faible au monde après le Niger (30,8% en 2016) et il s'est aggravé durant les dernières années (le taux était de 41,7% en 2004).<sup>6</sup> Ce qui explique l'ampleur du champ d'intervention de l'éducation non formelle et de l'alphabétisation qui souffre de plusieurs handicaps inhérents au manque de moyens financiers et humains et à l'inadaptation des programmes d'alphabétisation et des méthodes avec les besoins éducatifs de certaines communautés.<sup>7</sup> En effet, le contexte d'insécurité que le Tchad a traversé a lourdement affecté le système éducatif qui n'a pu faire face aux urgences ni adapter ses programmes aux situations de crises. La dégradation des infrastructures s'est aggravée avec les aléas et catastrophes

---

<sup>3</sup>H., Slim and A., Bonwick, "La protection" ..., p. 24.

<sup>4</sup> S., Boubacar, *Profil de Moyens d'Existence Zone Agropastorale Département de KIMITI au Tchad*, Oxfam Intermon, 2012, p. 46.

<sup>5</sup>Slim and Bonwick, "La protection", p. 65.

<sup>6</sup> Ibid.

<sup>7</sup> Mahamat Nour, 59 ans, secrétaire permanent de l'Unicef au Ndjamen, le 10/9/2017 à Ndjamen.

climatiques et la faculté du système à mobiliser aussi bien les enseignants que les élèves s'est largement détérioré en raison des impératifs économiques poussant les enseignants à des emplois alternatifs et les enfants à renoncer à l'école afin de pouvoir contribuer au revenu de la famille affecté par la pauvreté et la crise.<sup>8</sup>

Lorsque le pays a commencé à se reconstruire après la fin du conflit de 2008, il a ouvert ses portes à plusieurs donateurs, partenaire et ONG parmi lesquels figure en bonne place l'Unicef pour améliorer les droits des enfants, des femmes et le système de l'éducation avec la construction des infrastructures scolaires et bien d'autres. C'est ainsi que l'Unicef a apporté son soutien dans le domaine de la construction de quelques infrastructures scolaires au Tchad. En effet, il faut dire qu'au cours des dernières années, l'Unicef a progressivement fait évoluer sa programmation de l'urgence en faveur du développement social. Le projet de l'Unicef dans l'appui à l'infrastructure scolaire au Tchad en général et dans la localité de Ndjamena vise à renforcer l'enseignement de base dans le contexte de fragilité nécessitant la préservation de l'offre éducative et un appui au renforcement de la qualité de l'enseignement et de la gestion du système.<sup>9</sup>

L'objectif de l'Unicef consiste à améliorer les conditions d'accès et la qualité des infrastructures scolaires du primaire dans les zones les plus défavorisées afin d'instaurer et/ou de restaurer les services d'un enseignement primaire au profit des populations les plus affectées par l'exclusion scolaire et dans les régions les plus touchées par les crises et d'améliorer les conditions d'encadrement et d'enseignement au primaire à travers la dotation en manuels scolaires, ardoises et guides pédagogiques. De renforcer les compétences des enseignants et les différents acteurs de la chaîne pédagogique et l'instauration d'un système national d'évaluation des acquis scolaires des élèves.<sup>10</sup> De plus, le projet vise à accroître l'accès des populations jeunes et adultes et des adolescents déscolarisés et non scolarisés aux programmes d'alphabétisation et d'éducation de base non formelle en développant des offres éducatives de qualité contribuant à lutter contre l'analphabétisme et à atténuer l'acuité de phénomène de l'exclusion scolaire. Enfin d'améliorer les performances de gestion du système et de son pilotage et la modernisation de son système d'information.

Depuis 2013, le Gouvernement du Tchad avec l'appui de l'Unicef a consacré des efforts substantiels en matière de construction des infrastructures scolaires. Ainsi, dans la localité de

---

<sup>8</sup>Idem.

<sup>9</sup> Molengar Ngoundo, personnel consultant de l'Unicef à Ndjamena, 45 ans, le 21/9/2017 à Ndjamena.

<sup>10</sup> C. Worldwide et F. Tufts, *Résilience Communautaire à la Malnutrition Aigüe : enseignements tirés à ce jour du programme de Concern dans l'est du Tchad*, International Centre, 2016, p. 104.



Ndjamena, l'on a enregistré 1256 600 salles de classe, 432 cabines de latrines et 52 points d'eau, 92 salles de classe hangar, 462 latrines, 15 terrains de sport polyvalents et 25 points d'eau. 2450 magasins, 230 bureaux de directeurs.<sup>11</sup> De 2013-2017, l'Unicef et le gouvernement tchadien ont réalisé en moyennes annuelles, 1456472 salles de classe, 33242 cabines de latrines et 3246 points d'eau par an.<sup>12</sup>

## **2- Le domaine de formation, de renforcement de capacité du personnel enseignant et les dons en matière didactique et fourniture scolaire**

Le gouvernement du Tchad a commencé la revitalisation du système éducatif en 2012, dans le cadre de la stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation (SIPEA), qui met l'accent sur l'offre équitable de l'éducation de qualité aux enfants. Ce renouveau a relancé un partenariat-cadre autour de l'éducation, avec des partenaires techniques et financiers clés affirmant leur soutien pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation.<sup>13</sup> Comme principal acteur du développement, l'Unicef a œuvré et plaidé activement pour faire inclure le Tchad dans d'importants mécanismes de financement mondiaux. Depuis 2014, la feuille de route pour la mise en œuvre, appelée la "feuille de route du séminaire gouvernemental de Dougia sur la revitalisation du système éducatif au Tchad" a été développée et suivie rigoureusement par le bureau du Premier Ministre à des échéances mensuelles, avec la participation de tous les acteurs de l'éducation.<sup>14</sup>

De même, l'Unicef a soutenu le développement de 22 plans d'éducation régionaux qui sont basés sur les besoins spécifiques de chaque région et qui aideront à informer le plan décennal de développement de l'éducation et de l'alphabétisation dans la localité de Ndjamena.<sup>15</sup> Toujours dans la même perspective, l'Unicef a également soutenu la réalisation du modèle des écoles amies des enfants dans des régions ciblées. Afin d'augmenter la portée du modèle, des normes minimales d'école amie des enfants" et un programme-cadre ainsi que des outils de suivi ont également été développés dans la localité de Ndjamena.<sup>16</sup> La photos ci-dessous présente les ateliers de formation des enseignants organisés par l'UNICEF Tchad.

---

<sup>11</sup>Houssang Djimyara, personnel assistant financier de l'Unicef à Ndjamena, 48 ans, le 10/8/2017a Ndjamena.

<sup>12</sup> Worldwide et Tufts, *Résilience Communautaire à la Malnutrition*, p. 134.

<sup>13</sup> Djekoundade, assistante administrative du représentant de l'Unicef à Ndjamena, 54 ans 10/11/2017 a Ndjamena.

<sup>14</sup>Idem.

<sup>15</sup> B. Moudoukentar, consultant national Unicef Ndjamena, 49 ans, entretien le 19/9/2017 a Ndjamena.

<sup>16</sup>Idem.

**Photo 4 :** Un atelier de formation et sensibilisation des jeunes faces à la scolarisation de la jeune fille et des femmes organisé par l'UNICEF



**Sources :** ONU, “Plan cadre des Nations Unies d’Assistance au Développement (UNDAF) 2017-2021”, N’Djamena 2017, p. 60.

Au Tchad, en général et dans la localité de Ndjamenana en particulier, les enseignants communautaires représentent 74 pour cent du corps enseignant dans les écoles publiques et communautaires, et la plupart n’ont pas de qualification formelle.<sup>17</sup> Par voie de conséquence, l’Unicef a soutenu la formation des enseignants par le biais d’un programme de qualification diplômante ayant une durée de deux ans. En 2012, la première promotion de 595 enseignants formateurs, parmi lesquels 177 étaient des femmes, ont fini leur formation et sont devenus des enseignants qualifiés.<sup>18</sup> Ces enseignants ont pu délivrer un enseignement de qualité à environ 14 000 élèves. En 2013, une nouvelle promotion de 503 enseignants a été retenue pour le programme.

Par ailleurs, le projet de l’Unicef dans le domaine de l’éducation et de renforcement du personnel enseignant, vise à améliorer l’accès et l’équité par une allocation suffisante des enseignants qualifiés à travers la contractualisation et la subvention des enseignants et le

<sup>17</sup> Ali Abdelkader, directeur du personnel Unicef au Tchad, 53 ans, le 3/9/2017 à Ndjamenana.

<sup>18</sup> Issa Abdelkerim Foudoussia, consultant suivi-évaluation, Unicef Tchad, 62 ans, le 7/9/2018 à Ndjamenana.

développement d'une politique de gestion des carrières plus transparente et plus efficace.<sup>19</sup> Ci-dessous une concertation dans le cadre de la formation du personnel enseignant. :

**Photo 5** : Les cadres de la formation



**Sources** : UNICEF, “Progrès pour les enfants”, rapport de l’UNICEF, 2005, p. 75.

Ces objectifs sont les suivants : améliorer la qualification des enseignants, améliorer l'équité sociale du secteur en déchargeant, à terme, les parents d'élèves et les communautés de la charge excessive du financement de l'éducation qui leur revient, et rationaliser la gestion des enseignants sur une base contractuelle et réglementaire. L'Unicef a opté pour substituer progressivement les enseignants maîtres communautaires non formés par des maîtres formés et rémunérés et introduire progressivement le corps d'enseignants contractuels, mieux formés, mieux rémunérés avec une pérennisation de leur rémunération prise en charge par le budget de l'Unicef.<sup>20</sup> Il s'agit en fait pour l'Unicef de réduire progressivement la proportion des maîtres communautaires non subventionnés à travers, d'une part, la prise en charge de la subvention de ceux-ci et la contractualisation d'un nombre croissant d'enseignants.<sup>21</sup>

<sup>19</sup> Mahamt Nour Abdoulaye, secrétaire permanent de l'Unicef au Tchad, 59 ans le 11/6/2018 à Ndjamenà.

<sup>20</sup> Idem.

<sup>21</sup> Mahamat Hassan, Directeur de la planification coordinateur de la composante amélioration d'offre de soin Unicef Tchad, 58 ans, le 21/8/2018 Ndjamenà.

La contractualisation constitue ainsi une optimisation des recrutements qui assure à la fois la motivation des enseignants et la maîtrise des coûts au niveau du budget de l'Unicef. De plus, la voie de la contractualisation permet d'atténuer une pression sociale importante au niveau des instituteurs et instituteurs adjoints non intégrés et de valoriser ainsi un investissement important réalisé au niveau de la formation initiale des enseignants. Grâce à l'effort mené par l'Unicef dans la localité de Ndjamenà cette dernière décennie, le nombre des enseignants du primaire a presque doublé. On n'est quitté de 230 670 enseignants en 2005 à 40 8567 en 2015 et 34367 305 en 2016.<sup>22</sup> L'action de l'Unicef ne s'est pas limitée uniquement dans le domaine de formation et de renforcement des personnels enseignants, cependant, l'Unicef a fourni aussi des dons en plusieurs natures au Tchad en général et dans la localité de Ndjamenà en particulier.

Pour ce qui concerne les dons, il faut noter que l'Unicef a fourni des manuels scolaires ; des sacs, stylos, crayons, crias, ardoises, et autres supports pédagogiques et guides adaptés, bilingues et en quantité suffisante et leur distribution équitable dans toute les écoles de la localité de Ndjamenà.<sup>23</sup> Il faut noter que ces dons sont accompagnés d'une formation à l'utilisation de ces manuels et de mesures d'encadrement permettant de s'assurer de la bonne utilisation de ce matériel dans les classes.<sup>24</sup>

Les manuels scolaires constituent, d'une part, l'élément indispensable dans toutes activités quotidiennes d'enseignement et d'apprentissage au profit des élèves.<sup>25</sup> D'autre part, ils constituent aussi l'instrument de travail privilégié pour l'enseignant dans les classes. La disponibilité et l'utilisation des manuels scolaires améliorent le rendement des élèves. En effet, l'importance de ces outils pédagogiques en matière d'amélioration de qualité des apprentissages a été démontré notamment pour les pays en voie d'émergence où la formation initiale des enseignants dans les pays à faible revenu est limitée, tant en termes des contenus des programmes qu'au niveau des pratiques pédagogiques.<sup>26</sup> En fait, une proportion importante d'élèves ne dispose pas de livres à la maison.

Les dons fournis par l'Unicef ces dernières années (2013-2016) ont été évalué à plus de 3,6 million de manuels de lecture et de calcul et près de 3456 000 guides de niveaux CP1 et CP2 acquis et distribués dans les écoles primaires de la localité de Ndjamenà. Près de 44566

---

<sup>22</sup>. Abdelkerim Foudoussia, consultant suivi-évaluation Unicef Tchad, 62 ans, le23/9/2018 à Ndjamenà.

<sup>23</sup> Ibid.

<sup>24</sup>Idem.

<sup>25</sup>Moudoukemtàr, consultant nation Unicef Tchad, 49 ans, le 2/9/2017 à Ndjamenà.

<sup>26</sup>Idem.

000 manuels de lecture et de calcul pour les classes de CE et CM. En fait, ces acquisitions concernent essentiellement le cycle préparatoire ce qui a permis d'améliorer la dotation en manuel à ce niveau (1,4 élève par manuel de lecture et 2,3 élèves par manuel de calcul). Toutefois, des déficits persistent tout de même aux niveaux des classes CE et CM ou on note 7,3 élèves par manuel de lecture ; 7,4 élèves par manuel de calcul et 13,9 élèves par manuel de sciences. En classe de CM, 8,4 élèves par manuel de lecture et 8,5 élèves par manuel de calcul et 13,6 élèves par manuel de sciences.<sup>27</sup> L'action de l'Unicef ne s'est pas seulement limitée au domaine éducatif, l'Unicef a aussi été un acteur décisif dans le domaine de la santé.

## **II- LES DOMAINES DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT**

Outre le domaine de l'éducation, l'Unicef a aussi joué un rôle incontournable dans le domaine de la santé. L'Unicef était aussi un acteur majeur dans la promotion de l'hygiène et de l'assainissement. À travers ses actions, l'Unicef a contribué à faciliter l'accès à l'eau potable aux populations de la localité de Ndjamen.

Dans cette partie, il est question d'analyser les actions menées par l'Unicef dans le domaine de la santé. Grandir au Tchad n'est pas facile. Le parcours depuis le ventre de la mère jusqu'aux années vulnérables de l'adolescence est rempli de dangers et de difficultés. Au niveau mondial, le Tchad a le troisième plus haut taux de mortalité infantile, les faibles taux de vaccination et une population qui n'a que très peu accès à l'assainissement. Les taux de fréquentation à l'école primaire et secondaire sont faibles, le mariage des enfants est très répandu et les pratiques de soins et d'alimentation des enfants sont parfois néfastes, ce qui contribue à des taux élevés de maladies et de mortalité infantile.

### **1- L'adduction en eau potable et l'implication dans les activités d'hygiène au sein des cadres fréquentés par les enfants**

Durant ces dernières décennies, l'Unicef concentre ses efforts en amont pour créer un environnement social sain et favorisant les droits des enfants, et en aval pour prioriser les zones géographiques où les populations les plus vulnérables et désavantagées sont moins bien desservies par les services sociaux essentiels. Son objectif principal est de réduire les disparités sociales et de renforcer la résilience parmi les communautés touchées par les crises et les chocs affectant leurs moyens d'existence. Au cours de ces dernières années, l'Unicef a

---

<sup>27</sup> Issa Mardo, directeur général adjoint Unicef Tchad, 69 ans, le2/9/2018 à Ndjamen.

progressivement fait évoluer sa programmation de l'urgence en faveur du développement dans le domaine de l'hygiène et de l'adduction en eau potable dans la localité de Ndjamena.

À la fin de 2013, la Coopération Suisse et l'Unicef ont fait un don de financement de 8 millions de dollar pour le projet de l'adduction en eau potable et hygiène (wash) d'une durée de trois ans dans la localité de N'Djamena.<sup>28</sup> D'après les données recueillies par nos informateurs, l'objectif du projet est d'améliorer l'accès à l'eau propre et potable et à l'assainissement de qualité, de pair avec une campagne de sensibilisation sur l'hygiène atteignant au moins 497 000 personnes dans la localité de Ndjamena.<sup>29</sup>

D'après les recherches récentes, 163 000 enfants de moins de 5 ans meurent chaque année à cause de diarrhées.<sup>30</sup> Ces décès sont essentiellement par des eaux contaminées, l'absence d'assainissement correct et des pratiques d'hygiène défailtantes. La localité de Ndjamena est parmi les localités du pays où l'accès aux services wash est le plus faible. Seule 3 personnes sur 10 ont accès à l'eau propre et potable. Moins de 7 pour cent de la population a un accès à un assainissement approprié dans cette localité. Ainsi, en mai 2015, 50 pour cent des objectifs dans la localité de Ndjamena avaient été atteints. Cela comprenait la fourniture en eau propre et potable à 500 000 personnes, la formation de 557 750 personnes à traiter l'eau à domicile et l'amélioration de l'accès aux latrines pour 562 000 personnes par le biais du lancement de l'approche accès total à l'eau potable et assainissement piloté par l'Unicef dans toute la localité de Ndjamena.<sup>31</sup> Toutefois, on note qu'à travers l'action louable de l'Unicef, l'accès à l'eau potable dans la localité de Ndjamena a augmenté de 44% à 90% ; 14527 forages ont été construits.<sup>32</sup>

Par ailleurs, on note aussi que l'accès à l'eau potable dans la localité de Ndjamena a augmenté de 90% à 95%, en ce sens que cette ville est devenue une localité accueillant de plus en plus des réfugiés et des expatriés nouvellement arrivés. De ce fait, l'Unicef a élargi ses programmes pour répondre à l'afflux de réfugiés centrafricains, ainsi, 1567000 latrines ont été construites et l'accès à l'eau potable a augmenté de 95% à 99% dans les sites des rapatriés, notamment, à N'Djamena.<sup>33</sup>

<sup>28</sup>Moudoukemtar, consultant national Unicef Tchad, 49 ans, le 2/3/2018 à Ndjamena.

<sup>29</sup>I. Abdelkerim Foudoussia, consultant suivi-évaluation, Unicef Tchad, 62 ans, le 10/4/2017a Ndjamena.

<sup>30</sup>Rapport Unicef, Etude sur la protection sociale au Tchad, République du Tchad/Unicef, 2010, [http://dev.tchadtheque.org/images/pdf10062013/139693911 Etude-sur-la-protection-sociale-au-Tchad-Analyse-de-la-situation-et-recommandations-operationnelle-Unicef Octobre, 2010.](http://dev.tchadtheque.org/images/pdf10062013/139693911_Etude-sur-la-protection-sociale-au-Tchad-Analyse-de-la-situation-et-recommandations-operationnelle-Unicef_Octobre_2010.pdf)

<sup>31</sup>H. Brahim Taha, directeur adjoint de l'hydraulique pastorale, de l'eau potable, 64 ans, 13/5/2017a Ndjamena.

<sup>32</sup>Idem.

<sup>33</sup>Brahim Taha, directeur adjoint de l'hydraulique pastorale, de l'eau potable, 64 ans, le 13/5/2017 à Ndjamena.

## 2- Un engagement pour l'assainissement

Dans le domaine de l'assainissement, l'Unicef mis sur pied des mécanismes visant à renforcer le groupe sectoriel : eau, assainissement et hygiène. En effet, la coordination et l'application des droits et des besoins des enfants et des femmes dans le domaine de l'accès à l'eau salubre, de l'assainissement et l'hygiène ont été des priorités de l'Unicef dans la localité de Ndjamena. Ainsi, l'Unicef a contribué par ses actions à satisfaire les besoins des populations de la localité de Ndjamena en l'occurrence les enfants et les femmes en leur disposant en tout temps, d'eau, de toilettes/latrines, d'endroits pour se laver et de savon.<sup>34</sup>

Dans la même perspective, l'UNICEF a œuvré dans sa politique de développement durable à rendre accessible les toilettes dans les environnements scolaires, qu'il y ait en permanence le savon pour se laver les mains et que les installations concernées soient adaptées à l'usage des enfants et plus particulièrement des enfants handicapés ; qu'elles assurent intimité et sécurité et tiennent compte de la culture locale et qu'elles soient divisées pour séparer garçons et filles.<sup>35</sup> La politique consistait aussi de s'assurer que les enfants, les personnes qui s'occupent d'enfants et les femmes reçoivent des informations appropriées sur l'éducation à l'hygiène et sur les pratiques hygiéniques essentielles. Des agents d'éducation à l'hygiène sont mobilisés, formés et équipés du matériel éducatif nécessaire. La photo ci-dessous est celle d'un séminaire de formation des agents dans ce cadre.

---

<sup>34</sup>Idem

<sup>35</sup>Idem.

**Photo 6 :** Formation des agents dans le domaine de l'hygiène organisé par les acteurs de l'UNICEF



**Sources :** Unicef Tchad, 21-22 Octobre 2019 à N'Djamena

Par ailleurs, pour atteindre son objectif, l'Unicef a mis sur pied plusieurs stratégies. Ces stratégies sont entre autres :

- S'assurer que les technologies et les approches utilisées dans le domaine de l'eau soient compatibles avec les normes nationales et le développement durable à plus long terme ; traitant ainsi la question de la réduction des risques ;
- Mettre sur pied le plan de développement des capacités soit mis en place afin d'assurer au niveau local le fonctionnement et l'entretien des services d'approvisionnement en eau ;
- S'assurer qu'un mécanisme de surveillance périodique soit mis en place pour permettre de suivre les tendances concernant l'accès aux équipements d'hygiène, leur utilisation et leur entretien, ainsi que les tendances concernant les maladies relevant du domaine de l'hygiène...<sup>36</sup>, Telles sont les stratégies menées par l'Unicef dans la localité de Ndjamen pour réaliser ses objectifs et impulser le développement local.

---

<sup>36</sup>Idem.



### **III- L'ŒUVRE DE L'UNICEF DANS LES SECTEURS DE LA SANTE ET DE L'ALIMENTATION DES ENFANTS**

Outre les secteurs énumérés ci-dessus, l'Unicef a œuvré aussi largement dans d'autres secteurs pour booster le développement social au Tchad en général et dans la localité de Ndjamena en particulier. A travers ces actions louables, l'Unicef a contribué dans le secteur sanitaire. Dans le domaine de la santé, l'Unicef a développé des programmes de lutte contre la malnutrition et contre les mutilations génitales et atteintes aux droits de l'enfant. Cette partie a pour ambition d'analyser l'œuvre sanitaire de l'Unicef dans la localité de Ndjamena.

#### **1- Les activités sanitaires de l'Unicef et la lutte contre la malnutrition dans la localité de Ndjamena**

Les prévalences respectives de maladies épidémiques et épidémiologiques dont la rougeole, la méningite, le choléra, le paludisme, la tuberculose, les infections respiratoires, les diarrhées, le VIH/IST révèlent les principaux problèmes de santé au Tchad. Les taux de mortalité maternelle (1099 pour cent mille naissances vivantes) et infantile (191 ‰) très élevés sont un défi majeur dans un contexte où le système de santé se trouve confronté à des contraintes multiples.<sup>37</sup>

La gratuité des soins d'urgence, qui a été adoptée en 2008, contribue dans une certaine mesure à l'amélioration de l'accès des services des populations de la localité de Ndjamena. Les résultats de la mise en œuvre des engagements sont mitigés au regard des indicateurs ci-après (plan de développement sanitaire 2013-2015 et Plan national de développement 2013-2015) : par exemple seulement 7 à 8% des enfants de 12 à 23 mois sont complètement vaccinés et 33% n'avaient reçu aucun vaccin en 2010<sup>38</sup>. Les agents de l'UNICEF s'impliquent dans la vaccination des enfants comme en témoigne cette photo.

---

<sup>37</sup>[https://www.com/Rapport de l'OMS 2016, MINAGRI-Tchad, 2016. Enquête National sur la Sécurité Alimentaire \(ENSA\), consulté 21/5/2017, 21h/34min.](https://www.com/Rapport%20de%20l'OMS%202016,%20MINAGRI-Tchad,%202016.%20Enqu%25e%20National%20sur%20la%20S%25e%20curit%25e%20Alimentaire%20(ENSA),%20consult%25e%2021/5/2017,%2021h/34min.)

<sup>38</sup>Ibid.

**Photo 7** : un agent de l'Unicef auprès d'un enfant malade dans un centre de district de la ville de N'Djamena



**Source** : Sanoussi, N'Djamena, 27 octobre 2018

Au Tchad en général et dans la localité de Ndjamen en particulier, d'après nos informateurs, on constate qu'il n'existe pas de stratégie de santé communautaire adoptée par le gouvernement tchadien et les activités liées à la communication sont ponctuelles sans coordination de l'Etat<sup>39</sup>. Concernant la promotion des Pratiques Familiales Essentielles, les documents existants n'ont pas encore été validés. En 2012 en effet, l'Unicef a procédé au recrutement de spécialistes (cinq retenus) en nutrition pour les sous-bureaux des régions de la bande du Sahel afin d'assurer la supervision des activités, le renforcement des capacités du personnel de santé étatique au niveau régional, district et périphérique<sup>40</sup>. La gestion des intrants fournis par l'Unicef dans la localité de N'Djamena consiste à assurer les suivis statistiques mensuels des activités.

En fait, cette mesure qui normalement pouvait être un élément très positif pour le soutien aux interventions et pour l'amélioration du suivi technique des activités de nutrition dans les zones les plus touchées par la crise, est perçue de manière différente par les partenaires interviewés.

<sup>39</sup>Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, le 21/9/2018 à Ndjamen.

<sup>40</sup>[http://www.com/Rapport UNICEF TCHAD 2012](http://www.com/Rapport_UNICEF_TCHAD_2012), consulté le 10/9/2018, 12h 12min.

Par ailleurs, en mai 2012, l'Unicef a lancé un projet de revitalisation du système de santé au Tchad en général et dans la localité de N'Djamena en particulier pour combler à l'insuffisance des formations sanitaires et améliorer la qualité de la prise en charge nutritionnelle.<sup>41</sup> Cette initiative comprenait le recrutement de paramédicaux (essentiellement des infirmiers d'Etat). Une première cohorte de 100 paramédicaux a été recrutée et formée à N'Djamena sur le Paquet minimum d'activités (PMA) en mai 2012 en vue de leur déploiement sur le terrain fin mai/début juin 2012.<sup>42</sup> (OCHA Bulletin d'information de mai 2012).

De même, en juin 2012, l'Unicef a affecté 100 agents de santé dans les différents centres de santé et hôpitaux dans la localité de Ndjamenana qui, même si récemment construits, n'étaient pas opérationnels par manque de personnel, ce qui a permis d'élargir assez rapidement la couverture géographique sanitaire de la localité de Ndjamenana.<sup>43</sup> Selon l'accord établi entre l'Unicef et le Ministère de la Santé Publique (MSP), ce personnel dont le recrutement a été fait selon les procédures du MSP et qui est payé dans un premier temps par l'Unicef selon les barèmes nationaux (fonds transférés au MSP), devrait être intégré à la fonction publique pour augmenter la capacité de l'Etat à répondre aux besoins sanitaires des populations de façon pérenne.<sup>44</sup> L'intégration d'une première cohorte d'une trentaine de ces infirmiers à la fonction publique s'est concrétisée dès le premier trimestre 2013.<sup>45</sup>

Toujours au même mois de juin de la même année 2012, l'Unicef a en outre annoncé que le recrutement et le déploiement des 300 paramédicaux supplémentaires prévus nécessiterait un financement de 7,7 millions de dollar américain.<sup>46</sup> Le succès à long-terme de cette initiative, qui a été favorablement accueillie par les intervenants interviewés, a permis à ces derniers de promouvoir des initiatives d'amélioration des populations défavorisées. En effet la plupart des centres de santé auxquels ils ont été affectés se trouvent dans la localité de Ndjamenana et dans d'autres zones de l'arrière-pays les plus pauvres et inaccessibles, ce qui n'est pas un facteur encourageant et qui pourrait provoquer leurs demandes de réaffectations.<sup>47</sup>

---

<sup>41</sup>«Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire», in *Rapport de Fond des Nations Unies pour l'Enfant*, New York, UNICEF, mai 2010, p. 34.

<sup>42</sup><http://www.com/OCHA Bulletin d'information de mai 2012>, consulté le 9/9/2018, 13h36min.

<sup>43</sup> B. Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, le 21/9/2018 à Ndjamenana,

<sup>44</sup> Idem.

<sup>45</sup> Idem.

<sup>46</sup><http://www.com/Rapport de situation UNICEF mai juin 2012>, consulté le 2/8/2018, 9h30min.

<sup>47</sup>Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans le 21/9/2018 à Ndjamenana.

De plus, on note qu'entre août et novembre de l'année 2012, l'Unicef a soutenu la formation de 363 agents de santé et volontaires. La formation de 123 agents et volontaires supplémentaires était planifiée en décembre 2012.<sup>48</sup> Les ONG rencontrées ont confirmé leur implication dans la formation et le recyclage de tous les responsables des centres de santé dans leurs zones d'intervention. D'après certaines parties prenantes, cette formation a été tardive, ne débutant que 6 mois après le début de la réponse.<sup>49</sup>

Au plan logistique, l'Unicef a fourni les intrants (produits thérapeutiques, médicaments, équipement et matériel) pour la prise en charge de la malnutrition aiguë sévère. Cet aspect de la réponse, a été un des plus largement discutés par les partenaires. Dès que les Aliments thérapeutiques prêts à l'emploi (ATPE) parviennent à N'Djamena, les dispositions sont prises pour qu'ils soient acheminés le plus tôt possible dans les régions sanitaires. Un stock de contingence est maintenu en capitale pour pallier aux éventuels cas d'urgence. Avec l'appui financier d'ECHO, l'Unicef prend en charge la logistique pour la livraison jusqu'aux structures prestataires. La procédure de fourniture d'intrants aux ONG a été présentée par la section Nutrition de l'Unicef lors de la réunion mensuelle du Cluster Nutrition en juin 2012.<sup>50</sup>

Par ailleurs, il convient aussi d'ajouter que l'Unicef avec le concours d'autres partenaires (l'OMS, GAVI) ont mené d'autres campagnes toujours dans le domaine sanitaire. Il s'agit notamment des campagnes vaccinales contre la poliomyélite afin de prévenir la propagation de maladies et d'améliorer la santé maternelle dans la localité de Ndjamen. Ainsi, en 2012, une campagne nationale contre la rougeole a permis de vacciner 2,27 millions d'enfants âgés de 6 mois à 5 ans.<sup>51</sup> En février 2014, plus de 780 000 enfants âgés de 6 mois à 5 ans soit 100 pour cent du public visé ont été immunisés contre la rougeole à la suite d'épidémies localisées dans la capitale, N'Djaména, et d'autres régions du pays. La campagne a été suivie d'une seconde campagne nationale conduite en deux phases, qui a atteint un taux de couverture vaccinale de 103 pour cent de l'objectif de 2,5 millions d'enfants vaccinés en juin 2014.<sup>52</sup> En octobre 2014, la seconde phase a atteint un taux de couverture vaccinale de 102 pour cent de 2,35 millions d'enfants vaccinés.<sup>53</sup>

---

<sup>48</sup>[http://www.com/Rapport\\_de\\_situation\\_UNICEF\\_novembre\\_2012](http://www.com/Rapport_de_situation_UNICEF_novembre_2012), consulté le 9/9/2018, 9h20min.

<sup>50</sup> Idem.

<sup>51</sup> Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, 21/9/2018 à Ndjamen.

<sup>52</sup> Idem.

<sup>53</sup> Idem.

Afin de sensiblement élargir les services de PTME, l'Unicef a soutenu de nombreuses interventions, allant de la formation de responsables de programmes et du personnel sanitaire, la planification décentralisée dans les 36 districts de santé, l'approvisionnement en fournitures, infrastructures et équipements médicaux, le renforcement de la coordination au niveau central et régional, l'assistance technique aux responsables de gestion et le suivi et l'évaluation dans la région de Ndjamen.

Les activités menées par l'Unicef dans la localité de Ndjamen nous a permis d'arriver aux résultats suivants : en 2013, l'Unicef et ses partenaires se sont concentrés sur la mise en œuvre des programmes tout en renforçant la capacité au niveau local. Ainsi, on note qu'au niveau de la santé, 122,000 enfants atteints de malnutrition aigüe sévère soignés dans 503 centres de santé. 475,000 enfants immunisés contre la poliomyélite, la méningite et la rougeole, y compris 88 000 dans des zones frontalières touchées par le conflit.

La malnutrition constitue un des problèmes majeurs de Santé Publique au Tchad. En dépit des efforts déployés par le Gouvernement, les Agences du Système des Nations Unies et les autres partenaires humanitaires et de développement pour réduire l'ampleur de la malnutrition, on note une persistance du phénomène. La conséquence la plus drastique est que l'on note des taux de mortalité qui sont parmi les plus élevés de la région, environ un (1) tchadien sur 7 meurt avant l'âge de 5 ans, et plus de 322 000 enfants souffrent de malnutrition aigüe sévère.<sup>54</sup> Selon les résultats de la dernière enquête nutritionnelle (SMART, 2017), l'on a enregistré un taux de la Malnutrition Aigüe Globale (MAG) au niveau national, soit 13,9% [13,2 - 14,7], avec la prévalence de malnutrition chronique qui reste élevée, 32,4% [31,2 – 33,7].<sup>55</sup>

Les autres indicateurs de santé et de nutrition ne sont pas aussi rassurants. Le taux d'anémie chez les enfants de 6 à 59 mois est de 76%, et 52% chez les femmes de 14-59 ans.<sup>56</sup> La carence en vitamine A chez les enfants en âge préscolaire est de 50%, et celle en iode est de 29% chez les enfants de même tranche d'âge. Le taux de mortalité maternelle chez les femmes de 15-49 ans est de 860 décès pour 100 000 naissances vivantes. Selon l'EDS-MICS (2014-2015), les décès maternels représentent 45 % de tous les décès de femmes de 15-49 ans.<sup>57</sup>

---

<sup>54</sup>[https://www.com./Rapport UNICEF au Tchad 2016](https://www.com./Rapport_UNICEF_au_Tchad_2016), consulté le 6/8/2018, 12h30min.

<sup>55</sup>Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, le 21/9/2018 à Ndjamen.

<sup>56</sup>Idem.

<sup>57</sup> Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, 21/9/2018 à N'Djamena.

La courbe des indicateurs de nutrition et de santé reste sombre. Cependant, parmi toutes les différentes formes de la malnutrition, le retard de croissance est la forme qui a le plus d'impact négatif sur le développement du pays. Il se manifeste de manière très précoce, dès la période intra-utérine et perdure pendant la phase cruciale de développement de l'enfant, à savoir jusqu'à 24 mois "fenêtre d'opportunité des 1000 jours" selon les Séries "The Lancet" 2008 et 2013.<sup>58</sup> Aujourd'hui encore, il est clairement établi que le retard de croissance pendant cette période critique est responsable de dommages irréversibles sur les capacités physiques et cognitives des enfants et donc de facto, sur celles des adultes qu'ils deviendront. Cette forme de malnutrition, moins visible que l'émaciation, cause des dégâts aussi considérables.

Au Tchad, les pertes totales associées à la sous-nutrition sont estimées à 575 500 000 000 de FCFA soit 1 166 000 000 de dollar américain. Ces pertes correspondent à 9,5% du PIB.<sup>59</sup> L'élément le plus important dans ces coûts est la perte de productivité potentielle en raison de la mortalité associée à la sous nutrition (Coût de la Faim, 2015-2016). Parmi les causes de la malnutrition, on peut citer d'une part l'inadéquation du régime alimentaire des jeunes enfants. Ce qui comprend l'initiation à l'allaitement dès les premières heures de la naissance, la pratique de l'allaitement maternelle jusqu'à 6 mois et l'introduction d'une alimentation complémentaire adaptée à partir de 6 mois. D'autre part, les pathologies infantiles récurrentes comme la diarrhée, le paludisme et la pneumonie constituent également l'une des causes de la malnutrition chez les enfants.<sup>60</sup> A cela s'ajoutent les causes sous-jacentes liées à l'insécurité alimentaire, aux mauvaises pratiques de soins, les grossesses très rapprochées des mères, à la qualité de l'eau et l'assainissement et à l'accès limité aux services sociaux de base sans oublier les causes profondes ou structurelles liées aux crises sociopolitiques, aux inégalités liées au genre, à la mauvaise gouvernance etc.

Le contexte de pauvreté structurelle, aggravé par une faible capacité institutionnelle à fournir aux populations un accès aux services sociaux de base et une quasi absence d'opportunités économiques, renforce la fragilité persistante du Tchad, où la population reste exposée à des risques climatiques et sécuritaires. Malgré plus de 9 ans d'action humanitaire, les vulnérabilités à la base n'ont pas pu être réduites de manière significative.

---

<sup>58</sup>Idem.

<sup>59</sup>[https://www.com./Rapport UNICEF 2016](https://www.com./Rapport_UNICEF_2016), consulté le 5/7/2017, 11h40min.

<sup>60</sup>Ibid.

Les experts préviennent que même si les gens ont un meilleur accès à la nourriture, des taux élevés de malnutrition persisteront si d'autres secteurs clés ne sont pas aussi abordés.<sup>61</sup> Moins de la moitié des personnes de N'Djamena ont accès à l'eau potable et seulement 3% des femmes pratiquent l'allaitement maternel exclusif. Cela signifie que la plupart des bébés tchadiens boivent régulièrement de l'eau sale, causant des diarrhées récurrentes, qui à leur tour conduisent à la malnutrition.<sup>62</sup> L'offre de soins de santé est insuffisante pour aider les enfants lorsqu'ils sont malades. Alors que le secteur de la sécurité alimentaire de l'Appel global pour N'Djamena en 2012 a été bien financé à 97% et la nutrition à 87%, l'eau et l'assainissement a été seulement financé à 36% et la santé à 24%. Tant que ces chiffres ne sont pas plus équilibrés, les agences humanitaires préviennent que les communautés au Tchad continueront d'être vulnérables aux sécheresses récurrentes et la malnutrition chronique va continuer.

En outre, pour asseoir ses actions, le SNU a posé plusieurs autres actions stratégiques dans le domaine de la nutrition parmi lesquels la définition des termes de références pour cadrer ses actions en nutrition, un plan d'action annuel de nutrition, une contribution décisive à l'étude sur les coûts de la faim, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes conjoints de nutrition (Programme conjoint de production locale et de fortification d'alimentaire de complément – Pro-Fort). L'inventaire des actions des Agences de l'ONU pour la nutrition et l'organisation d'une retraite des résultats de l'inventaire et la définition de sa vision pour la nutrition. Aussi, les résultats attendus de son assistance au Gouvernement du Tchad en générale et en particulier la région de N'Djamena dans la lutte multisectorielle contre la malnutrition.

Les engagements des différentes Agences des NU pour le Tchad sont consignés dans un document stratégique commun appelé UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement).<sup>63</sup> Ce document est parfaitement aligné sur la Vision 2030 et sur son Plan Quinquennal 2017-2021 et a été formulé sur la base du diagnostic stratégique de N'Djamena.<sup>64</sup>

Il constitue le cadre de partenariat stratégique entre le système des Nations Unies et le Gouvernement du Tchad pour les cinq prochaines années. Sur la base de ses avantages

---

<sup>61</sup>Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, le 21/9/2018 à Ndjamen.

<sup>62</sup>Idem.

<sup>63</sup><https://www.com/> UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 3/8/2017, 11h30min.

<sup>64</sup><https://www.com/> UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 21/5/2017, 12h40min.

comparatifs, de ces principes de programmation, le système des Nations Unies (SNU) entend appuyer le gouvernement d'ici 2021 à contribuer :

- Au développement du capital humain ;
- Au renforcement de mécanismes de protection sociale en faveur des groupes vulnérables ;
- A l'amélioration de la gestion des crises et catastrophes ;
- Au renforcement de la durabilité des systèmes de production, et à la promotion de la gouvernance, de la paix et de la sécurité.<sup>65</sup>

L'UNDAF 2017-2021 se nourrit aussi des stratégies régionales dont la Stratégie Intégrée des Nations Unies pour le Sahel (SINUS) et les priorités du pays relatives à l'Alliance Globale pour l'Initiative Résilience (AGIR) ainsi que les Objectifs de Développement Durables (ODD) qui sont adaptés aux besoins et réalités nationaux. Les leçons tirées de la mise en œuvre des cadres stratégiques intérimaires du SNU, des plans de réponse humanitaire (HRP) et les rapports d'évaluation successifs des OMD.<sup>66</sup> Le SNU soutient le combat contre les causes sous-jacentes des vulnérabilités structurelles qui affectent la région de N'Djamena, et assurer le lien entre humanitaire et développement.<sup>67</sup> Il fixe ainsi les orientations prioritaires pour le SNU, à l'horizon 2021, et décline la stratégie des Nations Unies dans le cadre du renforcement de son unité d'action dans la région de N'Djamena.

Pour matérialiser leur cadre de coopération et d'assistance au Gouvernement du Tchad, les différentes Agences ont signé un Mémoire d'Entente qui se matérialise par une élaboration annuelle d'un plan de travail leur permettant de travailler ensemble depuis 2013. Dans cet élan de "Delivery As One" dans le domaine de la nutrition, le Réseau des Nations Unies pour le SUN a été formalisé en Janvier 2016 et est actuellement opérationnel avec 5 Agences notamment le PAM, UNICEF, UNFPAFAO et l'OMS.<sup>68</sup> Ce réseau reste ouvert à toutes les Agences NU qui interviennent directement ou indirectement dans le renforcement la nutrition. Ce réseau collabore étroitement avec le Comité Technique Permanent pour la nutrition et l'Alimentation (CTPNA), cadre technique de coordination de la nutrition au niveau national

---

<sup>65</sup>Ibid.

<sup>66</sup>Taha Hassan, directeur adjoint de l'hydraulique pastorale, coordinateur de la composante Accès à l'eau potable UNICEF TCHAD, 64 ans, le 21/6/2017 à Ndjamena.

<sup>67</sup>Idem.

<sup>68</sup><https://www.com.un.org/undaf-2017-2021-rapport-des-plan-cadre-des-nations-unies-d-assistance-au-developpement>, consulté le 21/5/2018, 10h46min.



qui se décline au niveau régional en CRNA et avec les huit autres réseaux SUN opérant dans le pays.<sup>69</sup>

En outre, pour asseoir ses actions, le SNU a posé plusieurs autres actions stratégiques du domaine de la nutrition dans la localité de N'Djamena. Parmi ces définitions des termes de références pour cadrer ses actions en nutrition, un plan d'action annuel de nutrition, une contribution décisive à l'étude sur les coûts de la faim, l'élaboration et la mise en œuvre des programmes conjoints de nutrition (Programme conjoint de production locale et de fortification alimentaire de complément -Pro-Fort) dans ladite localité. L'inventaire des actions des Agences de l'ONU pour la nutrition et l'organisation d'une retraite qui a été consacrée essentiellement à l'analyse des résultats de l'inventaire et la définition de sa vision pour la nutrition et les résultats attendus de son assistance aux populations dans la lutte multisectorielle contre la malnutrition dans la région de N'Djamena.<sup>70</sup>

En plus de renforcer la veille sanitaire et d'agrandir les infrastructures, l'Unicef a assuré l'acheminement de denrées nutritionnelles et de médicaments essentiels pour la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère dans les centres nutritionnels thérapeutiques de la bande sahélienne et de la région de Ndjamen. Étant donné la grave pénurie de personnel formé dans le secteur de la santé au Tchad, l'Unicef a aidé au recrutement, à la formation et au paiement des salaires de presque 400 sages-femmes et d'autre personnel paramédical travaillant dans des centres de santé de la bande sahélienne, dans le sud et dans la région du Lac, afin d'intégrer des services de santé maternelle et infantile avec des services nutritionnels.<sup>71</sup> Cette initiative a amélioré l'accès à des soins de qualité pour 6,6 millions de personnes dans la localité de Ndjamen. L'œuvre de l'Unicef étant ses tentacules dans les luttes contre les mutilations génitales et autres atteintes aux droits de l'enfant et de la femme.

## **2- Les luttes contre les mutilations génitales et autres atteintes aux droits de l'enfant et de la femme**

La loi 006 de 2002 sur la santé de la reproduction qui condamne toutes les formes de violences contre les femmes a été révisé et implémenter grâce aux efforts de l'UNICEF. En 2015, près de deux femmes sur cinq (38 %) ont déclaré avoir été excisées, une proportion en

---

Taha Hassan, directeur adjoint de l'hydraulique pastorale, coordinateur de la composante Accès à l'eau potable UNICEF TCHAD, 64 ans, entretien le 21/6/2017a Ndjamen.

<sup>70</sup> Idem.

<sup>71</sup> Idem.

baisse comparé à 2004 (45 %) <sup>72</sup> Cependant, le degré de prévalence varie considérablement en fonction du lieu de résidence, de l'appartenance ethnique et du niveau d'alphabétisation. Dans la région de Ndjamena, à peu près 37,2 % des jeunes filles, ont été excisées contrairement à d'autres régions. En fonction de l'appartenance ethnique, on constate que la quasi-totalité des femmes ont subi cette pratique dans les groupes ethniques arabes (85 %) et Dadjou / Kibet / Mouro (92 %). <sup>73</sup> A Ndjamena, un représentant des autorités locales indique que la mutilation génitale des jeunes filles continuent d'être pratiquées mais de manière officieuse : "Entre temps [avant] l'excision était faite tambour battant, en ville, ici, avec des grandes cérémonies. Maintenant même celles qui le font, se cachent en brousse dans les campements agricoles, pendant la saison pluvieuse et elles le font là-bas en clandestinité." <sup>74</sup>

En outre et en dépit de la loi de 2015 interdisant le mariage des enfants et qui fixe l'âge officiel de l'union matrimoniale à 18 ans, les mariages précoces restent la norme et les filles continuent de faire l'objet d'arrangements familiaux et religieux dès leurs premières règles. Au moment de l'enquête démographique de santé, 30 % des femmes de 25–49 ans étaient déjà en union avant d'atteindre 15 ans, et 70 % avait moins de 18 ans. <sup>75</sup> L'âge médian d'entrée en première union des femmes de 25–49 ans est estimé à 16 ans, contre 22 ans pour les hommes. De l'avis de nos informateurs, dans la localité de Ndjamena, le mariage précoce est la forme de violence la plus citée dans les entretiens : "Le mariage précoce est une coutume dans notre communauté, mais un vrai danger pour la fille : grossesse, intervention chirurgicale, mort et aussi plusieurs cas de figure." <sup>76</sup>

Dans le même ordre d'idées, l'Unicef a mené des actions très remarquables dans la protection des enfants et des femmes. En effet, au Tchad en général et dans la localité de Ndjamena en particulier, l'Unicef a construit un système complet et opérationnel de protection et de lutte contre la violence faite envers les enfants. En 2015 par exemple, l'on a enregistré des campagnes louables de l'Unicef avec l'appui des partenaires à l'instar du FNUAP pour mettre fin au mariage des enfants. Ces initiatives ont été menées sous le parrainage du Président de la République du Tchad et dans le cadre de la campagne de l'Union africaine : *End Child Marriage Now*. Cette campagne est appuyée par un mouvement important de communication et de

---

<sup>72</sup>[https://www.com.fr/Rapport-des-Nations-Unies ; Lutte contre les mutilations génitales, 2015](https://www.com.fr/Rapport-des-Nations-Unies-Lutte-contre-les-mutilations-genitales-2015), consulté le 5/7/2018, 1h50min.

<sup>73</sup>Ibid.

<sup>74</sup> Moudoukemtar, consultant national UNICEF TCHAD, 49 ans, le 2/4/2018 à Ndjamena.

<sup>75</sup>Idem.

<sup>76</sup>Idem.

mobilisation sociale à tous les niveaux.<sup>77</sup> Le président Idriss Deby Itno a signé une ordonnance interdisant le mariage d'enfant de moins de 18 ans. Cette ordonnance a été adoptée par le Parlement le 30 juin 2015. L'Assemblée Nationale s'est également engagée à adopter et appliquer des lois contre la violence basée sur le genre et le mariage des enfants. Elle a plaidé pour que des ressources importantes soient allouées en faveur de programmes qui visent à changer les normes sociales, les valeurs et les pratiques et a exhorté le gouvernement à promouvoir l'éducation des filles.<sup>78</sup>

Les autorités traditionnelles et coutumières, ainsi que celles religieuses, sont venues appuyer et influencer le mouvement pour cesser la maltraitance et l'exploitation des femmes et des enfants. Une gynécologue invitée à un panel de discussion à l'occasion de la semaine internationale des droits des femmes à N'Djamena en mars 2017 dresse un constat accablant des conséquences en matière de santé reproductive pour les filles excisées et mariées très jeunes :

Les filles que l'on marie à l'âge de 12 ans, elles n'ont pas fini leur croissance, leur vagin est encore immature, et ce type de violence voit surtout des complications à l'accouchement. Cette forme s'appelle la fistule. [...] Ces femmes qui sont des victimes de viol, dans les ménages, ou après un mariage forcé, en bas âge, ont des complications d'accouchement. Parce qu'elles accouchent à domicile, elles ne consultent pas, et c'est les accoucheuses traditionnelles qui le font, et elles ne tiennent pas compte de leur taille ni de leur immaturité de bassin ; elles accouchent un enfant mort-né et s'en sortent avec une fistule. Ces filles après une fistule, elles perdent les urines au quotidien, elles perdent les selles au quotidien, et la majorité est abandonnée par leur mari.<sup>79</sup>

De ce qui précède, on note que l'Unicef a été au centre de lutte contre les mutilations génitales des droits des enfants et des femmes au Tchad en général et dans la localité de N'Djamena en particulier.

Au terme de ce chapitre, il apparaît que le Tchad en général et la localité de Ndjamen a rencontré plusieurs difficultés dans son développement social. C'est grâce à l'appui de certaines ONG parmi lesquelles l'Unicef et bien d'autres, ont apporté leurs aides financier et techniques la région de Ndjamen. Ces aides ont permis au Tchad de surmonter les difficultés auxquelles il fait face et de se tenir debout. L'Unicef par ses interventions a soutenu le gouvernement tchadien dans les domaines de l'éducation à travers la construction des infrastructures scolaires, la formation et le renforcement du personnel enseignant, et au niveau du domaine de la santé ou plusieurs infrastructures sanitaires ont été construit. C'est aussi grâce

<sup>77</sup> Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans, le 20/7/2018 à Ndjamen.

<sup>78</sup> Idem.

<sup>79</sup> Mlle S. Djekoundade, assistante administrative du représentant UNICEF TCHAD, le 3/9/2018 à Ndjamen.

à l'Unicef que les mutilations génitales et toutes atteintes aux droits des enfants et de la femme ont baissé durant ces 5 dernières années.

**CHAPITRE III :**  
**L'APPORT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIONS DE  
L'UNICEF, DIFFICULTES RENCONTREES PAR CETTE  
INSTITUTION DANS LA REGION DE N'DJAMENA**

Il est question dans ce chapitre dans un premier temps d'évaluer l'impact des actions menées par l'UNICEF présent au Tchad. Il sera question de présenter ensuite les difficultés qu'elle rencontre au quotidien et qui occultent dans une certaine mesure la portée des actions menées par cet acteur de développement. Le chapitre fera également mention du rôle ambiguë, des critiques et reproches dont elle fait l'objet au quotidien.

## **I- L'INCIDENT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIONS DE L'UNICEF AU TCHAD**

Au-delà de la multitude d'actions menées par l'UNICEF au Tchad, l'impact socio-économique de celle-ci peut être évalué tant sur le plan social qu'économique.

### **1- Sur le plan social**

L'œuvre de l'UNICEF a bénéficié aux populations du Tchad sur le plan social à plusieurs niveaux. Elle est perçue sur le plan de l'éducation et de la formation, sur l'amélioration de l'offre des services sociaux et sur le plan d'adduction d'eau potable.

#### **a) Sur le plan de l'éducation et de la formation**

L'impact social des acteurs de développement à savoir l'Unicef est observable sur le plan de l'éducation et de la formation. Ces deux volets ont bénéficié tout particulièrement à l'enfant en détresse grâce par exemple à l'action de parrainage initiée par l'UNICEF. Le principe de parrainage a "fourni une possibilité de formation, d'instruction aux 'laissés-pour compte' qui se sont trouvés un cadre qui leur permet d'acquérir non seulement une bonne éducation mais surtout un métier générateur de revenus<sup>1</sup>".

Le gouvernement du Tchad a commencé la revitalisation du système d'éducation en 2012, dans le cadre de la stratégie intérimaire pour l'éducation et l'alphabétisation (SIPEA), qui met l'accent sur l'offre équitable de l'éducation de qualité aux enfants. Ce renouveau a relancé un partenariat-cadre autour de l'éducation, avec des partenaires techniques et financiers clés affirmant leur soutien pour améliorer l'accès et la qualité de l'éducation. Partie prenante de ce développement, l'UNICEF a œuvré et plaidé activement pour faire inclure le Tchad dans d'importants mécanismes de financement mondiaux. Depuis 2014, la feuille de route pour la mise en œuvre, appelée la « feuille de route du séminaire gouvernemental de Dougia sur la revitalisation du système éducatif au Tchad » a été développée et suivie rigoureusement par le

---

<sup>1</sup> Monier, Salas, Mallet, *Les droits de l'enfant...*, pp.122-132.

bureau du Premier Ministre à des échéances mensuelles, avec la participation de tous les acteurs de l'éducation. En outre, l'UNICEF a soutenu le développement de 22 plans d'éducation régionaux qui sont basés sur les besoins spécifiques de chaque région et qui aideront à informer le plan décennal de développement de l'éducation et de l'alphabétisation (PDDEA) au Tchad.

Le Projet de revitalisation de l'éducation de base du Tchad (PREBAT) a été financé par le partenariat mondial pour l'éducation (GPE) et Eduquer un enfant (Educate a Child, EAC), un programme mondial de la fondation Education avant tout (Education Above All, EAA). Le projet aide à améliorer l'accès à l'éducation élémentaire de qualité pour un million d'enfants à partir de 2013 pendant une durée de trois ans dans des régions ciblées. Ci-dessous quelques images des bénéficiaires de cette initiative.

**Photo 8 :** les enfants ayant bénéficiés de l'aide sanitaire de l'Unicef dans le domaine alimentaire et sanitaire à l'école Djabada-alfirache de N'Djamena.



**Sources :** UNICEF, “Progrès pour les enfants”, rapport de l’UNICEF, 2005, p. 75<sup>2</sup>.

L’UNICEF a également soutenu la réalisation du modèle des écoles amies des enfants dans des régions ciblées. Afin d’augmenter la portée du modèle, des normes minimales d’”école amie des enfants” et un programme-cadre ainsi que des outils de suivi ont également été développés pour le Tchad.

<sup>2</sup> UNICEF, “Progrès pour les enfants”, rapport de l’UNICEF, 2005, p. 75<sup>2</sup>.

Au Tchad, les enseignants communautaires représentent 74 pour cent du corps enseignant dans les écoles publiques et communautaires, et la plupart n'ont pas de qualification formelle. Par conséquent, l'UNICEF soutient la formation des enseignants par le biais d'un programme de qualification diplomate ayant une durée de deux ans à N'Djamena. En 2012, la première promotion de 595 enseignants formateurs, parmi lesquels 177 étaient des femmes, ayant fini leur formation et devenues des enseignants qualifiés et ont été envoyés dans les écoles de la localité et voir dans tout le pays. Ces enseignants ont pu délivrer un enseignement de qualité à environ 14 000 élèves. En 2013, une nouvelle promotion de 503 enseignants a été retenue pour le programme.

Ce fut évidemment aussi une voie de recours pour de nombreuses familles dont la progéniture a bénéficié de la formation offerte par l'organisation.<sup>3</sup> Ainsi, l'UNICEF a durant plus de dix ans de fonctionnement au Tchad scolarisé plus de 25 000 enfants tant dans le primaire que dans le secondaire.<sup>4</sup> Cela a permis que la jeune fille par exemple considérée jadis comme marginalisée soit désormais respectée et considérée comme une personne à part entière, comme un être qui a la possibilité de bénéficier de son droit le plus absolu. C'est-à-dire celui de l'instruction et de la scolarisation. C'est ainsi qu'en reconnaissance de la scolarisation que lui a offert l'UNICEF par le biais du parrainage, une fille tchadienne exprime sa gratitude en ces termes :

Je suis très fière d'avoir bénéficié du parrainage de l'UNICEF. Grâce à elle je vais à l'école et aujourd'hui je suis à même de m'exprimer en français. De plus, je peux maintenant discuter avec les autres filles qui ne sont pas comme moi. Sincèrement je remercie l'UNICEF et lui souhaite d'œuvrer davantage dans l'éducation de la jeune fille Tchadienne non scolarisée.<sup>5</sup>

L'avis de Moudou kemtar est presque identique :

Moi à l'époque lorsque l'UNICEF s'est installée chez nous j'étais parmi les premières personnes à pouvoir bénéficier du principe de parrainage. Ma marraine s'est occupée de ma scolarité du primaire jusqu'à l'heure actuelle bien qu'elle se trouve en Belgique. Nous communiquons par l'entremise des conseillers qui travaillent sur le terrain. Elle est déjà venue me rendre visite trois fois en l'espace de dix ans. Mon vœu aujourd'hui c'est de lui offrir comme cadeau l'admission au Baccalauréat. Car elle a trop fait pour moi et moi je n'ai encore rien fait pour elle. Tout en étant fier du soutien qu'elle m'a apporté, je souhaite qu'elle s'occupe de moi après mon Baccalauréat.<sup>6</sup>

L'un des principaux acquis de l'UNICEF est d'avoir scolarisé plus de trois quart des Tchadiens des deux sexes. La conséquence est que ceux inscrits dans les différentes écoles peuvent maintenant converser en français avec aisance comme leurs frères et sœurs d'autres

<sup>3</sup> Mbassi Ngono, "Assistance du Fond ..." p. 68.

<sup>4</sup> Monier, D. Salas, A. Mallet, *Les droits de l'enfant...*, pp. 122-132.

<sup>5</sup> Entretien avec Ouma Zenabou, promotrice ONG, 56 ans, Ndjamen 9/06/2018.

<sup>6</sup> Moudoukemtar, consultant national UNICEF TCHAD, 49 ans, le 2/4/2018 à Ndjamen.



pays. En allant à l'école, ils ont acquis des connaissances. Et à ce jour, ils sont à même de choisir ce qu'ils veulent faire. De plus, le fait d'aller à l'école pour ces Tchadiens autrefois méprisés et marginalisés leur a permis de raffermir leur sentiment d'appartenir à une population à part entière. Ce qui leur permet désormais de se familiariser avec le mode de vie de leurs "voisins frères"<sup>7</sup>. Cet état de choses confirme cette pensée de Singleton qui dit justement que "ce que les Tchadiens vont devenir dépend à la fois de ce qu'ils auront décidé eux-mêmes et de ce que les systèmes d'autres acteurs sociaux leur permettront de déterminer"<sup>8</sup>. Ainsi, un total de 7804 enfants inscrits aujourd'hui dans le programme ont été tous parrainés dans 149 villages du Tchad avec 402 parrains individuels soutenant des projets de développement. La construction de cette relation est l'élément central dans la finalité du parrainage qui consiste à bâtir une communauté consciente impliquée et unie autour des besoins des nécessiteux<sup>9</sup>.

Par ailleurs, face à une offre d'éducation insuffisante, une répartition inégale des infrastructures scolaires, la pauvreté des familles, un environnement scolaire non approprié, le taux relativement faible d'alphabétisation des adultes et l'impact culturel sur l'importance de l'éducation, l'UNICEF a trouvé des solutions. Elle a soutenu une série d'efforts qui offrent des possibilités d'apprentissage accessibles et abordables aux enfants et aux jeunes à travers une gamme de plateformes allant des années d'apprentissage précoce et de stimulation à une formation professionnelle efficiente<sup>10</sup>.

Les activités à mettre à l'actif des autres organisations sont reluisantes et positives. Ainsi par exemple les autorités du bureau de l'UNICEF de la Région de Kanem interrogés sur le volet de l'éducation sont unanimes qu'un travail considérable soit abattu par cette institution. L'un de nos informateurs souligne la place de choix qu'occupe l'éducation dans la vie d'un homme et partant de la société toute entière :

Education develops a child personality, talents and his mental and physical abilities. A part from personal development, it also contributes to economical social development. If all parents are aware of his, i do not think they deny their children this vialot right.<sup>11</sup>

Comme on le voit, l'éducation est essentielle pour le développement d'un enfant et même pour une société toute entière. Elle est vitale pour les perspectives futures et le développement même de la région et partant du pays. Car "sans le savoir, il n'y a pas d'avoir,

---

<sup>7</sup> Meunier, *L'application de la Convention...*, p. 160.

<sup>8</sup> Ibid.

<sup>9</sup> Ouma Zenabou, promotrice ONG, 56 ans, le 9/06/2018 à Ndjamena.

<sup>10</sup> Ibid.

<sup>11</sup> Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans le 20/7/2018 a Ndjamena.

sans le savoir il n'y a pas de richesse''<sup>12</sup>. L'éducation constitue de ce fait un outil puissant pour briser le cycle de la pauvreté. Elle est la pierre angulaire sur laquelle reposent les perspectives et les opportunités d'emploi futur.

Les activités visant à construire ou à restaurer les établissements scolaires, à prendre en charge les maîtres bénévoles sont aussi à saluer car l'UNICEF opérant dans le domaine de l'éducation a véritablement contribué à sortir le Tchad de l'ornière, de sa léthargie en matière d'infrastructures et de formation des enseignants. Ainsi, pour l'UNICEF, une dizaine d'écoles sont à mettre à son actif durant la période où elle se donnait aux investissements.

Par ailleurs, la présence de nouveaux bâtiments a servi de motivation à l'intéressement de l'école par de nombreux jeunes. Elle a également permis de désenclaver certaines localités qui ont, grâce à l'action de l'UNICEF vu pour la première fois un bâtiment construit en matériaux définitifs. Fier de tout ce que l'UNICEF a jusqu'ici réalisé, le chef de Mao exprime sa gratitude en ces termes : ''je remercie l'UNICEF, qui par son action contribue positivement et favorablement à l'éducation de la jeunesse''<sup>13</sup>. Pour sa part, le chef du village Yao en appelle à l'esprit civique des uns et des autres pour qu'aucun cas de vandalisme ne soit exercé sur les différentes réalisations de l'UNICEF.

Quoi qu'il en soit, il faut noter que les dons comme les tables bancs, le matériel de bureau destiné aux maîtres d'écoles ont contribué à améliorer le rendement des établissements qui en ont bénéficié. Ainsi, les élèves qui, hier écrivaient sur leurs genoux ou sur les tables-bancs de fortune, connaissent eux aussi la joie d'apprendre dans de salles de classes équipées en tables-bancs modernes. Ce qui de toute évidence a eu un impact considérable sur le taux de scolarisation.

Toutes ces actions conjuguées ont donc permis de relever le taux d'alphabétisation, et de scolarisation des enfants et femmes. Ainsi, grâce aux efforts de l'UNICEF, le taux d'alphabétisation est passé de 11,62% des années 60 et 80 à plus de 40,98% dans les années 2000<sup>14</sup>. Le taux de scolarisation a également connu un bon sans précédent dépassant même les espoirs des acteurs et des responsables de l'administration et ceux de l'UNICEF qui œuvrent dans le domaine de l'éducation.<sup>15</sup> L'encouragement que fait un agriculteur du village de Irma donne le grand élan à l'UNICEF. Il s'exprime en disant :

---

<sup>12</sup>[http://www.com/Rapport\\_de\\_situation\\_UNICEF\\_novembre\\_2012](http://www.com/Rapport_de_situation_UNICEF_novembre_2012), consulté le 9/9/2018, 9h20min.

<sup>13</sup> Ouma Zenabou, promotrice ONG, 56 ans, le 9/06/2018 à Ndjamena.

<sup>14</sup> Mbassi Ngono, '' Assistance du Fond...'' p. 56.

<sup>15</sup> Ibid., p. 74.

Nous ici au village de Irma saluons le rôle efficient joué par la société civile toute entière qui s'est impliquée de manière efficace dans la lutte contre la pauvreté à travers l'alphabétisation, la scolarisation de nos enfants et bien d'autres aspects de l'éducation. Ce qui m'incite à appeler les autorités publiques, les collectivités locales et l'ensemble des organismes publics et privés à établir avec cette société civile toutes les formes de partenariat et lui fournir toute sorte d'aide pour qu'elle œuvre davantage dans la lutte contre la pauvreté.<sup>16</sup>

Manifestement, grâce à l'action de l'UNICEF, la jeunesse de N'Djamena peut se dire prête à relever les défis. Car le développement de ce pays n'a aucun espoir et aucun avenir sans l'esprit, les valeurs, les engagements et l'énergie de la jeunesse. Ce sont les jeunes instruits et éduqués qui feront du Tchad un pays où il fait bon vivre, et qui seront jugés non pas en fonction de ce qu'ils contestent mais plutôt de ce qu'ils préconisent. Ainsi, le conseiller de l'UNICEF explique que :

Je suis convaincu que, de toutes les initiatives auxquelles j'ai participé, le programme de l'éducation d'une manière générale est le plus important et le plus enrichissant. D'abord parce que les jeunes ont compris la nécessité d'aller à l'école, puis parce qu'ils savent désormais quoi en faire de ce qu'ils auront appris. Pour tout dire, on ne peut préparer l'avenir en fonction de nos jeunes, mais bien nos jeunes en fonction de l'avenir.<sup>17</sup>

#### **b) Contribution de l'UNICEF au développement des services sanitaires**

Le développement socio-économique de tout pays passe par la production des personnes en bonne santé.<sup>18</sup>L'œuvre de l'UNICEF a bénéficié aux populations cibles de différentes manières. En réalité, si les décennies 60 et 80 n'ont pas été très fructueuses dans le domaine sus-évoqué, elles ont néanmoins posé les jalons d'une importante activité dans le domaine.

En effet, les réformes économiques et les PAS ont considérablement réduit le champ d'intervention de l'État. Et le secteur de la santé étant multisectoriel, il y avait une urgence d'une participation active de tous les bénéficiaires car la couverture sanitaire gratuite en soins et en médicaments aux couches de la population n'étaient plus garanties. La pleine participation des communautés de base à la gestion et au financement des activités du secteur de santé du Tchad, telle que défini par les nouvelles politiques de l'État, est aujourd'hui plus que jamais la solution alternative pour surmonter les contraintes à l'objectif assigné par l'OMS à savoir « *la santé pour tous* ». Le coût de prestations de services de santé est très souvent au-dessus des avoirs ou des actifs de la population.<sup>19</sup> Ainsi, seul un système d'assistance et de solidarité peut

---

<sup>16</sup>Mlle S. Djekoundade, assistante administrative du représentant UNICEF TCHAD, entretien le 3/9/2018N'djamena.

<sup>17</sup>Achta Inda, Cadre du personnel Unicef-Tchad, 39 ans, le 21 / 07/2017 a N'djamena.

<sup>18</sup>J.-J. Friboulet, "Développement économique et social", in *Encyclopédie Universalis*, Paris, *Universalis*, tome 7, 1996, p.316

<sup>19</sup> Djongdiné Barnabé, Ancien personnel de santé Unicef, 69 ans, le 10/05/2017a N'djamena.

garantir la réussite de cette participation et, contribuer efficacement à la réduction de la paupérisation des populations du Tchad.<sup>20</sup>

C'est dans cette optique que l'UNICEF opérant à N'Djamena à travers ses activités a procédé au rapprochement des centres de santé des populations et assurer des services minima de santé à moindre coût et parfois gratuitement. Il a également pris en charge les populations les plus démunies. Ainsi, leurs actions ont eu une incidence majeure sur les populations notamment dans le domaine médical. Car, les services médicaux qu'elles ont bénéficiés ont incontestablement contribué à alléger les souffrances.

Dans le domaine sanitaire, l'éradication de la poliomyélite est l'une des plus grandes priorités de santé publique du pays depuis la recrudescence du poliovirus sauvage en 2009. La région de N'djamena avait été exempt de poliomyélite auparavant mais suite à la faible couverture vaccinale et à la mauvaise qualité des campagnes d'immunisation de masse, le poliovirus sauvage est réapparu après les années de conflit. Cependant, grâce à l'engagement du gouvernement tchadien, soutenu par des bailleurs engagés et au travers d'une proche collaboration avec l'UNICEF et l'OMS, le pays a pu interrompre la transmission du poliovirus sauvage. En 2011, cette même région avait atteint un triste record avec 132 cas déclarés. Les deux derniers cas de poliovirus sauvage et de poliovirus dérivé d'une souche vaccinale ont été déclarés en juin 2012 et en mai 2013 respectivement, marquant ainsi des étapes importantes vers l'éradication de la poliomyélite. L'éradication de la maladie dans un laps de temps relativement court n'est pas seulement un résultat remarquable et tangible. Elle est intervenue dans un pays en proie à l'instabilité politique, avec le risque omniprésent de transmission depuis les villes du Nigéria voisin où la situation est endémique.

Entre 2012 et 2015, des journées nationales et locales de vaccination et des campagnes de rattrapage ont touché plus de 3 millions d'enfants de moins de 5 ans. Résultat : 85 pour cent des enfants tchadiens ont été immunisés avec au moins trois doses du vaccin oral contre la poliomyélite<sup>21</sup>. Une attention particulière a été apportée pour atteindre les enfants provenant de populations qui n'avaient pas été immunisées auparavant tels que les communautés nomades, les réfugiés et les personnes déplacées.

En plus d'enrayer la poliomyélite, l'UNICEF, l'OMS, GAVI et les partenaires ont soutenu d'autres campagnes vaccinales afin de prévenir la propagation de maladies et

---

<sup>20</sup> Kadidja Zenabou, Ancien personnel de santé Unicef, 45 ans, le 9/10/2018 à Ndjamen.

<sup>21</sup> A. Mahamat Hassan, Directeur de la planification coordinateur de la composante amélioration d'offre de soin Unicef Tchad, 58 ans, le 21/8/2018 à Ndjamen.

d'améliorer la santé maternelle. Rougeole : En 2012, une campagne nationale contre la rougeole a permis de vacciner 2,27 millions d'enfants âgés de 6 mois à 5 ans<sup>22</sup>. En février 2014, plus de 780 000 enfants âgés de 6 mois à 5 ans soit 100 pour cent du public visé ont été immunisés contre la rougeole à la suite d'épidémies localisées dans la capitale, N'Djaména, et d'autres régions du pays. La campagne a été suivie d'une seconde campagne nationale conduite en deux phases, qui a atteint un taux de couverture vaccinale de 103 pour cent de l'objectif de 2,5 millions d'enfants vaccinés en juin 2014<sup>23</sup>. En octobre 2014, la seconde phase a atteint un taux de couverture vaccinale de 102 pour cent de 2,35 millions d'enfants vaccinés.<sup>24</sup>

La lutte contre le tétanos n'a pas été en reste : En 2013, 66 pour cent de 550 000 femmes ciblées ont reçu deux doses de vaccination par anatoxine tétanique au cours de la vaccination de routine. En 2014, respectivement, 1,6 million et 1,5 million de femmes en âge de procréer ont été immunisées lors des premières et deuxièmes phases des campagnes de vaccination par anatoxine tétanique dans 35 districts de santé de neuf régions. Elles représentaient un taux de couverture de plus de 100 pour cent par phase. Les 47 districts restants ont été desservis en avril 2015, avec la première phase de la campagne atteignant un taux de couverture de 90 pour cent.<sup>25</sup>

Dans le domaine de l'assistance sociale, la fourniture des services aux populations les plus touchées par la pauvreté permet à celles-ci de maîtriser la taille de leurs familles et l'adéquation avec les revenus. De même, les actions dans le sens du contrôle du rythme de croissance de la population et de la réduction des effets démographiques liés aux maladies et aux décès des mères et des enfants contribuent à l'amélioration du cadre de vie des populations surtout rurales. Ces actions sont à mettre à l'actif de l'UNICEF opérant dans la zone sus-citée même si certaines ne sont illustrées notamment du fait des moyens financiers et humains dont elle dispose.

En outre, les services de prévention de maladies et de soins primaires fournis par l'UNICEF permettent une amélioration de l'état général de santé des populations, conduisant ainsi à une population saine, active et vigoureuse œuvrant pour un développement du pays<sup>26</sup>. Pour la prévention de la pandémie du VIH/SIDA, beaucoup d'associations et des comités de lutte contre cette pandémie ont été créés à travers tout le pays. En matière de lutte contre le paludisme, l'objectif de réduire de 50% la morbidité et la mortalité chez les populations les plus

---

<sup>22</sup> Fourissala, et J., Gormo, *Changement climatique et ...*, p. 48.

<sup>23</sup>ibid

<sup>24</sup>Ibid p. 54.

<sup>25</sup> Issa. Mardo, directeur général adjoint Unicef Tchad, 69 ans, le 2/9/2018 à N'Djamena.

<sup>26</sup> Djongdiné Barnabé, Ancien personnel de santé Unicef, 69 ans, le 10/05/2017 à Ndjamena

vulnérables a été presque atteint. L'action de l'UNICEF a ainsi permis aux membres des comités de renforcer leur capacité dans la promotion des comportements familiaux clés en faveur par exemple d'enfants âgés de moins de cinq ans avec un accent sur la participation des hommes dans la santé maternelle et infantile.

Le volet formation a également porté ses fruits. Elle a permis à plusieurs familles de modifier complètement leur mode de vie. En exprimant sa gratitude à l'UNICEF, une ménagère s'exprime en ces mots : “après la formation offerte par l'UNICEF, je sais maintenant que les problèmes de santé de ma famille et moi se trouvent autour de nous. Après donc cette formation, j'ai ouvert les yeux<sup>27</sup>”. L'avis d'une autre ménagère est presque identique : “Avant je pensais que la malnutrition est causée par la sorcellerie. Maintenant après la formation, je sais désormais qu'elle peut être traitée avec des denrées alimentaires trouvées dans notre entourage et en quelques jours. Mon enfant ne sera plus parmi les enfants ayant un petit poids”<sup>28</sup>.

### **c) Contribution au projet d'adduction d'eau potable**

Le ravitaillement en eau potable par l'UNICEF aux populations bénéficiaires est salué par toute. En effet, ces populations accueillent avec joie et allégresse les actions de cette organisation.

Enfin la fin du calvaire, fini les longues distances et les files d'attentes jadis vécu par les habitants. Aujourd'hui, les populations sont très contentes et moi-même avec, car nous avons désormais une eau de bonne qualité qui sort de cette pompe. Nous souhaitons que ce genre d'actions se multiplie ici chez nous parce que les populations s'accroissent chaque jour. De plus, certaines populations parcourent toujours de longues distances pour venir s'approvisionner de cette eau<sup>29</sup>.

C'est en ces termes de remerciement, de satisfaction et de vœux que les populations à travers leur chef apprécient ce qui est fait par l'UNICEF sur le terrain. Il ajoute en disant que : “c'est en réalité un soulagement, cette pompe pour moi est un signe annonciateur des réalisations à venir et surtout de l'épanouissement des populations de mon village”<sup>30</sup>

Par ailleurs, un chef d'établissement ajoute que les biens-faits de l'eau surtout potable ne sont pas quantifiables. Pour lui, le forage dont a bénéficié son établissement vient tout simplement limiter les mouvements des élèves. “Car dit-il avant l'installation de celui-ci, les élèves étaient obligés d'aller s'approvisionner en eau dans les sources des quartiers voisins. Ce qui de toute évidence favorisait la flânerie et l'école buissonnière. Toute chose qui avait un

<sup>27</sup> Kadidja Zenabou, Ancien personnel de santé Unicef, 45 ans, le 9/10/2018 à Ndjamena.

<sup>28</sup> Nafissatou Roumbaye, ménagère, 52 ans, le 9/10/2018a Ndjamena.

<sup>29</sup> Djongdiné Barnabé, Ancien personnel de santé Unicef, 69 ans, le 10/05/2017 à Ndjamena

<sup>30</sup> R. Tadjibe Faba, Cadre et ancien membre actif de l'Unicef, 40 ans, le 25/9/2018à N'Djamena

impact négatif sur les résultats de fin d'année."<sup>31</sup> La lecture que donnent les autorités administratives est objective. Elles apprécient ce qui est fait sur le terrain par l'UNICEF. L'appréciation faite de cette dernière est par exemple la suivante :

Nous ne pouvons apprécier son intervention chez nous qu'à sa juste valeur. Car les services que peuvent en tirer le monde rural sont très bénéfiques quant à l'amélioration de leurs conditions de vie. Disons ici que toutes les actions menées contribuent à rendre la vie plus agréable à la campagne, comme en ville. Les domaines d'intervention de l'UNICEF sont vastes et concernent les besoins, si non vitaux, du moins fondamentaux du développement rural. A ce titre et au vu des réalisations observées sur le terrain, je puis dire qu'il y a matière à félicitation<sup>32</sup>.

Comme on peut le constater, l'appréciation des actions de l'UNICEF en ce qui concerne le volet social est globalement positif. Qu'en est-il du volet économique ?

## **2- L'impact de l'UNICEF sur le plan économique**

L'impact de l'UNICEF dans le domaine économique peut être apprécié à travers sa contribution à la mise en place et à la réhabilitation des infrastructures, à la micro-finance, à la création d'emplois et à la contribution au développement rural et à la sécurité alimentaire.

### **a) Contribution de l'UNICEF au développement rural et à la sécurité alimentaire**

L'UNICEF opérant au Tchad s'investit dans plusieurs domaines d'activités. Cependant, les secteurs où l'on retrouve le plus d'activités, sont le développement rural (agriculture, élevage et foresterie), le renforcement des capacités et l'information.

En effet, ce qui confirme la présence dans le secteur de l'agriculture, l'élevage démontre que le monde paysan est grand bénéficiaire d'offre faite par cette organisation. L'UNICEF apporte effectivement aux agriculteurs et éleveurs, des aides en améliorant des techniques agricoles, en y introduisant de nouvelles variétés de cultures, surtout au niveau des cultures vivrières et maraichères et en renforçant leurs capacités dans le domaine du marketing et de la diversification de leur production.

Ainsi, malgré quelques difficultés rencontrées dans la mise en place effective des actions en faveur de l'agriculture, les responsables de l'UNICEF sont satisfaits de leur travail.

L'ouverture de nos activités à tous les planteurs a été, dans l'ensemble réussie. Des effets sont visibles dans l'amélioration du style de vie des planteurs. Leur pouvoir d'achat a sensiblement augmenté. Ils améliorent rapidement les aménagements de leurs habitants remplaçant notamment les matériaux locaux

<sup>31</sup> Wangnamou David, Enseignant membre, 40 ans, le 5/7/2017 à N'Djamena.

<sup>32</sup>Rapport du projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad, février 2008, p. 6.

par des matériaux importés, principalement des tôles. Nous avons pu ainsi donner à tous les planteurs les possibilités d'améliorer leurs conditions de vie. Cela a conduit à une plus juste répartition des revenus<sup>33</sup>.

Les populations sont également satisfaites de l'appui que leur apporte cet acteur de développement. Bien que les avis soient quelques fois divergents, néanmoins l'action de l'UNICEF est considérable et presque révolutionnaire. Le sentiment dominant à la suite des ateliers de formation est l'optimisme. "J'ai acquis beaucoup de choses et je pense que cela va améliorer le fonctionnement de la forêt communautaire 'déclaré un participant"<sup>34</sup>.

Je suis satisfait du travail abattu par ces acteurs de développement dans notre région. En ce qui me concerne, j'ai bénéficié de l'UNICEF un important don de produit et de matériel agricoles. Ce don était constitué des fongicides, deux brouettes, des machettes, un pulvérisateur. Tout ce matériel m'a permis de mettre ma plantation à jour. Et, aujourd'hui je puis m'exprimer heureux parce que les lendemains sont meilleurs qu'avant, je récolte près de trente sacs de riz et soixante sacs de maïs chaque année. Je peux donc dire pour ma part que je suis satisfait du travail qu'abat l'UNICEF sur le terrain et leur souhaite beaucoup de bonheur dans son action en faveur de la lutte contre la pauvreté chez nous<sup>35</sup>.

Un autre exprime sa satisfaction tout en relevant les limites en ces termes :

Ce que je peux dire c'est qu'effectivement j'ai bénéficié des formations de l'UNICEF en matière d'agriculture mais aussi des dons en nature tels qu'un pulvérisateur, une brouette et bien d'autres. Le village a pu aussi bénéficier de ces actions. Seulement, l'UNICEF nous laisse souvent agir seul dans nos plantations. Ce qui peut avoir des limites dans la mise en œuvre de ce qu'on a appris. En réalité, il nous abandonne souvent très vite<sup>36</sup>.

Un assistant forestier intervient en ces termes :

Nous avons pris conscience que les gestionnaires n'ont pas les connaissances nécessaires pour gérer les finances des forêts communautaires. Cet atelier de travail a été façonné de sorte à améliorer la situation. L'assiduité et la forte implication des participants lors de cet atelier de travail ont démontré l'importance qu'ils accordaient à cette formation. Nous sommes convaincus que l'application du savoir acquis ici va conduire à une gestion plus transparente des entreprises de foresterie communautaire et remporter le support de la population locale<sup>37</sup>.

Quoi qu'il en soit, l'UNICEF a compris le rôle moteur que peut et doit jouer le paysan.

Car,

Le vrai héros de l'avenir de l'Afrique, c'est le paysan. Ou bien le paysan se met en marche et produit plus, fait vivre la brousse et participe à l'élaboration d'un tissu, à l'amélioration du territoire et alors de l'Afrique à un destin. Ou bien tout continue à se passer entre les mains de l'État, dans les villes, dans les ports sur le modèle européen, et l'Afrique est mal partie<sup>38</sup>.

<sup>33</sup> A. Mahamat Nour, secrétaire permanent de l'Unicef au Ndjamena, 59 ans, le 10/9/2017 à N'Djamena.

<sup>34</sup> Wangnamou David, Enseignant, 40 ans, le 10/5/2017 à N'Djamena.

<sup>35</sup> Alawane Oumar, riverain de la zone forestière, 63 ans, le 10/03/2018 à N'Djamena.

<sup>36</sup> Mahamat Abdel Tassir, commerçant, 59 ans, le 10/07/2018 à N'Djamena.

<sup>37</sup> Dakréo Fulbert, agent forestier Tchad, 45 ans, le 10/11/2018 à N'Djamena.



Du point de vue de l'organisation sociale, l'UNICEF a aidé le monde paysan à se regrouper dans les associations ou comités de développement afin de mieux défendre leurs intérêts tout en adoptant une discipline associative. Toutes ces actions militent en faveur des politiques et programmes de sécurité alimentaire et partant de la lutte contre la pauvreté.

De par son action, l'UNICEF participe au renforcement des capacités de ses membres et de la population en leur apportant des techniques appropriées dans divers domaines de la vie. Les nombreux séminaires, conférences, ateliers et formation proprement dits permettent à une franche importante de la population d'acquérir des connaissances et d'être conscientisée sur les problèmes qui dominent leur espace vital.

### **b) Contribution de l'UNICEF à la création des métiers générateurs de revenus**

L'UNICEF participe à la création d'emplois et à la redistribution de revenus<sup>39</sup>. Qu'ils soient permanents ou bénévoles, ces emplois contribuent d'une manière ou d'une autre à la réduction du chômage du fait qu'une partie des jeunes sortant des écoles ou des déflatés de la fonction publique est de temps en temps résorbée grâce à la création et aux travaux de l'UNICEF. D'après cette dernière, les organisations de la société civile du Tchad, contribuent à la création d'emplois à raison de :

- Emplois permanents et temporaires : 36,4%
- Emplois saisonniers exclusifs : 9%

Au regard des chiffres sus-évoqués, on comprend aisément que l'UNICEF considère la composante jeune comme une priorité. C'est la raison pour laquelle l'encadrement de celle-ci est primordial. C'est pour l'avoir compris et intégré que cet acteur de développement est sorti des fonds baptismaux pour initier et soutenir les efforts sans cesse croissants des jeunes en matière de formation et d'insertion professionnelle.

A mi-parcours, les chiffres sont évocateurs. Sur plus de trente mille jeunes d'ores et déjà formés et accompagnés dans leur processus d'insertion socio-économique en l'espace d'un demi-siècle, quatre-vingts pour cent de ces jeunes sont engagés dans une activité génératrice de revenus.<sup>40</sup> La devise de cet acteur de développement "insertion socioprofessionnelle pour tous" éclaire à suffisance leurs mobiles et objectifs. Véritable relais de la politique gouvernementale en matière d'insertion des jeunes, cette organisation jette le dévolu sur la récupération et

<sup>39</sup>Rapport Unicef, Etude sur la protection sociale au Tchad, République du Tchad/Unicef, 2010,

<sup>40</sup><http://dev.tchadotheque.org/images/pdf10062013/139693911Etude-sur-la-protection-sociale-au-Tchad-Analyse->

l'insertion socio-économique des jeunes à travers l'apprentissage et l'exercice de petits métiers générateurs de revenus, l'autopromotion des jeunes par l'amélioration de leur statut. Ce qui de toute évidence favorise la création en leur faveur d'un cadre de concertation et de dialogue, le soutien et l'encadrement des jeunes dans leur quête permanente du mieux-être que l'amélioration de leurs conditions de vie.

Visiblement, s'ils sont bien conduits et soutenus, les projets de l'UNICEF pourraient à terme remarquablement soulager les pouvoirs publics<sup>41</sup>. Pour cause, à travers leur potentielle répercussion socioéconomique, les problèmes tels que la délinquance juvénile, le banditisme sont résolus. De plus, cela permet le renforcement des capacités organisationnelles et structurelles des jeunes. Ce qui, de toute évidence, peut avoir un impact considérable dans le processus de lutte contre la pauvreté.

Comme on le voit, l'interminable combat pour l'insertion professionnelle des jeunes restent préoccupant. Aucune initiative ne saurait être superflue. A l'image de l'UNICEF, il s'agit pour toutes les composantes de la société de fédérer les énergies pour gagner le pari.

S'il y a un domaine dans lequel l'UNICEF a réussi, c'est bien celui de la microfinance<sup>42</sup>. Quoi qu'il en soit, cet acteur de développement a abattu un travail d'une importance capitale, dans tous les domaines d'activités économiques.

#### **c) Contribution à la mise en place et à la réhabilitation des infrastructures (routes, centres de santé, écoles ...)**

Dans le domaine de la mise en place et de la réhabilitation des infrastructures telles que les écoles, les dispensaires, les routes et ponts, etc., les projets exécutés par l'UNICEF permettent d'assurer la conservation du patrimoine et de faciliter l'accès des populations aux services sociaux. Grâce à cette structure, l'amélioration des conditions de travail et de vie se renforce. Toutes ces infrastructures permettent par exemple de désenclaver les localités, d'aider et de favoriser la circulation des biens et des personnes, ainsi que d'établir une meilleure communication entre les populations riveraines.

L'UNICEF a compris l'importance des infrastructures notamment les routes, les centres de santé et bien d'autres. Car elles sont un vecteur de développement socio-économique, notamment dans le processus de lutte contre la pauvreté. Au total, la réhabilitation ou la

---

<sup>41</sup>Houssang Djimyara, personnel assistant financier de l'Unicef à Ndjamena, 48 ans, le 10/8 /2017 à Ndjamena.

<sup>42</sup>Houssang Djimyara, personnel assistant financier de l'Unicef à Ndjamena, 48 ans, le 10/8/2017 à Ndjamena.

construction des routes par cet acteur de développement est un élément vital dans les échanges entre les communautés.

### 3- Contribution de l'UNICEF au transfert de l'aide au développement

Les acteurs de développement opérant au Tchad sont en proie à un manque accru de ressources financières malgré leur intervention dans la production et la commercialisation des biens et services. Ils trouvent difficilement des ressources sur place, l'Etat n'autorisant qu'une ouverture limitée aux fonds publics. Les cotisations annuelles des membres de cette structure sont assez limitées pour lui permettre d'avoir des fonds propres substantiels.

**Photo 9** : les enfants de l'école de OASIS de TOUMAI ayant bénéficiés des aides scolaires de la part de l'UNICEF.



**Source** : Tchad-Analyse-de-la-situation-et-recommandations-operationnelle-Unicef Octobre, 2010.

En clair, les dépenses s'accroissent à partir du moment où les bailleurs de fonds imposent la mise en œuvre des activités suivant leurs domaines de prédilection (principalement dans le domaine social et culturel au nom de la lutte contre la pauvreté). Cette situation se vérifie au Tchad, où l'assistance extérieure dépasse largement les subventions reçues de l'Etat et les fonds propres destinés au budget.

Cependant, quand on considère ces budgets et sources de financements sous l'angle de l'assistance dont bénéficie l'UNICEF de la part des bailleurs de fonds et d'autres organismes, on peut affirmer que l'UNICEF participe au transfert des devises dans les pays où elle est

implantée. Par le jeu de partenariat avec certaines ONG des pays du Nord, l'UNICEF opérant au Tchad injecte ainsi, des fonds importants dans le pays.

D'une manière générale, les activités menées par l'UNICEF au Tchad concourent à l'amélioration du cadre de vie et des conditions de vie des populations dans leur ensemble. Ce qui revient à dire que l'action de l'UNICEF constitue un impact non négligeable sur le développement socio-économique du pays parce qu'elle contribue à la réduction de la pauvreté. Seulement, la portée de son action est limitée par un certain nombre de contraintes et de difficultés. Toute chose qui a un impact sur le processus de lutte contre la pauvreté.

## **II-LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'UNICEF DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SES ACTIONS**

Malgré leur reconnaissance par l'État et leur participation active dans le processus du développement endogène du pays, les nouveaux acteurs du développement ont du mal à faire passer leurs idées et à mettre en œuvre des projets du fait qu'ils manquent des financements nécessaires, par ce qu'ils ne sont pas rompus dans le processus de négociation, d'analyse et de décision leur permettant de mobiliser facilement des ressources<sup>43</sup>. Or, ce qui explique l'efficacité de leur action, c'est le caractère fondamental de leur contribution et la pertinence de leur démarche<sup>44</sup>.

Seulement, la réussite d'une telle stratégie nécessite entre-autre le renforcement de l'action de l'UNICEF à travers le dépassement des multiples contraintes qu'elle subit. Il s'agit en particulier de la modicité ainsi que de l'irrégularité de ses ressources financières, de la faiblesse quantitative et qualitative de ses ressources humaines, de sa conception basique du travail basé sur l'amateurisme ; autant d'handicaps qui continuent de peser négativement sur ses actions et limitent fortement l'efficacité de ses programmes dans le domaine de la lutte contre la pauvreté.

### **1- La contrainte financière**

Parmi les multiples problèmes qui limitent les actions de l'UNICEF, il y a la contrainte financière. Elle est pesante, pressante et permanente. En effet, face à des besoins sans cesse larges et croissants, les moyens de financement dont dispose l'UNICEF sont fort limités et

---

<sup>43</sup>R.I. Manamon, "l'inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté par le Fonds des Nations Unies pour la population dans la ville de N'Djamena au Tchad", mémoire de master en sociologie, université de Yaoundé 1,2012.

<sup>44</sup> Mbassi Ngonu, " Assistance du Fond ..." p. 72.

variables<sup>45</sup>. Tous les responsables de celle-ci rencontrés mettent en avant et invoquent avec beaucoup d'insistance cette problématique de financement. La grande insuffisance ainsi que l'irrégularité de ses ressources financières constituent sa préoccupation majeure, ce qui réduit sensiblement ses projets et rend difficile toute visibilité et toute planification de ses actions.

Il faut souligner que d'une manière générale, les ressources de l'UNICEF intervenant dans le domaine de la lutte contre la pauvreté sont dominées par les dons et subventions de la communauté internationale.

Ainsi, à cause de cette contrainte financière, l'UNICEF éprouve d'énormes difficultés à envoyer son personnel en formation. Cette difficulté est aussi notée au niveau de la gestion quotidienne des affaires et est caractérisée par le manque de techniques modernes de gestion. Si le financement s'arrête, on ne trouvera même plus de quoi payer les employés. On sera obligé de les congédier et le projet sur lequel on travail prendra également fin''<sup>46</sup>.

De plus, sa dépendance financière des bailleurs de fonds oriente ses objectifs et peut exiger des changements dans ses stratégies. Ainsi, pour conduire son action, l'UNICEF courtise les gros donateurs : les firmes transnationales et les Etats. Cette proximité favorise l'affairisme des dirigeants et la politisation des grandes causes<sup>47</sup>.

## **2- La problématique des ressources humaines**

La problématique des ressources humaines constitue également un handicap de taille au niveau de l'action de l'UNICEF<sup>48</sup>. Le problème des ressources humaines se trouve à plusieurs niveaux.

D'abord il y a l'insuffisance quantitative du personnel, étant donné ses moyens financiers très limités<sup>49</sup>. Ainsi, l'Unicef travaille avec un petit nombre d'employés permanents à plein temps. Ceci est d'autant plus problématique que les bailleurs de fonds répugnent à couvrir les dépenses récurrentes des projets sociaux et en particulier celles liées à la rémunération du personnel de cette structure de l'Organisation des Nations Unies.

La faiblesse du personnel permanent de l'UNICEF se dédouble de sa formation insuffisante notamment en matière de préparation, d'exécution, d'évaluation et de suivi des

---

<sup>45</sup> Brahim Taha Hassan, directeur adjoint de l'Hydraulique pastorale, coordinateur de la composante d'accès à l'eau potable, Unicef Tchad, 40 ans, le 21/9/2018 à Ndjamen.

Achta Inda, Cadre du personnel Unicef-Tchad, 39 ans, 21 / 07/2017 à Ndjamen.

<sup>47</sup> Ibid.

<sup>48</sup> Achta Inda, Cadre du personnel Unicef-Tchad, 39 ans, le 21 / 07/2017 à Ndjamen.

<sup>49</sup> Wangnamou David, Enseignant, 40 ans, le 5/7/2017a Ndjamen

projets sociaux<sup>50</sup>. En effet, la majeure partie des ressources humaines des organisations travaillant dans le domaine social manque cruellement de compétences en matière de gestion administrative et financière, d'évaluation des projets de comptabilité. Ce qui pose les grands problèmes de pérennisation des actions réalisées et de suivi post projet<sup>51</sup>.

L'appui sur le volontariat et le bénévolat est source de problème de la qualité de travail et de continuité dans leurs actions<sup>52</sup>. En effet, le processus des projets depuis son élaboration jusqu'à son suivi dépend souvent du bon vouloir, de la possibilité, de l'engagement d'un personnel volontaire et non professionnel. Ainsi, beaucoup de projets se trouvent peu étudiés, mal exécutés et non suivis. Leur impact sur la population cible apparaît ainsi fort modeste.

A partir de là, on s'aperçoit que ce sont les moyens financiers qui déterminent les actions entreprises par l'UNICEF, même si leurs incidences sur les populations pauvres concernées ne sont pas évidentes et positives. Des projets réalisés non pas par ce qu'ils permettent une certaine amélioration des conditions de vie des populations pauvres, mais simplement par ce qu'on a trouvé un bailleur de fonds qui est disposé à financer de tels projets. La programmation de l'exécution des actions sont faites selon les centres d'intérêts des bailleurs de fonds qui déterminent les projets. Or la logique doit être inversée en identifiant d'abord les projets dont la population a le plus besoin et qui aurait un impact social certain et ensuite rechercher les ressources financières de tels projets. Ceci est d'autant plus préjudiciable que les projets sociaux exigent une certaine technicité. Par exemple, la construction d'un château d'eau potable nécessite des connaissances relatives au débit du puits, à la puissance de la pompe.

En tout état de cause, l'UNICEF souffre d'un déficit de professionnalisme, butte sur une insuffisance de financement et est victime des desseins parfois inavoués. Ces difficultés constituent un handicap au bon fonctionnement de son activité.

On voit donc qu'une difficulté à laquelle fait face l'UNICEF est le manque de ressources humaines. Si les questions de développement humain ne sont pas suffisamment défendues, c'est en partie à cause des lacunes qui existent déjà dans le dispositif et la faiblesse des obligations des acteurs chargés de la mise en œuvre des programmes de l'UNICEF. Qu'il s'agisse du personnel non qualifié, de ce manque de personnel, de structures adéquates de formation pour moniteurs, de centres spécialisés dans la matière, absence des structures répondant aux normes etc. le personnel de l'UNICEF affirme que : « Nous avons premièrement des difficultés d'ordre

---

<sup>50</sup> Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans, le 20/7/2018 à Ndjamen.

<sup>51</sup>Ibid.

<sup>52</sup>[https://www.com./Rapport UNICEF 2016](https://www.com./Rapport%20UNICEF%202016), consulté le 5/7/2017, 11h40 min.

structurels, également, les structures étatiques au lieu d'être complémentaires se créent des problèmes »<sup>53</sup>. L'État tchadien doit régulariser le fonctionnement des ONG. Construire des crèches et orphelinats fonctionnant à travers le pays et, prendre de nouvelles mesures pour les rendre aptes à mieux servir la collectivité.

La présente étude, en se situant dans le contexte de la crise tchadienne, a montré comment il est encore difficile de conjuguer les écrits et l'action réelle. Dans la recherche des causes de cette situation, nous sommes partis de l'hypothèse qu'il pourrait exister des lacunes au niveau du dispositif de protection qui expliquent le peu d'effectivité des droits de l'enfant, particulièrement son droit à la santé et son droit à l'éducation. En réalité, toute tourne autour d'une réelle volonté politique. Les faiblesses dans le respect des droits fondamentaux de l'enfant sont certes liées à l'insuffisance du dispositif de protection (structure d'encadrement). Elles perdurent du fait de l'absence d'une volonté forte d'appliquer et de faire appliquer les normes existantes, qui même lacunaires, ont le grand mérite d'exister (désolidarisation de la population). C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles, Boane Roch, un de nos informateurs déclarait : « La population muette fait obstacle au mécanisme de protection des enfants par leur désolidarisation en ne collaborant pas avec nos factions sur le terrain »<sup>54</sup>.

Les ressources humaines pour la protection de l'enfant sont fortement concentrées dans les zones urbaines. Bien que la formation disponible en assistance sociale a été, dans le passé, forte au Tchad et a conduit à un ratio de travailleurs sociaux par habitant beaucoup moins élevé que pour les autres pays de la sous-région<sup>55</sup>.

Si les enfants sont considérés comme l'avenir du pays, dit le vieil adage, leur éducation doit être pris à la base c'est-à-dire l'UNICEF doit octroyer aux familles en difficulté des allocations mensuelles qui leur permettraient de créer un environnement favorable pour que l'enfant puisse vivre en toute dignité et dans le respect de ses droits.

### **3- Le manque de coordination et d'évaluation**

Les grandes difficultés rencontrées en matière de coordination des différents intervenants dans le domaine de la lutte contre la pauvreté apparaissent à deux niveaux :

---

<sup>53</sup> MAIPA WESPA, 52 ans, responsable de la Promotion et la Protection de la Famille et des Droits de l'Enfant, entretien le 15/10/ 2018a Ndjamena.

<sup>54</sup> Interview avec BOANE Roch, 44 ans, Chef 5<sup>ème</sup> Bureau région militaire inter-armée, Bamenda 7 avril 2019, 19 :30.

<sup>55</sup> Cartographie et Analyse du Système National de Protection de l'Enfant au Cameroun, 'UNICEF', Décembre (2014), P.120.

En premier lieu entre les organismes de l'État et les départements ministériels d'une part, et l'UNICEF d'autre part, le même projet se trouve parfois programmé par les deux types d'intervenants<sup>56</sup>. Ainsi, par exemple un programme d'équipement d'infrastructures scolaires, sanitaire et un programme d'adduction d'eau potable dans certaines localités du pays se sont révélés programmés aussi bien par l'État que par cette structure onusienne opérant dans les mêmes localités. Ce qui se traduit par des doubles emplois tout en se sentant concurrents<sup>57</sup>.

En second lieu, entre l'UNICEF et certaines ONG dans la mesure où elles se livrent souvent à des concurrences malsaines en intervenant dans les mêmes domaines et en ciblant les populations identiques<sup>58</sup>. Aussi, la concurrence pour l'acquisition des financements crée-t-elle un climat de méfiance qui caractérise les relations entre les différents organismes. Étant donné cette dépendance, certains projets pour lesquels un suivi n'a pu être assuré, prennent fin avec l'arrêt du financement, bien qu'ils soient intéressants et innovants.

En ce qui concerne le problème de l'évaluation, il faut dire que la majorité des organisations ne font pas ou n'aiment pas l'autoévaluation. Cela pose problème car chaque structure doit marquer un temps d'arrêt afin de pouvoir faire un bilan de ce qui a été fait, ressortir les limites. Or cela n'est pas inscrit à l'ordre du jour de ces organisations. Elle n'est pas une priorité pour elles. A ce propos on distingue deux raisons principales pour lesquelles l'autoévaluation n'est pas une priorité pour ces organismes.

L'absence de pression autour des performances que devraient réaliser les structures onusiennes et les organisations rend secondaire, dans l'échelle de leurs priorités, toute évaluation de leur propre travail. Par comparaison, la pression autour des performances à réaliser est bien plus grande pour les organisations commerciales qui travaillent dans une économie de marché concurrentielle que pour les organisations de développement<sup>59</sup>.

Pour lui, il faut donc considérer que d'une part les échelles de valeurs disponibles pour une évaluation ne concordent jamais avec le contexte dans lequel évolue l'UNICEF ; d'autre part et c'est la deuxième raison, les méthodes d'évaluation existantes ne semblent pas appropriées

---

<sup>56</sup><http://www.com/Rapport de situation UNICEF mai juin 2012>, consulté le 2/8/2018, 9h30min.

<sup>57</sup>Rapport Unicef, Étude sur la protection sociale au Tchad, République du Tchad/Unicef, 2010

<sup>58</sup>Condorelli, La Rosa, Scherrer, *Les Nations Unies et le droit...*, p. 408.

<sup>59</sup>Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans, le 20/7/2018 à Ndjamena.



pour cette structure qui aura du mal à les intégrer pleinement à leur fonctionnement institutionnel propre<sup>61</sup>.

### **- Le manque d'infrastructures de communication et le problème de mentalité des populations**

Le problème d'enclavement des zones d'action de l'UNICEF de développement constitue aussi un handicap majeur dans la réalisation de ses activités visant à éradiquer le phénomène de la pauvreté surtout dans les localités reculées et pauvres. L'absence d'infrastructures adéquates ou l'insuffisance de celles-ci notamment les télécommunications et les routes, particulièrement dans les zones d'étude, agit négativement sur le bon fonctionnement des activités de cette structure. Cette recrudescence du manque d'infrastructures de communication est une récurrence dans le pays. Ce qui rend parfois toute intervention impossible.

En dehors du manque d'infrastructures de communication, il faut ajouter la manière de penser le développement des populations. En effet, une bonne tranche de celle-ci ne perçoit pas le développement tel que les volontaires et les conseillers de l'UNICEF le présentent. Pour elle le développement doit s'accompagner d'effets immédiats parce qu'il ne sert à rien pour les acteurs de développement d'initier quoi que ce soit. Cette perception des choses se justifie par le niveau d'instruction des bénéficiaires qui est relativement faible. Ainsi, toute nouvelle stratégie visant à améliorer leur sort est vu d'un mauvais œil et très souvent celle-ci oppose une réticence vis-à-vis des acteurs de développement. A cela s'ajoute-leur manque d'engagement toute chose qui limite d'une manière ou d'une autre la bonne marche des actions de l'UNICEF sur le terrain.

### **III- LA REPUTATION DE L'UNICEF**

L'UNICEF a été porteur d'un nouvel espoir qui correspondait bien à la mode du « moins d'État » et la vague de libéralisation des années 1980. Relativement aux grandes agences d'aide bilatérale ou multilatérale, elle est apparue plus flexible, plus désintéressées et plus proches des populations dans leurs besoins. Mais à l'épreuve du temps, cette organisation n'a plus échappé à la critique. Sur le grand chantier d'aide, les maîtres d'œuvre n'ont pas forcément fait meilleure

---

figure que les promoteurs d'immobiliers. En matière de services sociaux comme d'actions humanitaires, l'avantage comparatif d'acteurs privés et non lucratif à bientôt été mis en doute.

### 1- Le regard des populations

De nombreux doutes et de nombreuses questions se sont progressivement multipliés, au fur et à mesure sans doute de la montée en puissance de ces nouveaux acteurs de terrain et de l'ampleur croissante des fonds qui transitent par eux<sup>62</sup>. Ces interrogations s'expriment en leur sein et émanent de leurs responsables, fondateurs, animateurs, promoteurs et enfin par des observateurs étrangers à l'univers de l'action et du financement du développement.

En effet, la position des dirigeants locaux de l'UNICEF est souvent ambiguë comme le dénonce par exemple l'historien burkinabé Joseph Ki-Zerbo dans son ouvrage intitulé *A quand l'Afrique*. Il estime que :

Beaucoup d'organismes internationaux sont dépendantes de l'opinion publique des pays riches et d'autres sont accrochées à des situations d'urgence et certaines souhaiteraient que ces situations durent le plus possible, car elles leur permettent de mener leur publicité, à travers les médias, à travers les images d'apocalypse qui mobilisent la pitié et la compassion des occidentaux<sup>63</sup>.

De même, il y a quelques années, l'ancienne responsable de l'UNICEF au Tchad soulevant<sup>64</sup> les avancées enregistrées au niveau du droit international et leur rôle de sentinelle<sup>64</sup>, s'interrogeait sur le manque de transparence, le coût de fonctionnement de plus en plus lourds des appareils et l'absence d'évaluation des actions. Jetant ainsi un pavé dans la marche des organismes internationaux, la géographe se demande si l'action humanitaire menée depuis des années contribue vraiment aujourd'hui au développement des sociétés où elles interviennent.

En effet, malgré les milliards injectés dans des secteurs liés au développement des sociétés qui sont dans le besoin, apparaissent continuellement de nouveaux champs d'interventions pour venir au secours des populations comme pour dire que la situation ne s'est guère améliorée. Sylvie B. accusait donc les organisations de n'être qu'une grosse machination servant à faire de l'argent au détriment de ceux que l'on prétend aider, à savoir les plus pauvres.

Je me suis vite rendu compte que j'étais confronté à un business. Le fossé se creuse entre l'attente des citoyens notamment les donateurs de l'humanitaire et la réalité de l'UNICEF. J'ai malheureusement l'impression que cette structure roule davantage aujourd'hui pour elle-même que pour les prétendus bénéficiaires. J'espérais pouvoir inverser la tendance, mais je n'ai pas les moyens de modifier la situation. Et de dénoncer pêle-mêle les salaires exagérés des cadres, le manque de transparence des organisations, les arguments publicitaires utilisés dans les appels aux dons, le mode de gestion purement comptable, la lourdeur des structures empêchant le travail dans l'urgence. J'ai le sentiment que certaines organisations

<sup>62</sup> Wangnamou David, Enseignant, 40 ans, le 5/7/2017a Ndjamena.

<sup>63</sup> J. Ki-Zerbo, *A quand l'Afrique...*, p. 24.

<sup>64</sup> Issa Mardo, directeur général adjoint Unicef Tchad, 69 ans, le 2/9/2018 à Ndjamena

tirent argument de la souffrance réelle des gens pour justifier leur existence et accroître leur part de marché. Leur perpétuation devient leur principale raison d'être et leurs vrais bénéficiaires une marchandise.<sup>65</sup>

Comme on le voit, l'UNICEF a souvent des desseins inavoués qui décrédibilisent sa place et son rôle important dans l'éradication du phénomène de pauvreté. Il apparaît de l'avis de nombreux observateurs que les actions de cet organisme international sont de plus en plus intéressées, leur action devenant de plus en plus ambiguë. Les représentations locales ne sont pas exemptes de ces dérives. Cette situation cause de surcroît la question de la durabilité : quel avenir pour un projet quand les responsables sont mutés ? Beaucoup de projets sont menés par des directions quasiment clientélistes ou avec un comité local de suivi quasiment « invisible ». Ce qui a l'avantage d'éviter des procédures et des administrations bureaucratiques, mais qui pose le problème de la légitimité de l'organisation et aussi des problèmes de gouvernance. A ce sujet, une ONG dans une étude relève que :

Il semble en effet que le déploiement d'un organisme international est souvent plus lié à la recherche de bases géostratégiques qu'aux activités à entreprendre. Ces organisations sollicitent auprès des structures qu'elles jugent capables de les soutenir, aide, assistance, appui, partenariat, collaboration et financement parfois même avant d'être opérationnelle<sup>66</sup>.

Pour sa part, un leader associatif pense que :

Les organisations internationales et les ONG internationales estiment que là où elles sont implantées Afrique, devient ipso facto un territoire inscrit dans la liste de leur panacée. Elles peuvent dicter leur loi sans conteste pour les populations supposées être bénéficiaires d'une action lorsqu'elle est posée ou envisagée.<sup>67</sup>

La cacophonie observée dans le secteur des actions de l'UNICEF est d'autant plus préoccupante que le principe de spécialité et de spécificité de cet organisme est bafoué. Dès lors, il n'est pas surprenant de voir une structure comme l'UNICEF s'intéresser à des thématiques antagonistes justes pour glaner des financements. Dans ce sens, un des membres de MOUSTIFA relève que "un organisme ou une ONG spécialisée par exemple dans la protection de la faune sauvage ne peut légitimement et sans susciter quelques doutes, s'imposer dans le domaine de l'observation des élections et prendre des positions politiques sans aucun rapport avec la protection de la faune"<sup>68</sup>. En clair, le plus grand reproche de l'UNICEF par exemple, est lié au fait que la plupart des responsables sont davantage mués par l'appétit politique. Toute chose qui le confine à une inconscience des difficultés et souffrances des populations sans lesquelles leur existence perd tout sens.

<sup>65</sup> Boudingao Sylvie, assistante administrative à Ndjamen TCHAD le 03/09/2018 à Ndjamen.

<sup>66</sup> Djacmaola Wangribi, responsable ONG Vision Futur, Ndjamen TCHAD, le 18/11/2018a Ndjamen.

<sup>67</sup> Tafardine Saleh Rim, responsable de l'association MOUSTIFA TCHAD, le 17/11/2018 à Ndjamen.

<sup>68</sup> Léon Gondelbaye, membre de l'association MOUSTIFA TCHAD, le 17/11/2018a Ndjamen.

En sommes, La présente étude, en se situant dans le contexte de la crise tchadienne, a montré comment il est encore difficile de conjuguer les écrits et l'action réelle. Dans la recherche des causes de cette situation, nous sommes partis de l'hypothèse qu'il pourrait exister des lacunes au niveau du dispositif de protection qui expliquent le peu d'effectivité des droits de l'enfant, particulièrement son droit à la santé et son droit à l'éducation. En réalité, toute tourne autour d'une réelle volonté politique. Les faiblesses dans le respect des droits fondamentaux de l'enfant sont certes liées à l'insuffisance du dispositif de protection (structure d'encadrement). Elles perdurent du fait de l'absence d'une volonté forte d'appliquer et de faire appliquer les normes existantes, qui même lacunaires, ont le grand mérite d'exister (désolidarisation de la population).

**CHAPITRE IV:**  
**LES RETOMBES DE L'ACTION DE L'UNICEF DANS LA**  
**REGION DE N'DJAMENA, ENJEUX ET PERSPECTIVES**

Les activités menées par L'UNICEF dans la région de N'Djamena en vue d'améliorer la situation des enfants en particulier, de la population en générale et de veiller à la protection de leurs droits sont multiples. Toutefois, toutes celles-ci n'ont pas des impacts équivalents dans l'intégration et l'épanouissement de cette catégorie sociale. Bien que l'UNICEF s'efforce à mettre en œuvre les recommandations des Nations Unies, il faut noter tout de même que certains enjeux déterminent leurs actions.

Ce chapitre est consacré aux retombées de l'action de L'UNICEF. Il jette un regard sur les principales mutations apportées par cette institution en mettant l'accent sur les différents enjeux et perspectives de leur présence dans la région de Ndjama.

## **I- LES RETOMBEES DE L'ACTION MULTIFORME DE L'UNICEF**

L'implication de l'UNICEF à divers niveaux a eu des retombées significatives sur l'amélioration de certains aspects de la vie humaine en générale et des enfants en particulier. Parmi ceux-ci, on peut citer entre autres l'amélioration de l'encadrement social des enfants, le soutien aux activités menées par les autres partenaires de l'UNICEF et surtout la baisse significative de la violation des droits des enfants au Tchad.

### **1- Une nette amélioration de l'encadrement des enfants**

Au sein du territoire, les comités régionaux sont devenus de véritables locomotives, initiant et conduisant des projets culturels, économiques et socioéducatifs sous la vigilance de leur hiérarchie. Les centres de loisirs éducatifs s'imposent désormais comme les lieux d'éclosion d'une culture véritablement citoyenne. Tout ce qui contribue au taux de scolarisation élevé des enfants car l'État tchadien à travers l'attention qu'il accorde aux activités de l'UNICEF prouve que l'éducation de l'enfant est primordiale. En général, les efforts considérables ont été accomplis pour améliorer l'offre de l'éducation<sup>1</sup>.

En outre, même l'éducation des jeunes filles s'est améliorée car, les ministères en charge des enfants ont travaillé en collaboration avec les autres partenaires tels que les ONG. Nous pouvons illustrer à travers quelques exemples d'action de l'association plan Internationale qui a également porté leurs fruits dans le pays. Nous avons noté dans le rapport 2012 que les populations apprécient les actions de l'UNICEF surtout en faveur des filles. C'est ainsi que L'importance que revêt une éducation de qualité et combien il est important de ne pas laisser le mariage des enfants et la grossesse précoce limiter l'accès des filles à l'éducation est au centre

---

<sup>1</sup> Tchad, 'Rapport périodique sur la mise en œuvre des programmes de l'UNICEF pour le Bien-être de l'enfant, 2011-2014', Décembre 2014, P.22

de leurs préoccupations. En effet ‘‘Lorsqu’une fille va à l’école, cela lui permet de développer ses connaissances et ses compétences et de faire plus de choix concernant sa vie adulte<sup>2</sup>’’. C’est aussi valable pour les garçons.

Il a été également constaté qu’au Tchad il y’a la lutte contre les maladies infantiles à l’instar de la poliomyélite. La réduction des enfants de la rue et leur réinsertion sociale. Grace au renforcement des capacités d’action du programme élargi de vaccination (PEV) et à la gratuité de l’école primaire depuis 2009. L’UNICEF a également offert gratuitement des vaccins et des seringues dans les formations sanitaires publiques. La couverture vaccinale s’est améliorée dans toute la région de Ndjamena et les incidences sociales sont vérifiables au sein de la communauté.

Les travaux effectués par l’UNICEF et ses partenaires améliorent la protection des enfants. Au cours de l’année 2006 par exemple, le Ministère des conditions sociales a confié vingt-huit (28) enfants abandonnés au centre d’accueil des enfants en détresse avec l’accompagnement de l’UNICEF. Ceux-ci ont bénéficié de soins psycho-efficaces et d’une formation approfondie<sup>4</sup>; d’où l’intégration des enfants les plus vulnérables et même la lutte contre la stigmatisation de ces derniers.

De temps à autres, des cas de violence sont signalés à l’instar du problème de la fillette de 3 ans décédée au centre hospitalier moderne de N’Djamena, victime d’agressions sexuelles (viol et sodomie de la part d’un inconnu) depuis le 4 mai 2006<sup>5</sup>. Le dossier relatif à cette affaire a été transmis au procureur de la République par lettre N°06/307/L/MINAS/CAB/CT2 du 05 mai 2006<sup>6</sup> pour une enquête. De nombreuses réticences sont encore enregistrées s’agissant de la pleine jouissance par les enfants de leurs droits notamment au niveau des chefferies traditionnelles. Il est important de noter que la région de Ndjamena est encore très influencée par la religion musulmane

---

<sup>2</sup> Plan Internationale, ‘‘parce que je suis une fille’’, 2012, synthèse de rapport, P.5

<sup>3</sup> Tchad, ‘‘rapport initial sur la mise en œuvre des programmes de l’UNICEF pour le Bien-être de l’enfant’’. P29-30

<sup>4</sup> Tchad, ‘‘projet du rapport du ministère de la justice sur l’état des droits de l’homme en 2006’’, p. 218.

<sup>5</sup> Plan Internationale, ‘‘parce que je suis une fille’’, 2012, synthèse de rapport, P.5

<sup>6</sup> Ibid.

## 2- Les résultats de la synergie avec les partenaires

Les partenaires de l'État Tchadien contribuent également pour la protection des enfants et leurs participations apportent aussi un rendement à ne pas négliger. La société civile tchadienne est fortement impliquée dans les activités de promotion et protection des droits de l'enfant. C'est aussi le cas pour les organisations religieuses, communautaires, les ONG et les associations. Ils interviennent dans les axes tels que :

- Les plaidoyers à travers les séminaires, ateliers, campagnes de sensibilisation...
- L'éducation pour le changement des comportements faits notamment dans les églises et les activités quotidiennes.
- L'éducation des enfants aux valeurs religieuses au sein des organisations musulmanes.
- Le repérage, signalement, dénonciation, appuis juridiques aux différents cas (Chad Society For Prevention of Child Abused Neglect, Association de Lutte contre les violences faites aux enfants, ...etc.).
- La réadaptation et le traitement des enfants victimes de violence etc.<sup>7</sup>.

Ces sensibilisations à travers les campagnes, enseignent les populations et attirent leurs attentions sur le mal que subissent les enfants lorsque leurs droits sont bafoués. Nous constatons donc la réduction des dérives envers les enfants. Les personnes en charge des enfants et les autorités étatiques se félicitent de cette situation qui réjouit tous les intervenants de la chaîne. La majorité de la population est consciente du fait que ce n'est pas bien, de porter par exemple main sur un enfant.

Nous pouvons dire que la société civile est l'un des partenaires essentielles dans la mise en œuvre des actions de l'UNICEF de la lutte contre les violences faites aux enfants, puisque bon nombre de structures existantes sont des initiatives privées<sup>8</sup>. Ilya donc une complémentarité entre l'UNICEF et les organisations de la société civile pour la promotion et la protection des droits des enfants au Tchad.

## 3- Une réduction significative des violences envers les personnes

L'amélioration du système de prise en charge des enfants privés de liberté et des droits bafoués constitue une priorité pour le gouvernement tchadien. L'État se donne à fond pour protéger ses enfants. Notons que les différentes politiques mises en place par le gouvernement

---

<sup>7</sup> Tchad "contribution du Tchad à la réalisation de l'Etude sur les violences contre les enfants ", Séminaire sur l'Etude en milieu ouvert, Ndjamena, 2001, P.16.

<sup>8</sup><http://www.ohchr.org.contribution-du-tchad-à-la-realisaion-de-l'étude-sur-la-protection-des-enfants.com/>, consulte le 13/10/2017.



tchadien afin de contribuer à l'amélioration de la situation des enfants ont reçu le soutien de l'UNICEF. Grace à l'implication de cette institution onusienne les situations des populations dans leur ensemble ont connu une nette amélioration ; par exemple de 2003-2015 on note environ 4% de réduction de mortalité infantile<sup>9</sup>.

L'UNICEF a également contribué au progrès social, et notamment l'égalité des chances d'accès aux ressources matérielles et aux services de santé, de toutes les couches sociales de la population qui jouent un rôle déterminant sur la mortalité des enfants<sup>10</sup>. Plus de 130 000 enfants souffrant de malnutrition ont reçu des soins de la part du gouvernement tchadien, des Nations Unies, des ONG nationales et internationales en 2016<sup>11</sup>. Toujours la même année plus de 77 000 enfants y compris 23 000 réfugiés et déplacés à l'intérieur du pays ont eu l'opportunité d'aller à l'école grâce à la provision des espaces temporaires pour l'apprentissage qui ont été adaptés à leurs besoins sous les auspices de l'UNICEF.

Dans le domaine de la lutte contre les maladies et des urgences médicales, en 2016 toujours plus de 1,4 millions d'enfants âgés de 3 à 59 mois<sup>12</sup> ont reçu des médicaments pour les protéger de cas de paludisme saisonnier, tandis que 6 millions de vaccins ont été administrés aux enfants afin de les protéger contre la polio. Nous notons à présent que la synergie entre tous les différents partenaires donne un résultat satisfaisant en ce qui concerne cette protection des enfants au Tchad. A cet effet, comme l'enseignement primaire est gratuit au Tchad, on est passé de 43,1% en 2001 à 72,6% en 2018. L'indice global de parité des filles-garçons s'est aussi amélioré, passant de 32% à 49%, ce au profit de la promotion de l'égalité des sexes.

Le taux d'élèves qui achèvent le cycle primaire est quant à lui passé de 57,9% en 2004 à 75,28% en 2007<sup>13</sup>. Cette stratégie gratuite de l'éducation fait également baisser la violation des droits des enfants au Tchad. Dans l'optique de la promotion et la protection des jeunes filles par l'alphabétisation et l'éducation non formelle, le nombre de centres de rééducation du niveau scolaire de la fille et de la femme est passé de 27 en 1998-2000, à 35 en 2000-2005<sup>14</sup>.

Des efforts sont entrepris pour éradiquer les entraves à l'éducation formelle de la jeune fille. Les pratiques comme l'excision des filles vraiment diminuée dans le Nord du Tchad car le

<sup>9</sup> Tchad « rapport initial sur les objectifs du millénaire pour le développement en 2015, », P.30.

<sup>10</sup> Mengue., 'condition de la vie des ménages et l'état nutritionnel des enfants de moins de trois ans en milieu rural africain : une étude comparative entre 1991 et 2004', Mémoire de Master professionnel en Démographie, IFORD, Yaoundé, 2010, P.30.

<sup>11</sup> Nations Unies au Tchad, "rapport annuel de 2016", P.3.

<sup>12</sup> Nations Unies au Tchad, "rapport annuel de 2016", P.9.

<sup>13</sup> <http://reliefweb.int/rapport/tchad/le-comité-des-droits-économiques-sociaux-et-culturels-examine-le-rapport-du-tchad->, consulté le 7 Avril 2019.

<sup>14</sup> Tchad, 'rapport initial sur la mise en œuvre, Novembre 2009, P.48.

gouvernement, avec l'appui de l'UNICEF dit non à cette pratique qui affecte la sexualité et la reproduction humaine<sup>15</sup>. L'UNICEF met également l'accent sur la mobilisation communautaire, l'assistance psychologique des victimes et l'impact socioéconomique de l'excision<sup>16</sup>. Pour ce faire, un agent de l'UNICEF nous a fait comprendre que, quelle que soit la forme de mutilation génitale féminine, elle constitue désormais une infraction pénale et que les contrevenants en courent des sanctions prévues par la loi et cela appelle tout le monde à dénoncer les auteurs de telles pratiques.

Le repassage des seins a également diminué dans d'autres zones ou régions du pays grâce aux campagnes de sensibilisations<sup>17</sup>. Pour ce qui est du travail des enfants à N'Djamena, de multiples incitatives ont été prises à travers des textes et des lois aussi, nous pouvons citer loi n°2005/015 relative à lutter contre le travail et la traite des enfants. Des campagnes de sensibilisation sont régulièrement organisées et des programmes à l'exemple du « plan d'action de lutte contre le travail des enfants<sup>18</sup> », tout ceci a conduit à la baisse du travail forcé des enfants au Tchad.

Le mariage forcé des jeunes filles a aussi connu une nette amélioration dans la partie Nord du pays. Pour sa part l'église catholique s'est radicalement opposée à l'exploitation des enfants. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle un de nos informateurs le père Ngoumla Foussa affirme que : « nous célébrons des messes pour sensibiliser la population sur la protection de nos enfants et cela est valable dans toutes les églises catholiques du Tchad »<sup>19</sup>.

Également, afin d'attirer l'attention sur l'abus des droits de l'enfant, l'UNICEF, avait organisé des caravanes dans toute la région de Ndjamenana au cours desquelles, il a lancé un appel pour que des mesures soient prises contre l'exploitation des enfants<sup>20</sup>. Dans son action en faveur des mineurs, l'UNICEF privilégie, la collaboration avec des partenaires stratégiques. Les moyens de l'État sont insuffisants pour soutenir les enfants cas par cas mais il est cependant vrai que l'éducation de ce dernier reste un objectif prioritaire car elle permet à long terme la réalisation de tous les autres droits.

---

<sup>15</sup><http://actutchad-com.cdn.ampproject.org/NS/2017/02/23/tchad-mutilations-genitales-feminines-temps-de-negociation-revolu/amp/>, consulté le 7 Avril 2019.

<sup>16</sup>Entretien avec I. Abdelkerim Foudoussia, consultant suivi-évaluation Unicef Tchad, 62 ans, le 21/2/2018 à Ndjamenana.

<sup>17</sup><http://www.tchad.be/54921/11:1/tchad-nord-ouest-campagne-contre-le-repassage-des-seins-cameroon.html>, consulte le 7 Avril ,2019.

<sup>18</sup> Ministère du travail et de la réforme sociale qui a mis en œuvre.

<sup>19</sup> Ngoulma Foussa, 46 ans, prêtre a la paroisse des anges, le 21 Septembre 2017 à Ndjamenana.

<sup>20</sup> Tchad, "projet du Ministère de la Justice sur l'état des droits de l'homme en 2006", p. 216.

## **II-BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE PROTECTIONS DES DROITS DE L'ENFANT AN'DJAMENA PAR L'UNICEF**

Plusieurs années après la ratification de la convention relative aux droits de l'enfant et malgré les efforts déployés par le Gouvernement, la protection des droits les plus primaires n'est pas toujours réalité pour un bon nombre des enfants que compte le Tchad. Ce pays a essayé d'implémenter en collaboration avec l'UNICEF des projets devant participés à l'amélioration du quotidien des populations.

### **1- Une évolution considérable de droit de l'enfant**

Plusieurs campagnes sont lancées par les autorités du Tchad en synergie avec l'UNICEF et d'autres organisations pour atteindre leurs objectifs en matière de la promotion des droits de l'homme. Nous pouvons noter le lancement d'une campagne nationale pour mettre fin aux mariages d'enfants mineurs appartenant aux populations de la localité.

Le Tchad en général et la région de N'Djamena en particulier a considérablement évolué dans la protection des droits de l'enfant à en croire le satisfecit de l'auditoire des droits de l'homme. A travers une déclaration publiée à l'occasion de la commémoration de la 27eme édition de la journée de l'enfant Africain, le 26 juin 2017.

En effet, la promotion et la protection des droits de l'enfant dans la région de N'Djamena au Tchad sont matérialisées à travers notamment : « l'adoption de la loi n°2011/024 du 14 décembre 2011 relative à la lutte contre la traite des personnes et la lutte contre les maladies infantiles

Toutefois, le responsable de cet organe déplore « le nombre élevé des mariages précoces et de promesses des jeunes filles et garçons au mariage qui sont encore admis dans certaines de nos communautés ethnoculturelles », et bien d'autres sévices encore exercés sur les enfants au Tchad<sup>21</sup>.

Et, depuis quelques années, la promotion et la protection des droits de l'enfant est au cœur des priorités nationales et de l'UNICEF. Sur le plan institutionnel, des mesures telles que la ratification du protocole facultatif se rapportant à la convention concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés ; et l'adoption d'une loi incriminant de nombreux agissements portant atteints à l'enfant et à la famille, tels que les mutilations génitales féminines, le

---

<sup>21</sup> UNICEF Rapport sur la protection du droit de l'enfant, 2018.

repassage des seins ou encore le refus de paiement de la pension alimentaire. Cette loi introduit aussi des innovations dans le domaine de la justice pour les mineurs en ce qu'elle prévoit des peines alternatives à la détention.

La promotion et la protection des droits de l'enfant sont restées des préoccupations pour l'UNICEF. Malgré un environnement économique mondial particulièrement difficile et les aléas sécuritaires, la situation des droits de l'enfant est allée en s'améliorant à N'Djamena, grâce à un réel investissement de l'UNICEF. L'UNICEF entend poursuivre cet effort en collaboration avec les organisations de la société civile et les partenaires du développement du Tchad.

Le Tchad est l'un de rare pays africain à adopter la quasi-totalité des conventions, des lois et les chartes sur la protection des droits des enfants<sup>22</sup>. Cela démontre à suffisance la bonne volonté du Gouvernement qui tente à atteindre les objectifs du millénaire pour le développement. La quête du Tchad pour l'amélioration de la politique des droits de l'homme est remarquable et incite les organisations internationales telles que l'UNICEF, à apporter de leurs aides dans l'accompagnement cette politique. Tout comme l'UNICEF les organisations internationales sont implantées un peu partout sur l'étendue du territoire. Elles offrent leurs expertises dans gestion du droit de l'enfant.

Avant les actions de l'UNICEF, il y avait beaucoup d'enfants abandonnés. Mais aujourd'hui, on note une nette évolution dans la considération des droits de l'enfant. Les droits de l'enfant sont mis en œuvre par l'Etat du Tchad sur le plan juridique et institutionnel. Le Ministère de tutelle en charge de la protection des droits de l'enfant vulgarise et met tout en œuvre pour le respect des droits. La question des droits de l'enfant ne doit pas seulement être institutionnelle mais doit avoir l'implication des parents car ce sont eux le grand maillon de cette chaîne.

## **2- Une prise de conscience des autorités et des parents**

L'éducation de l'enfant était assurée par la communauté. Toutefois, avec les mutations que connaît la société tchadienne, la famille est devenue de plus en plus nucléaire et c'est aux parents que cette tâche revient au premier chef. Concernant l'école inclusive, le gouvernement souligne que la démarche est de mettre en place des écoles spécialisées pour les enfants handicapés dans l'enseignement primaire afin de leur donner un apprentissage spécialisé

---

<sup>22</sup>[WWW.UNICEF.ORG/](http://WWW.UNICEF.ORG/) engager la discussion et faciliter un dialogue constructif sur les questions intéressant la protection des enfants. Consulté le 20 Avril 2019 à 19h 14mn.

(braille ou la langue des signes par exemple). L'UNICEF est un partenaire essentiel pour l'atteinte de cet objectif.

Le gouvernement est tenu de reconnaître l'ensemble des droits de chaque enfant, et de prendre les enfants en considération dans les décisions législatives et politiques comme le recommande cette organisation onusienne. Le gouvernement tchadien en général commence à écouter sérieusement ce que les enfants ont à dire à travers le parlement des enfants. Sur un grand nombre des problèmes le gouvernement se retourne vers l'UNICEF et, depuis, le processus du changement a connu une nette amélioration.

Les enfants ont le droit d'exprimer leurs opinions et de voir leurs avis pris au sérieux. Mais ils ont aussi des responsabilités de respecter des droits des autres en particulier, ceux de leurs parents. L'orientation et la responsabilité parentales préconisées par le gouvernement favorisent la cohésion familiale et évitent la séparation des enfants d'avec leurs familles ;

L'engagement de l'UNICEF à respecter, protéger et réaliser le droit de l'enfant à la protection est un élément indispensable d'un environnement protecteur. Il est très fréquent quels gouvernements nient l'existence d'un problème dans leur pays alors qu'en réalité l'exploitation des enfants se rencontre dans le monde entier. Selon l'UNICEF, les gouvernements doivent au contraire montrer qu'ils sont déterminés à mettre en place de solides cadres juridiques conformes aux normes, politiques et programmes internationaux, et à les appliquer pour protéger les enfants<sup>23</sup>.

Au niveau le plus immédiat, les enfants doivent avoir toute latitude pour exprimer sur les problèmes qui concernent ou concernent d'autres enfants. Au niveau national, la couverture médiatique et la prise en charge par la société civile des questions intéressant la protection des enfants vont dans le sens d'un environnement protecteur. Les organisations non gouvernementales (ONG) doivent faire de la protection des enfants l'une de leurs priorités. Par exemple au Guatemala<sup>24</sup>, l'UNICEF a aidé le bureau du médiateur pour les droits de l'homme à créer des commissions municipales pour la protection des droits des enfants. Ces commissions reçoivent des plaintes pour actes de violence et de maltraitance et autres formes de violation des droits des enfants, et servent de médiatrices dans les conflits concernant les droits des

---

<sup>23</sup> Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans, le 20/7/2018 à Ndjamená.

<sup>24</sup> Maikadji, Directeur de la protection sociale des enfants au Ministère des Affaires Sociales du Tchad.

enfants dans la famille et la communauté, à l'école et dans les entreprises privées. Ce modèle est en train d'être implémenté au Tchad par l'UNICEF<sup>25</sup>

### **3- Un engagement de la société civile**

L'objet du droit à l'éducation est la relation qui doit être bien saisie par toutes les parties prenantes parce qu'il renforce la coresponsabilité de tous les acteurs dans la gouvernance du système éducatif<sup>26</sup>. Les organisations de la société civile ne sont pas seulement des sources d'expertise, mais elles ont aussi la responsabilité de localiser et de combler les lacunes du service public et de créer une dialectique publique privée en soulignant les enjeux et les défis du système. Ces organisations manifestent plus d'attention et de sensibilité auprès des groupes vulnérables d'une communauté et développent leurs actions afin d'identifier des points de contact avec détenteurs de devoirs. Ces organisations ont aussi un double rôle de demande et d'offre ; de demande pour faire du lobbying en contrôlant la mise en œuvre du droit, la responsabilité et la conscientisation des communautés, des parents, des chefs traditionnels, des gouvernements, à travers la formation de leurs fonctionnaires.

Les acteurs civils sont souvent des acteurs majeurs dans le domaine culturel, non seulement en fonction de leur but, mais aussi parce qu'ils sont capables de valoriser la participation. Pour tous les droits, mais en particulier pour l'éducation, il est nécessaire de définir clairement la légitimation de chacun pour qu'ils travaillent dans le sens d'un contrôle réciproque.

A N'Djamena, l'UNICEF a fourni un appui et en matière de communication aux ONG locales qui ont aidé à créer le mouvement de lutte contre la mutilation génitale féminine, excision. De même l'UNICEF a lancé des campagnes de mobilisation, en coopération avec des gouvernements et des organisations et offre un soutien technique afin de faciliter la mise en œuvre de la convention. D'autres institutions des Nations Unies, comme le Haut-commissariat aux Réfugiés (HCR), l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) défendent activement les droits énoncés dans la convention. Et de nombreuses organisations non gouvernementales œuvrent pour soutenir sa mise en œuvre.

Les religieux en tant qu'institution, en harmonie avec leurs vocations institutionnelles et à travers leurs représentants et les structures présentes au Tchad ont pris des positions claires au sujet de ce type de problème. L'Unicef offre les cadres adéquats aux enfants vulnérables tels

---

<sup>25</sup>Abdelkerim Foudousia, consultant suivi-évaluation UNICEF TCHAD, 62 ans, le 20/7/2018 a Ndjamen

<sup>26</sup> Idem

que les orphelinats. Elle offre aussi ces cadres partout dans la région de Ndjamena, pour prendre en charge les enfants qui sont dans le besoin. L'apport des organisations musulmanes dans la protection des droits de l'enfant reste indéniablement d'une grande importance car l'islam est dans son rôle premier. Dans les différentes régions du Tchad, particulièrement dans la région de N'e N'Djamena, cette même institution qu'est l'Unicef, apporte un réconfort aux enfants vulnérables et aux orphelins. Elle accompagne ses enfants et crée les structures pouvant leurs recueillir comme les orphelinats et les centres des rééducations.

Plusieurs acteurs sont impliqués dans l'accompagnement et la vulgarisation des droits des enfants au Tchad. Ces acteurs s'impliquent dans plusieurs domaines pour essayer de créer un climat propice pour l'épanouissement et un meilleur cadre de vie pour les enfants. L'association enfant uni, est une association qui porte secours aux enfants de la rue de N'Djamena. Elle œuvre dans l'humanitaire, en faisant recours aux méthodes inspirés par l'UNICEF en offrant les vêtements, de la nourriture et du savon aux enfants de la rue. Car ne pouvant pas prendre en charge ses enfants, ils sont obligés de faire avec les Moyens de bords.

Ceux qui disent souvent que la jeunesse est le fer de lance d'une nation ont parfaitement raison. Les enfants sont ceux qui prendront la destinée du pays. Pour leurs épanouissements, il faille que la société civile tchadienne et d'autres partenaires nationaux et internationaux puissent s'impliquer dans cette lutte de défense des droits des enfants comme l'UNICEF.

### **III- LES ENJEUX DE LA PRESENCE DE L'UNICEF**

La politique mise en place par l'UNICEF dans la région de N'Djamena pour faire évoluer les conditions de vie des enfants, participent ainsi à la lutte contre les inégalités<sup>27</sup>. De plus, la présence de l'UNICEF constitue un instrument essentiel d'exercice de la citoyenneté et d'éducation aux droits humains et au vivre ensemble. C'est pourquoi, il est impérieux que l'UNICEF met en pratique ses principes pour une meilleure viabilisation des enfants en particulier dans la localité de N'Djamena et celle de tout le pays sur la scène internationale. Mais, cette imposition des droits de l'enfant par les OIG peut être perçue comme une remise en cause de pratiques, et coutumes<sup>28</sup> des peuples tchadiens

---

<sup>27</sup>H. Slim, A. Bonwick, "La protection", in *Un guide ALNAP pour les organisations humanitaires*, 2005, pp. 45-49.

<sup>28</sup>Mlle S. Djekoundade, assistante administrative du représentant UNICEF Tchad, 3/9/2018a Ndjamena.

## **1- Les enjeux sociaux pour l'État tchadien**

La politique de protection de l'enfance est appuyée par l'action agissante de divers partenaires nationaux, œuvres sociales privées, ONG et associations dans les domaines juridiques, de la santé, de l'éducation et de l'encadrement psycho social. Il importe de relever dans cette dynamique l'action plurielle de l'UNICEF, qui à travers ses œuvres caritatives telles que la lutte contre le SIDA et les souffrances, s'investit pour l'épanouissement de l'enfant.

Par ailleurs, de nombreux programmes et projets nationaux de l'UNICEF bénéficient des appuis bilatéraux et multilatéraux à l'instar de : la Banque Mondiale, SOS Kinderdorf, l'OIT, la Belgique, l'Italie etc.

L'État du Tchad se voit aider par les partenaires locaux et internationaux sur la problématique de la protection de l'enfant. Ses organisations internationales et locales apportent et soutiennent le Tchad<sup>29</sup>. L'UNICEF est chargé par l'Assemblée générale des Nations Unies de défendre les droits des enfants, d'aider à répondre à leurs besoins essentiels et de favoriser leur plein épanouissement<sup>30</sup>.

Les efforts conjugués de l'UNICEF, l'OMS, GAVI, PATH ont permis de mettre gratuitement le vaccin aux services sanitaires<sup>31</sup>.

## **2- Les enjeux politico-juridiques**

La politique de protection de l'enfant est une exigence des Nations Unies qui est au centre des activités du gouvernement tchadien. Le but de cet engagement du Tchad est de créer les conditions d'amélioration des conditions de vie des populations notamment les enfants en termes d'accès à l'éducation pour tous. L'application d'un programme de telle envergure s'inscrit dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Cette mobilisation procure au Tchad un ensemble de gains prioritairement juridiques et institutionnels.

## **3- Au plan juridique**

Le Tchad a souscrit au niveau international à divers instruments portant protection des droits de l'enfant notamment<sup>32</sup> :

<sup>29</sup>Abdelkerim Foudoussia, consultant suivi-évaluation Unicef Tchad, 62 ans, le 21/2/2018a Ndjamen.

<sup>30</sup>Tadjibe Faba, Cadre et ancien membre actif de l'Unicef, 40 ans, le 25/9/2018 à Ndjamen.

<sup>31</sup>G. Meunier, *L'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans le droit interne des États parties*, Paris, L'Harmattan, 2002, pp. 150-158.

<sup>32</sup>53ème session du comité des droits de l'enfant 11-29 janvier 2010, examen du deuxième rapport périodique du Cameroun sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant.



- le Protocole facultatif à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des enfants,
- le Protocole additionnel à la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée, visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier les femmes et les enfants.
- le Protocole de Maputo à la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sur les droits des femmes.

De plus, il a signé la Convention des Nations Unies relative aux droits des personnes handicapées. Au niveau national, l'on note l'entrée en vigueur le 16 janvier 2015 du Code de procédure pénale<sup>33</sup>. Ce texte a modernisé le système d'administration de la justice des enfants en améliorant le cadre juridique applicable dans le sens de la prise en compte des standards internationaux en la matière.

La loi Tchadienne prend également en compte la situation de l'enfant confronté aux situations conflictuelles. L'objectif recherché par celle-ci est de promouvoir la rééducation en vue de sa réinsertion dans le milieu familial ou socioprofessionnel, l'incarcération n'étant envisagée qu'en dernier ressort.

Le parlement tchadien est la tribune de l'adoption des projets de loi relatifs à la protection des enfants. En cas d'adoption et de ratification des projets de loi par le chef de l'Etat, le Tchad sur le plan international se positionne comme un bon élève des Nations Unies en termes de respect des instruments internationaux relatif à la protection de l'enfant<sup>34</sup>. L'Etat est également bénéficiaire en termes de la richesse des législations et de programmes techniques d'accompagnement des populations. La promotion et la protection de l'enfant par l'UNICEF au Tchad sont matérialisés à travers la loi n° 2011/0124 du 14 décembre 2011 relative à la lutte de la traite des personnes, la gratuité du traitement du paludisme pour les enfants de 0 à 5 ans la distribution des moustiquaires imprégnées dont l'impact est perceptible dans la réduction du nombre d'infections, le volet sécuritaire est également pris en compte. A côté de cette loi, d'autres textes subsidiaires existent<sup>35</sup> :

- Le code pénal tchadien, s'agissant des mesures de fond réprime en son chapitre III du livre II, les 'atteintes contre l'enfant et la famille'.

---

<sup>33</sup>*Ibid.*

<sup>34</sup> Mise de jeu, 'La protection des enfants', Séance du 10 février de la commission enfance et adolescence.

<sup>35</sup> Cartographie du système national de protection de l'enfant au Tchad 7 juillet 2013.

- Le code de procédure pénale quant à lui a prévu des mesures spéciales qui tendent à la protection de l'enfant, tant au niveau de l'enquête préliminaire qu'à celui du jugement.
- Le code du travail et certains de ses textes consécutifs ont mis sur pied des mesures spécifiques pour assurer la sécurité de l'enfant et préserver son intérêt supérieur.

La Constitution de N'Djamena est le fruit de l'engagement auprès des partenaires internationaux de la question humanitaire comme l'UNICEF, le HCR, le PAM. Elle proclame que l'être humain, sans distinction de race, de religion, de sexe, de croyance, possède des droits inaliénables et sacrés. Elle affirme en outre que toute personne a droit à la vie et à l'intégrité physique et morale et marque l'attachement du Tchad aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des droits de l'homme, la Charte des Nations Unies, la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples et toutes les conventions internationales y relatives et dûment ratifiées<sup>36</sup>.

Grace à l'UNICEF, le Tchad a inscrit dans sa législation quelques dispositions contre toutes les formes de violence à l'égard des enfants et dans différentes sphères sociales. Il s'agit de<sup>37</sup> :

- Au sein de la famille (article 294 al.3 b et c).
- Au sein de l'école (article 298 (a)).
- Par ailleurs, la qualité de parent, tuteur ou responsable coutumier constitue une circonstance aggravante lorsque l'auteur des violences est l'une de ces personnes ;
- La loi n°98/004 du 14 avril 1998 sur l'orientation de l'éducation au Tchad interdit les violences physiques à l'école. En effet, l'article 35 stipule que : « l'intégrité physique et morale des élèves est garantie dans le système éducatif ; sont de ce fait proscrit : Les sévices corporels et toutes formes de violence ; Les discriminations de toute nature... ».

#### **4- Au plan institutionnel**

A partir de 2004, l'engagement de l'UNICEF pour la question de protection de l'enfant au Tchad occupe une place centrale dans la politique gouvernementale. Ainsi, l'action de protection et de promotion des droits de l'enfant est confiée à pas moins de 10 organisations de la société civile et de plusieurs départements ministériels. Les mutations institutionnelles sont impulsées. Ce travail débute par la création de l'Office National des Droits Humains. L'objectif

---

<sup>36</sup>*Ibid.*

<sup>37</sup> 53ème session du comité des droits de l'enfant 11-29 janvier 2010, examen du deuxième rapport périodique du Tchad sur la mise en œuvre de la convention relative aux droits de l'enfant.

était de conformer cette institution aux principes de Paris<sup>38</sup>, en renforçant son indépendance, son opérationnalité et son efficacité. Il n'est pas incongru de préciser que les enfants bénéficient d'un accès à la Commission qui peut enregistrer et relayer des plaintes concernant la violation de leurs droits.

Ce travail se poursuit en 2005 par la réorganisation du Ministère des Droits Humains et de la protection sociale de l'enfance. Par ailleurs, la définition de l'enfant proposée dans le cadre de l'avant-projet du Code de Protection de l'Enfant (CPE) est celle de l'article 1er de l'UNICEF. Il est envisagé dans ce Code d'harmoniser à 18 ans, l'âge d'accès au mariage aussi bien des filles que des garçons. En ce qui concerne la participation des enfants à la prise de décision, outre l'opérationnalité du Parlement des Enfants fonctionnel depuis 1998, le Tchad avec l'appui de la société civile, a mis en place des gouvernements et des conseils municipaux des enfants dans quatre (17) des dix (26) Régions du pays, et ambitionne d'étendre ces instances sur l'ensemble du territoire<sup>39</sup>. La circulaire du 19 novembre 2009 au sujet de la création des gouvernements des enfants dans toutes les écoles primaires s'inscrit dans cette perspective. Cependant, le fait que le Gouvernement applique la quasi-totalité des lois en faveur des droits de l'enfant, n'est pas une faiblesse mais c'est plutôt dans l'intérêt d'une condition des vies pour ses enfants.

### **5- Une forme de perte de souveraineté**

L'imposition des lois concernant la protection de l'enfant à l'échelle internationale s'applique également au Tchad. Nous pouvons parler à cet égard, d'une tentative de rejet voire de déconstruction de valeurs locales en matière d'autorité parentale qui consacre la famille (parents) comme une institution par éminence de l'éducation des enfants. Et, laquelle institution est capable d'imposer des choix à sa progéniture pour son propre bien.

Or, à la faveur de ces lois, beaucoup des mesures et actions prises par la société tchadienne sont condamnées et qualifiées de piétinement des droits de l'enfant. En termes d'exemple, nous pouvons évoquer la question de travail mené par les enfants, lequel travail est condamné par les organisations internationales des enfants en esclavages. Cependant, ces ONG ne tiennent pas compte des difficultés familiales de ses enfants qui leurs imposent à se trouver, à faire et à exécuter les travaux pour aider leurs parents.

---

<sup>38</sup> Molengar Ngoundo, personnel consultant de l'Unicef à, 45 ans, le 21/9/2017 à N'Djamena.

<sup>39</sup>Idem.

En soustrayant, les enfants de toutes responsabilités et en érigeant leurs droits comme règle universel à appliquer totalement dans toute société indépendamment de leur réalité intérieure peuvent donner lieu aux dérapages de toutes sortes par les gens que nous connaissons au Tchad aujourd'hui. Cela explique alors par la considération qu'ils ont le droit de faire ce qu'ils veulent et ne sont plus astreintes à obéir toujours à leurs parents.

Dans notre pays, les enfants ne sont pas toujours réduits en "esclavage" par leurs parents. Ses enfants généralement, prennent eux même leurs propres initiatives concernant les travaux générateurs de revenus. Car, c'est en quelque sorte une façon pour eux, de mieux s'armer pour affronter la vie quand ils seront adultes. Le gouvernement sait bien que les conditions que connaissent une franche de nos populations à savoir une misère et une précarité des conditions de vie, obligent souvent ses enfants à épauler leurs parents à subvenir à certains besoins élémentaires contrairement à ce que pensent les organisations internationales. Les modes vies des peuples africains sont toujours liés aux us et coutumes.

Le travail des enfants a plusieurs causes, souvent liées entre elles. Les réalités socio-économiques des familles sont à l'origine de l'engagement professionnel des enfants, pour compenser l'insuffisance des revenus parentaux (grande pauvreté, conflits et catastrophes naturelles). Car cette imposition est une remise en cause des us et coutumes tchadienne en faveur de la leur.

#### **IV- LES PERSPECTIVES**

La politique de l'UNICEF de la protection des enfants au Tchad et leurs perspectives est depuis un moment une préoccupation de premier plan pour les dirigeants tchadiens. Ainsi une adaptation au contexte tchadien est une nécessité indéniable pour son implémentation et sa pratique empirique.

##### **1- Une adaptation de ce droit aux traditions des peuples du Tchad**

Partout dans le monde, les enfants ont des droits et doivent dans la pratique y jouir. La charte sur la protection des droits des enfants mise sur pied par l'ONU a été pensée de manière globale et vaste. Une analyse révèle d'énormes difficultés à implémenter et à mettre sur pieds cette charte des droits de l'enfant dans des contextes assez particuliers précisément celui des peuples et sociétés tchadiens. De manière générale, les peuples tchadiens sont nés, grandis et vivent dans un contexte tout autre qu'ailleurs. Ceci dit, l'importation d'une pratique extérieure au préalable à une conséquence sur le rapprochement entre des pratiques locales et cette

pratique. Il est reconnu partout que les enfants ont des droits et sa pratique réelle passe par son adaptation. Ainsi, nos traditions sont inviolables et, le respect des aînés, le respect des parents sont des valeurs sur lesquelles s'adosent nos traditions. La pratique de cette politique en Occident ne saurait être la même qu'au Tchad. Si en Occident, l'enfant a le droit de parler à ses parents comme bon lui semble, au Tchad, cette attitude fait l'objet d'une sanction assez sévère à l'endroit de celui qui essaye.

Nos us et coutumes sont l'essence même de notre identité culturelle<sup>40</sup>. La charte africaine de la protection des droits de l'enfant peut dans une certaine mesure adopter ou fléchir dans sa pratique en incluant nos traditions<sup>41</sup>. Depuis cet avènement, nos us et coutumes ont perdu de leur charme attrayant jadis. En guise d'exemple dans la partie sud du Tchad certaines pratiques à l'instar des rites initiatiques ne sont plus autorisés dans les communautés toupouri, massa et moundang. Chez les Toupouri le Gonokaye ou le Goni et le Labana<sup>42</sup> (Massa) est un rite initiatique. C'est aussi un ensemble des rites pour lequel une génération de jeunes garçons est reçue dans la communauté des hommes, des adultes. Bref c'est une initiation par laquelle on passe de l'adolescence à l'âge adulte.

Aujourd'hui, pas besoin qu'une charte sur la protection des droits de l'enfant, encore moins les volontés de l'UNICEF nous soient imposées. L'importance de cette institution est reconnue au point où elle a été introduite dans nos programmes scolaires. Les sociologues et les anthropologues estiment que le fait d'imposer une nouvelle vision (les lois de la protection des droits de l'enfant) aux pays d'Afrique en général et particulièrement au Tchad sur les droits de leurs enfants, est un déni des us et coutumes des peuples africains. Ceci peut être aperçue comme le relativisme culturel<sup>43</sup> que les sociologues considèrent comme étant une thèse selon laquelle le sens et la valeur des croyances et des comportements humains n'ont pas de références absolues qui seraient transcendantes et devraient être comprises et analysées que du point de vue de leurs réalités.

L'UNICEF a commencé à adopter cette politique dans ses manuels éducatifs dans les zones où il participe et enseigne les enfants déplacés des guerres. L'UNICEF a la conviction qu'outre un droit humain fondamental, l'éducation est l'un des piliers du redressement. Non

---

<sup>40</sup> L.L Feckoua, 'Les hommes et leurs activités en pays Toupouri du Tchad, Thèse de Doctorat de 3eme cycle, Paris, Novembre 1997, p 161.

<sup>41</sup> Yves Monino, 'Les initiations masculines à l'Est du Tchad: aire d'extension et problèmes de diffusion, in Daniel Barateau, Henry Toureux (dir), Milieu et les hommes. Recherches comparatives et historiques dans le bassin du Lac Tchad, actes du Iie colloque Méga-Tchad, Paris, ORSTOM, PP. 221-230.

<sup>42</sup> Feckoua, 'Les hommes et ...', p. 161.

<sup>43</sup> J. Servier, Méthode de l'ethnologie, PUF, coll Que Sais-Je ?, 1986, P. 3.

seulement elle restaure la scolarisation et tous les avantages y afférents aux personnes concernées mais elle aide aussi les pays à transformer et à reconstruire les institutions et les systèmes d'éducation des enfants<sup>44</sup>.

Or, la vision occidentale et idéaliste<sup>45</sup> de l'enfant est fortement remise en cause à travers le monde. La culture n'est pas la même selon le pays dans lequel on vit et les enfants n'ont pas les mêmes envies ni les mêmes besoins. Les pays occidentaux à l'origine de ces textes ne prennent pas assez en considération les différentes pratiques et traditions.

Au niveau régional, les particularités locales sont toutefois plus intégrées dans les textes. Elles sont progressivement prises en compte, est encore trop souvent ignorées par les organismes internationaux à vocation universelle. Par exemple, la charte africaine intègre l'enfant dans la notion de « groupe », et lui impose, à la différence de la Convention des droits de l'enfant. C'est ce qui pousse les dirigeants à intégrer le droit des enfants dans les manuels scolaires au programme comme le recommande l'UNICEF.

## **2- Vers une introduction du droit de l'enfant dans le programme scolaire**

L'État du Tchad, sous l'impulsion de l'UNICEF, à travers ses ministères en charge de l'éducation ont reçu des instructions par rapport à l'introduction dans les différents programmes scolaires du droit de l'enfant. Son objectif premier est d'apprendre à l'enfant, dans le cadre scolaire, ses droits et comment ils sont protégés.

L'enseignement doit être souple de manière à pouvoir être adapté aux besoins de sociétés et de communautés en mutation, tout comme aux besoins des enfants dans leur propre cadre social et culturel. De nos jours, il n'est pas rare de voir dans les manuels scolaires et médias, des clichés qui contribuent à la haine entre les communautés ou qui dégradent l'image de la jeune fille. Qu'il soit l'héritage du colonialisme, des traditions patriarcales, religieuses ou culturelles, cet état de fait n'est pas tolérable ni comptable avec les instruments internationaux en matière des enfants.

A titre d'exemple, la convention N°169 de l'OIT concernant les peuples indigènes et tribaux dans les pays indépendants fixe comme objectif que « les livres d'histoire et d'autres matériels pédagogiques fournissent une description équitable, exacte et documentée des sociétés et culturels des peuples intéressés ». Si son contenu et ses modes sont l'objet des débats

---

<sup>44</sup> Ibid, pp.7-8.

<sup>45</sup> Marina Eudes, "La convention sur les droits de l'enfant, texte emblématique reconnaissant l'intérêt de l'enfant... et passant sous silence les droits des femmes ?", *La Revue des droits de l'homme*, 2013.

et évoluent (ou s'adaptent) depuis la période des indépendances selon l'espace, la nécessité de l'éducation de tout un chacun fait l'unanimité<sup>46</sup>. Il est de même pour l'école qui est devenue la norme contemporaine, même si l'école est le cadre idéal pour l'éducation des enfants, il faut également noter l'importance d'autres éléments tels que ; la famille, les lieux travail. Bref il existe une panoplie de stratégies d'encadrement.

Faire adapter nos manuels scolaires avec les règles et les normes de la charte africaine de protection des droits de l'enfant sont d'une importance capitale. Ces manuels adoptés permettront aux enfants de mieux se cultiver. Car elles éveilleront une nouvelle vision ou aptitude aux enfants. Ceci se fera par l'implication du gouvernement tchadien dans la perspective de faciliter ou alléger les subventions des éditeurs d'ouvrages pour que ces derniers introduisent le droit des enfants dans les programmes scolaires.

Ensuite, la mise en œuvre de cette politique nécessite l'implication de tous, du plus petit au plus grand. Nous observons déjà dans certains ouvrages au programme au Tchad, surtout dans l'enseignement primaire, le droit de l'enfant dans certains chapitres au programme.

Enfin, dans une perspective d'avenir, le gouvernement doit avoir un regard d'ensemble sur les différents manuels scolaires qu'elle soit du primaire ou qu'elle soit du secondaire afin d'éviter les dérapages qu'a connu la communauté scolaire lors de la rentrée scolaire de septembre 2019. Ce dit, les dérapages observés sont souvent liés au manque de programmes sur la connaissance du pays en question. Dans cette perspective, le gouvernement met sur pied des stratégies pour introduire des cours sur la connaissance totale du Tchad<sup>47</sup>. En regard ce qui précède, le gouvernement doit prendre un engagement de promouvoir et de vulgariser la protection des droits de l'enfant.

### **3- La nécessité d'un engagement total de l'Etat dans la protection de l'enfant**

La protection des droits de l'enfant est encadrée au Tchad par un arsenal juridique constitué par les protocoles, Chartes et Conventions internationales ratifiées. Le Tchad est un pays de droit et les autorités du Tchad ne ménagent aucun effort en matière de promotion et de protection des droits de l'enfant. Selon le Directeur de la protection sociale au Ministère des Affaires sociales<sup>48</sup>, un document de protection de la petite enfance a été rédigé pour donner la chance aux enfants vulnérables de s'intégrer dans la société et que leurs droits très souvent

<sup>46</sup> Ivan Illich, *Une société sans l'école*, ed. Seuil, Paris, 2016, p. 63.

<sup>47</sup> Mouloum Benga 56 ans, Directeur de la protection sociale des enfants au Ministère des Affaires Sociales du Tchad. le 21/07/2017 à Ndjamenà.

<sup>48</sup> *Ibid.*

bafoués soient enfin respectés. De plus, nous notons par ailleurs que le processus d'enregistrement des naissances a été intensifié grâce à une meilleure couverture du territoire national.

L'enfant, en raison de son manque de maturité physique et intellectuelle, a besoin d'une protection spéciale et de soins spéciaux, notamment d'une protection juridique appropriée, avant comme après la naissance<sup>49</sup>.

Dans ce préambule, la convention des droits de l'enfant nous rappelle la nécessité de protéger les enfants, et de garantir des droits spécifiques qui permettront leur développement et leur épanouissement comme l'expriment les articles relatifs au niveau de vie, au droit à l'éducation, au travail des enfants ou encore aux différentes formes d'exploitation.

Le constat est aussi fait dans la lutte contre le trafic des enfants et le plan d'action national de lutte contre les mutilations génitales féminines a par ailleurs été actualisé. Dans ce même sens, l'Etat a lancé une campagne nationale pour mettre fin aux mariages d'enfants ; l'appui à des milliers de familles indigentes ; la mise en route des mesures de discrimination positive en faveur des enfants vivants avec un handicap ou l'adoption d'un plan d'action national en faveur des enfants appartenant aux populations autochtones.

Au Tchad et un peu partout dans les pays du sahel, la protection de l'enfance dans tous les aspects nécessaires à son épanouissement et à sa croissance demeure une préoccupation permanente du Gouvernement. Egalement, cette préoccupation s'inscrit dans la politique de l'actuel président de la République Mahamat Deby Itno telle qu'exprimé dans son discours :

Il nous incombe d'œuvrer en sorte que les enfants (...) de ce pays cessent de mourir comme des orphelins ou des déshérités, et que la croissance, fruit de l'effort collectif, puisse garantir une plus grande protection<sup>50</sup>

Le document cadre de la Politique Nationale de Développement intégral du Jeune Enfant validé en 2008, bien que limité à la petite enfance (0-8 ans), est pour l'heure le seul document de référence en matière d'orientation de protection holistique de l'enfant. Ce document se fixe comme objectif général d'assurer la survie et le plein épanouissement des jeunes filles et garçons du Tchad dans tous les aspects à travers l'éveil, la santé, la nutrition, la protection, l'éducation, la qualité de l'environnement physique, familial, communautaire et culturel.

<sup>49</sup> Marina Eudes, "La convention sur les droits de l'enfant, texte emblématique reconnaissant l'intérêt de l'enfant... et passant sous silence les droits des femmes ?", *La Revue des droits de l'homme*, 2013.

<sup>50</sup>Mahamat Deby Itno, discours à la nation du 15 juin 2021.



Au premier rang des actions du Gouvernement pour faire face à cette situation on peut noter que le Tchad a ratifié la quasi-totalité des instruments juridiques de protection des enfants. Pour retenir les plus importants on peut citer :

- La convention des Nations Unies relative aux Droits de l'Enfant ; et ses protocoles facultatifs,
- La charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant ;
- La Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ;
- La Convention n°138 sur l'âge minimum d'admission à l'emploi ;
- La Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée et son protocole additionnel visant en particulier des femmes et des enfants ;

Enfin, le Tchad a toujours pris part aux différentes rencontres internationales consacrées à la situation de l'enfant. La Session extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée aux enfants et tenue à New-York en Mai 2002 a ainsi vu la participation d'une délégation tchadienne conduite par le Chef de l'Etat Idriss Deby I. Au plan juridique le Tchad est doté d'un cadre législatif et réglementaire avant-gardiste de protection des droits des enfants et au plan institutionnel, le Gouvernement compte plusieurs départements ministériels en charge de la réalisation des droits de l'enfant<sup>51</sup>. Toutefois, c'est au Ministère des Affaires Sociales, qu'est statutairement assigné la protection sociale des personnes vulnérables au rang desquelles, les enfants ayant besoin de mesures spéciales de protection.

---

<sup>51</sup> Anatole Ayissi, Catherine Mara et Joseph Ayissi, 'Droits et misères de l'enfant en Afrique au cœur d'une « invisible », Dans Etudes, Tome 397, 2002, PP.297-309

**CONCLUSION GENERALE**

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans ses multiples missions dans la région de Ndjamena contribue de manière considérable au rayonnement socio-économique de cette région. Dans cette étude, il a été question d'examiner les différentes réalisations de cette organisation internationale à N'Djamena. A cet effet, divers domaines ont été explorés à savoir : le social et l'économie. En s'appuyant sur la Convention relative aux droits de l'enfant, elle (convention) milite pour un meilleur encadrement des enfants dans le monde. La survie, la protection et l'épanouissement des enfants représentent les missions principales de l'UNICEF. Installée dans plusieurs pays, cette organisation travaille conjointement avec les gouvernements dans le but d'atteindre les Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies. La coopération entre le Tchad et l'UNICEF s'inscrit dans cette logique ; celle de fournir à l'enfant un accompagnement adéquat. La région de Ndjamena est confrontée à de nombreux problèmes d'accès aux services sociaux de base qui ont un impact sur la santé et l'éducation des enfants en particulier la jeune fille.

Pour pallier ces déficits, le Tchad a fait de l'UNICEF un partenaire de choix pour le développement du capital humain, ceci à travers la formation intégrale de l'enfant. Ses actions sont visibles sur le plan scolaire via la construction d'écoles, l'appui à la formation du personnel enseignant, les dotations en matériels didactiques dans les écoles. Dans le domaine sanitaire, il convient de noter que l'UNICEF milite pour une prise en charge gratuite contre certaines maladies telles que le paludisme qui touche énormément les enfants.

De ce qui précède, nous sommes parvenus aux résultats selon lesquels l'UNICEF fait l'effort d'œuvrer pour la protection et l'encadrement des enfants et contribue au bien-être des populations dans la région de N'Djamena. Cet encadrement est d'ordre juridique, civil et social et, il est conforme aux différentes Conventions internationales ratifiées par le pays en rapport avec les actions des organisations internationales. Toutefois, ces actions de l'UNICEF ont des lacunes et nécessitent une attention particulière.

## **ANNEXES**

**ANNEXE 1 : Guide d'entretien****GUIDE D'ENTRETIENS**

Ce guide est adressé aux informateurs dans le cadre d'une recherche pour la rédaction d'un mémoire en histoire Des Relations Internationales sur le sujet suivant :

**« L'UNICEF ET LE DEVELOPPEMENT HUMAIN DANS LA REGION DE  
N'DJAMENA (Tchad) 1990 – 2018. »**

*Nom de l'étudiant : Sanoussi Ahmat Haroun 13T112*

NB : Les informations recueillies au terme des différents entretiens sont confidentielles et ne peuvent être utilisées que dans le cadre de cette étude

**IDENTIFICATION DE L'INFORMATEUR**

**NOM ET PRENOM** : .....

**AGE**.....

**PROFESSION**.....**LIEU DE L'ENTRETIEN**.....

**Date**..... **Tel** .....

**Questions générales**

1. Depuis combien d'années l'UNICEF intervient dans la région de Ndjamena ?  
.....  
.....  
.....
2. Quels sont les différentes actions entreprises par l'UNICEF pour le développement ?  
.....  
.....  
.....
3. En quoi l'UNICEF est-il un acteur de développement dans la région de N'Djamena ?  
.....  
.....  
.....
4. Comment évaluer vous les activités de l'UNICEF ?  
.....  
.....  
.....
5. Peut-on dire que l'UNICEF est un acteur de développement dans la localité de N'Djamena ? Justifier votre réponse.

.....  
.....  
.....

6. Selon vous l'UNICEF fait-il mieux dans la région de N'Djamena, dans l'amélioration des conditions de vie des populations ?

.....  
.....  
.....

7. Quelles sont les difficultés rencontrées dans son activité ?

.....  
.....  
.....

8. Quel rapport l'UNICEF entretient avec les autorités Tchadiennes dans le développement de N'Djamena ?

.....  
.....  
.....

9. Quel est l'intérêt de l'implication de l'UNICEF dans le développement de N'Djamena ?

.....  
.....  
.....

10. Pouvez-vous nous dire comment les populations de Ndjamena apprécient les actions de l'UNICEF ?

.....  
.....  
.....

11. Que proposez-vous pour améliorer le cadre de vie des enfants dans la région de N'Djamena ?

.....  
.....  
.....

**ANNEXE 2 : quelques images des actions de l'UNICEF**

Source : <http://www.Unicef.pf.org> consulté les 30 Mars 2017.

**ANNEXE 3 : L'artiste musicien Kerozen en visites des enfants vulnérables dans une école primaire de ville de N'Djamena**



**Source :** <http://www.Unicef.pf.org> ,consulté le 30 mars 2017.



## ANNEXE 3: STATISTIQUES SUR L'EDUCATION AU TCHAD

<b>Taux d'enregistrement des naissances</b>	<b>73%</b>	
	<b>Ville</b>	<b>Village</b>
	87,5%	63%
	<b>Familles riches</b>	<b>Famille pauvres</b>
	91%	54%

Tableaux 7 : Taux d'enfants orphelins en RCA de 0-14 ans

<b>Taux d'enfants orphelins 0-14 ans</b>	<b>10%</b>	
	<b>Ville</b>	<b>Village</b>
	13,4%	8%
	<b>Familles riches</b>	<b>Famille pauvres</b>
	12%	90%

Tableaux 8 : Taux d'enfants confiés à une famille autre que celle de sa naissance

<b>Taux d'enfants orphelins 0-14 ans</b>	<b>11,1%</b>	
	<b>Ville</b>	<b>Village</b>
	13,3%	97%
	<b>Familles riches</b>	<b>Famille pauvres</b>
	15%	8,82%

## ANNEXE 4: petite histoire de l'UNICEF

L'UNICEF a 70 ans

### DE «L'ENFANT DE LA GUERRE» À L'ORGANISATION MONDIALE

L'histoire du Fonds des Nations Unies pour l'enfance en chiffres

L'UNICEF est un «enfant de la Deuxième Guerre mondiale». Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance a été créé il y a 70 ans, le 11 décembre 1946, pour venir en aide aux enfants dans une Europe ravagée par la guerre. La seule condition était que cette aide soit apportée à tous les enfants – indépendamment du rôle joué dans la guerre par leur pays. Car aucun enfant n'est un ennemi.

L'idée fondatrice de l'UNICEF a gardé toute sa valeur jusqu'à aujourd'hui: il y a de l'espoir, quand nous défendons les droits de chaque enfant à avoir une enfance digne de ce nom – même si la situation est extrêmement difficile. Au cours de ces 70 dernières années, l'UNICEF a contribué de manière déterminante, aux côtés d'innombrables partenaires, à ce que les enfants soient plus nombreux qu'auparavant à survivre, à aller à l'école et à être protégés contre l'exploitation.

Néanmoins: l'année de ses 70 ans, l'organisation doit faire face à des crises humanitaires et à des actes de violence à l'encontre des enfants dans une mesure sans précédent depuis sa création:

- A l'échelle de la planète, 28 millions d'enfants et de jeunes ont été chassés de chez eux par la violence et les conflits. Beaucoup d'autres millions ont quitté leur pays en quête d'une vie meilleure.
- Selon les estimations, 263 millions de filles et de garçons en âge de fréquenter une école primaire et secondaire ne sont pas scolarisés.
- Les enfants des familles pauvres en particulier ont de moins bonnes chances de survie, sont plus mal nourris, sont plus souvent exploités et reçoivent trop peu d'encouragement et de soutien pour se développer de manière optimale.

Face à cette réalité, la mission de l'UNICEF est aussi importante qu'elle l'était il y a 70 ans.

#### Alimentation

En 1946, l'UNICEF a commencé son action comme «fournisseur de lait»: dans l'Europe d'après-guerre, l'organisation a distribué du lait à des millions d'enfants, en particulier dans les écoles. – En 2015, l'UNICEF et ses partenaires ont traité 2,9 millions d'enfants atteints de malnutrition aiguë sévère. Près de 35 000 tonnes de nourriture thérapeutique spéciale ont été mises à disposition.

#### Santé

Les premières campagnes de vaccination dans les années 1950 ciblaient la tuberculose et la variole. – En 2015, l'UNICEF a fourni 2,8 milliards de doses de vaccin, ce qui lui a permis de protéger 45 pour cent de tous les enfants de moins de 5 ans contre les cinq maladies infectieuses les plus dangereuses.

En 1998, l'UNICEF était membre fondateur de la campagne «Roll Back Malaria» qui avait pour but de faire progresser la recherche et la protection contre cette maladie tropicale dangereuse. – En 2015, l'UNICEF a fourni 22,3 millions de moustiquaires imprégnées d'insecticide pour protéger les familles contre les moustiques porteurs de la malaria dans 30 pays.

#### **Instruction scolaire et formation**

En 1961, l'UNICEF a élargi son travail pour s'occuper, en plus de l'aide à la survie, de l'instruction scolaire. – En 2015, l'organisation a fourni des outils d'apprentissage à 14,9 millions d'enfants et du matériel pour équiper 348 000 salles de classe. 7,5 millions d'enfants et de jeunes âgés de 3 à 18 ans ont eu accès à des possibilités de jouer et d'apprendre.

#### **Protection de l'enfant**

En 1989, les Nations Unies ont adopté la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Celle-ci inscrit entre autres le droit de chaque enfant à un nom et à une identité. – En 2015, 9,7 millions d'enfants ont reçu un acte de naissance grâce au soutien de l'UNICEF. Ce document est la condition pour que les enfants puissent bénéficier de soins médicaux ou être scolarisés.

#### **Eau et hygiène**

En 1953, l'UNICEF a mis en place les premières mesures pour procurer de l'eau potable et des latrines aux familles les plus pauvres. Ce travail a été élargi en permanence, si bien que l'organisation a même été désignée comme le «plombier des Nations Unies». – Entre 1990 et 2015, 2,6 milliards de personnes ont pu avoir accès à un meilleur approvisionnement en eau potable, tandis que 2,1 milliards de personnes étaient équipées d'installations sanitaires appropriées.

#### **Aide d'urgence**

Depuis sa création, l'UNICEF fournit une aide d'urgence dans d'innombrables crises et conflits ainsi qu'après des catastrophes naturelles: par exemple pendant des famines en Afrique, lors de la guerre civile au Rwanda en 1994, lors des guerres des Balkans dans les années 1990, après le tsunami en Asie en 2004 et le séisme en Haïti en 2010 – ou, actuellement, en Syrie et dans les pays voisins. Chaque année, l'UNICEF effectue près de 300 opérations d'urgence. En 2015, l'UNICEF et ses partenaires ont vacciné 11,3 millions d'enfants contre la rougeole dans les régions en guerre et en crise. Dans les régions en crise, 4 millions d'enfants ont eu accès à des possibilités de jouer et d'apprendre, tandis que 2 millions d'enfants recevaient un soutien psychosocial.

#### **Faits de caractère général**

En 1955, l'UNICEF a assuré son aide à 92 pays et régions. En 2016, l'UNICEF est active dans le monde entier, dans 190 pays. Le premier Comité national pour l'UNICEF a été fondé en 1947 aux Etats-Unis, afin de récolter des dons. Aujourd'hui, il existe 34 comités nationaux dans les pays industrialisés. Ils récoltent des fonds, accomplissent un travail d'information et s'investissent au niveau politique pour les droits de l'enfant.

En 1972, près de 1000 personnes travaillaient pour l'UNICEF. En 2016, près de 13 000 personnes travaillent pour l'organisation; la plupart de ces personnes sont des collaborateurs dans les pays où se déroulent les programmes, c'est-à-dire dans les pays en développement, les pays émergents ou les régions en crise. Il faut ajouter à ces effectifs les innombrables aides bénévoles dans le monde.

## ANNEXE 5: Rapport annuel de l'UNICEF, 2015.

# UNICEF Annual Report 2015



## Chad

### Executive Summary

En 2015, le Tchad est resté stable, en dépit des conflits en cours dans les pays voisins qui ont provoqué un afflux de réfugiés et de rapatriés tchadiens de la République Centrafricaine (RCA), du Nigeria et du Soudan (Darfour) et des attentats de la nébuleuse de l'État Islamique en Afrique de l'Ouest (EIAO). Le pays a de ce fait été placé au niveau 2 (L2) de l'échelle de situation humanitaire. Ces conflits et les actions de l'EIAO ont eu un impact négatif sur les efforts de développement du pays. Les interventions de développement de l'Etat, particulièrement dans les secteurs sociaux, ont été perturbées par la chute du prix du pétrole qui a induit un déséquilibre des finances publiques dans un pays où le budget de l'Etat dépend à plus de 75% des recettes pétrolières. Le pays a néanmoins connu une grande visibilité régionale à travers sa participation aux opérations de maintien de la paix et à la résolution de conflits, notamment au Nigeria, au Cameroun et au Mali.

La mise en œuvre du programme de coopération s'est opérée dans ce contexte socio-économique contraignant tout en enregistrant néanmoins une progression importante par rapport aux résultats planifiés, tant sur le front humanitaire que sur celui du développement aux niveaux des politiques et des actions opérationnelles.

Ainsi, en termes de réponse aux situations humanitaires, l'UNICEF a contribué au traitement de 128.000 enfants souffrant de malnutrition sévère dans la ceinture du Sahel et a assuré un soutien à échelle multisectorielle au profit des 213,000 personnes qui ont fui les violences en RCA et au Nigeria, principalement dans les régions du sud du pays et du Lac Tchad. Au niveau des politiques, l'adoption d'une loi portant sur l'interdiction du mariage des enfants de moins de 18 ans constitue une avancée majeure pour le pays. Elle constitue également l'illustration d'un engagement accru pour protéger les enfants. Il en est de même de l'adoption cette année de la Stratégie Nationale de Protection Sociale qui exprime la volonté politique de lutter contre la vulnérabilité au Tchad. Par ailleurs, une évaluation externe de la Composante de Programme Survie et Développement de l'Enfant a été réalisée sous le leadership du Gouvernement qui a activement coordonné toutes les phases du processus. Cela s'est traduit par des recommandations concrètes et de qualité, comme par exemple, le renforcement progressif de la vaccination de routine dans le cadre d'un renforcement global du système de santé, l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies spécifiques en réponse aux besoins nutritionnels des régions du sud du pays et la conduite d'une évaluation économique du coût unitaire des principales interventions avec analyse comparative sur des environnements apparentés. Les résultats de cette évaluation orienteront l'élaboration du nouveau programme de pays.

Sur le plan opérationnel, plus de 3.000.000 d'enfants ont reçu des suppléments en vitamine A et 500.000 enfants ont été vaccinés. Le pays a continué, et ce depuis juin 2012, de présenter zéro cas de polio virus sauvage et la vigilance est restée à un haut niveau pour maintenir cet état. Les actifs de la poliomyélite ont été utilisés pour renforcer le programme de vaccination systématique de routine en soutenant l'approche ACD dans 18 districts hautement prioritaires afin de réduire le taux de vaccination de décrochage. Une nouvelle stratégie de communication

digitale a permis de mobiliser deux compagnies de téléphonie et d'augmenter de 50% les abonnements aux réseaux sociaux de l'UNICEF passant de 15,000 en Janvier à 30,000 en fin d'année. Un accord avec la société de téléphonie mobile Airtel Tchad a permis d'atteindre 1 million de personnes à travers des SMS.

En dépit de ces réalisations, certaines contraintes ont été observées et portent essentiellement sur l'insuffisance des ressources humaines qualifiées dans les structures sanitaires, le manque d'un plan d'action communautaire permettant le renforcement de la prévention de la malnutrition et l'absence de provision budgétaire gouvernementale qui supporte les activités de nutrition. Les insuffisances du système d'information sanitaire basé sur les données de routine fait que l'identification des signes précurseurs des crises nutritionnelles sont encore inexistantes entraînant une réponse réactive et non anticipative aux urgences nutritionnelles. La crise au Nigeria et ses conséquences humanitaires dans la région du Lac ont aussi conduit au redimensionnement des autres priorités programmatiques.

Le programme de pays avait profité de la revue à mi-parcours en 2014 pour aligner pleinement les résultats escomptés, les interventions et les stratégies avec le plan stratégique 2014-2017 de l'UNICEF et l'analyse des goulots et l'identification des stratégies pour leurs levées ont été systématisées à l'issue de processus d'examen participatifs.

### Humanitarian Assistance

En 2015, le pays a connu des crises humanitaires multiples qui ont nécessité une réponse d'urgence en faveur des enfants et de leurs familles, qu'ils soient réfugiés ou Tchadiens. En effet, l'instabilité en RCA a entraîné un mouvement de retour de plusieurs milliers de Tchadiens vivant dans ce pays en 2014. En 2015, environ 90.000 d'entre eux ont encore besoin d'assistance. A l'Est, un mouvement de retour de 484 tchadiens (dont 331 enfants de 0-15 ans et 20 femmes enceintes) qui vivaient dans le camp de réfugiés d'Amchalye au Soudan, vers Moudeina dans la région de Sila, a été notifié. Il faut noter que les régions de l'Est et du Sud du Tchad abritent respectivement 12 et 5 camps depuis 2004, où vivent 378.604 réfugiés.

Les différentes crises humanitaires exacerbent certaines vulnérabilités structurelles auxquelles font face les enfants à savoir notamment, le mariage d'enfants, le travail des enfants et les mutilations génitales féminines. De plus, des vulnérabilités spécifiques émergent lors de ces crises comme les enfants associés aux forces et groupes armés, les enfants séparés et non accompagnés (884 enfants séparés et 178 enfants non accompagnés identifiés).

Par ailleurs, environ 82.782 personnes ont effectué des déplacements à cause des attaques terroristes et récurrentes de l'EIAO ex-Boko Haram dans la région du Lac Tchad qui ont engendré des violences et une insécurité alimentaire résultant de la fermeture de la frontière et de la perte de moyens de subsistance. En outre, la crise nutritionnelle persiste dans les régions de la bande sahélienne. Une flambée de rougeole (1.735 cas, semaine 1 à 42) a été enregistrée dans 20 districts sanitaires, mais grâce aux efforts de prévention aucun cas de choléra n'a été enregistré.

Pour aider le pays à faire face à cette situation, UNICEF a fourni des appuis techniques et financiers qui se décrivent de la manière suivante:

- Depuis avril 2015, UNICEF a déclaré une urgence niveau L2 pour la crise au Lac. UNICEF a déployé une équipe multi-sectorielle à Bagasola pour mener une réponse à la hauteur des importants besoins humanitaires dans la zone. UNICEF a pu mener une réponse rapide grâce

au prépositionnement d'intrants EHA et non vivre, et grâce aux financements de réponse rapide de la région. La réponse en biens non alimentaires apportée aux urgences dans le Lac et dans la zone de Sido a bénéficié à 38.797 personnes, dont 17.550 ayant reçu des kits complets (bâche, natte, couverture, moustiquaire, bidon, seau, savon de linge, plaquettes d'Aqua tab). Les zones les plus touchées ont reçu 27 kits médicaux chacune pour traiter 1.000 personnes sur 3 mois.

- Prise en charge de 116.000 enfants sur 154.000 ciblés atteints de Malnutrition Aigüe Sévère (MAS), avec un taux de guérison de 89 pour cent. 100.000 personnes affectées ont bénéficié de l'accès à l'eau potable et environ 500.000 enfants ont été vaccinés contre la rougeole aussi bien dans les situations de déplacement qu'en riposte aux flambées de l'épidémie dans de multiples districts sanitaires de l'Est du pays.
- Au moins 57.000 enfants ont été inscrits ou réinscrits à l'école en situation d'urgences pour une éducation équitable et de qualité. Les interventions liées à l'éducation des enfants incluent la construction des espaces temporaires d'apprentissage, les cours de rattrapage pour préparer les enfants à reprendre les apprentissages, la formation des enseignants ainsi que leur soutien pédagogique et de suivi. Des 57.096 élèves ayant bénéficié de ces interventions, 26.933 sont des filles (47%). 185 salles de classe en semi dur, 49 latrines séparées et 110 espaces temporaires d'apprentissage ont été construits et équipés.
- 1.000 enfants séparés ou non accompagnés ont été identifiés et ont bénéficié de services de recherche et de réunification familiale accompagnés d'un appui psychosocial et de l'appui de familles d'accueil.
- Plus de 30.000 personnes ont participé au dialogue communautaire sur les pratiques familiales essentielles et plusieurs milliers ont adopté des comportements sains dans les sites de réfugiés/retournés. En outre, 100 relais communautaires ont été formés sur les techniques de communication interpersonnelle et les pratiques familiales essentielles.
- UNICEF a également assuré la coordination des clusters nutrition, éducation et eau, hygiène et assainissement, ainsi que celle du sous-cluster protection de l'enfance. Ces clusters ont activé des sous-clusters co-présidés par les autorités régionales de la région du Lac.

Enfin, le Gouvernement a techniquement validé un plan d'action national de renforcement des capacités pour la réduction des risques de catastrophes, la préparation et la réponse aux urgences. Ce plan a été développé avec l'appui des partenaires techniques et financiers dont l'UNICEF.

### MTR of the Strategic Plan

L'analyse des facteurs qui influencent la mise en œuvre du programme a permis d'identifier les goulots majeurs qui entravent l'atteinte des résultats les plus équitables en faveur des enfants du Tchad ainsi que les actions prioritaires pour les adresser. Cette analyse a connu une systématisation graduelle avec le Plan Stratégique (PS) 2014-2017, qui a offert dans le cadre de la revue à mi-parcours du programme de coopération Tchad – UNICEF réalisée en 2014, une grande opportunité pour un shift programmatique renforçant l'efficacité des interventions. En effet, ce plan a permis de mieux structurer le programme aussi bien au niveau des résultats attendus que des stratégies par rapport aux facteurs majeurs de causalité de la non réalisation des droits de l'enfant. L'on a ainsi pu accroître la lisibilité sur les interventions les plus porteuses pour permettre aux populations en général et aux enfants en particulier, d'améliorer l'accès aux services sociaux de base de qualité. A titre illustratif, dans plusieurs domaines programmatiques, la différenciation nette entre Demande et Offre de services a ainsi permis une prise de conscience accrue sur les questions liées à la Demande qui étaient autre fois relativement sous-estimées. L'on a pu de ce fait développer des stratégies d'intervention spécifiques faisant un meilleur ciblage dans le domaine de la demande, pouvant aboutir à une

utilisation effective des services. Il est à noter que l'UNICEF Tchad a développé une forte expertise en matière de renforcement de l'offre des services qui a tendance à ne pas suffisamment mettre en exergue les problèmes de demande. Des aspects tels que les us et coutumes, les normes sociales, les coûts des services sont souvent des facteurs très importants dans la faible utilisation des services.

Par ailleurs, l'ossature des résultats du PS 2014 – 2017 consacrant une application intégrale de la gestion axée sur les résultats (GAR) dans sa typologie des résultats, a beaucoup contribué à faciliter le dialogue avec les partenaires sur le terrain à savoir notamment le Gouvernement et les autres partenaires techniques et financiers. Il a été un outil très efficace pour un meilleur alignement des résultats et interventions du programme aux priorités nationales dans le contexte global actuel où la quasi-totalité des pays notamment en Afrique subsaharienne, font de la GAR la clef de voute du système national de planification.

Bien que le cadre des résultats global définisse clairement les champs des résultats pour l'UNICEF à exploiter selon les réalités nationales du pays, il pourrait engendrer dans sa présentation et selon le contexte, des défis d'intégration et de cohérence des interventions. Par exemple, même si la définition des résultats séparée pour les domaines WASH, Santé, Nutrition et VIH peut se justifier selon les focus qui varient beaucoup en fonction des découpages des ministères, il ne se dégage pas facilement que ce sont des éléments fortement reliés entre eux et pour lesquels certains goulots d'étranglement peuvent être communs. Par conséquent, l'on pourrait envisager une présentation de ces thématiques comme des composantes d'un ensemble cohérent qui est la Survie de l'Enfant.

Sur un autre plan, il s'est avéré que les collectivités locales ou territoriales décentralisées (communes, municipalités, régions, canton) selon les cas, jouent davantage un rôle de premier plan dans l'accès équitable des populations aux services sociaux de base de qualité. En étant par essence proches des populations et par définition le cadre d'opérationnalisation des politiques sociales et économiques, les entités locales sont les principaux vecteurs du développement à la base. Elles contribuent au contrôle citoyen des interventions de développement, peuvent mieux aider à renforcer la participation communautaire et rendre ainsi les interventions de développement plus pérennes.

### Summary Notes and Acronyms

AFD - Agence Française de Développement  
 AfDB - African Development Bank  
 AGIR - Global Alliance for Resilience Initiative  
 AGT - Association des Guides du Tchad  
 ARV - antiretroviral  
 AST - Action Sociale Tchadienne  
 ASTBEF- Association Tchadienne pour le Bien-Etre Familial  
 AWP - Annual Work Plan  
 BCG - Bacille Calmette-Guerin  
 C4D - Communication for Development  
 CAR - Central African Republic  
 CBOs - Community-Based Organisations  
 CCC - Core Commitment for Children  
 CFS - Child Friendly School  
 CLAC - Centre de Lecture et d'Animation Culturelle  
 CLTS - Community-led total sanitation

capacitations en termes d'outils ou instruments, par exemple les documents nécessaires, pour pouvoir participer aux programmes de transferts sociaux.

**OUTPUT 2** D'ici à fin 2016, les enfants et familles notamment les plus défavorisés et marginalisés sont davantage capables de participer aux processus de prise de décision les concernant.

**Analytical Statement of Progress:**

Les capacités des jeunes et adolescents ont été renforcées sur l'importance et l'utilisation des plateformes numériques, la production médiatique et artistique. Les connaissances acquises leur ont permis de participer à la production des produits médias pour promouvoir les droits de l'enfant et d'attirer l'attention des décideurs sur les sujets qui les affectent. L'engagement des jeunes dans la campagne de prévention du mariage des enfants lancée en Mars 2015 a été une illustration de la prise de conscience au sein de la jeunesse des méfaits de ce phénomène sur la vie et la santé des jeunes filles.

Des jeunes tchadiens ont été consultés et formés sur les questions liées au changement climatique. L'UNICEF a soutenu la participation de 2 de ces jeunes à la conférence mondiale sur le climat qui s'est tenu à Paris. La participation des jeunes tchadiens a différent fora et sur les médias internationaux a permis d'attirer l'attention du monde sur la situation des enfants du Tchad en relation avec les changements climatiques. Les efforts de renforcement de capacités des jeunes vont se poursuivre en 2016 avec une intensification de la formation sur l'utilisation des réseaux sociaux, sur la production médiatique et artistique et sur le plaidoyer relatif aux droits de l'enfant et spécifiquement le mariage des enfants et l'excision des jeunes filles.

**OUTPUT 3** D'ici à fin 2016, la voix, le nombre de personnes atteintes et l'engagement en faveur des droits de l'enfant à travers les medias nouveaux et traditionnels augmentent de 50%

**Analytical Statement of Progress:**

Le partenariat avec les radios de proximité a été renforcé et le processus d'établissement des accords de partenariat à long termes (LTA) est en cours. Il est difficile de dire combien de personnes ont été atteintes par les messages diffusés.

Le Réseau des Journalistes amis des enfants a été mis en place et a bénéficié de l'appui de l'UNICEF. Un accord avec la maison des médias a permis d'organiser 6 rencontres d'échange avec les professionnels des médias sur divers thématiques liées à l'enfance. 100 journalistes nationaux ont été atteints et 200 articles et reportages produits et diffusés/publicés.

Un partenariat stratégique avec le Haut Conseil de la Communication a abouti à la publication d'une Charte Ethique et d'un Guide Pédagogique pour la protection des jeunes et adolescents dans les médias au Tchad. 30 entreprises privées publiquement engagées en faveur des droits de l'enfant.

**OUTPUT 4** D'ici à fin 2016, les Services Centraux, déconcentrés de l'Etat et les collectivités décentralisées sont davantage capables de proposer l'accès à des systèmes inclusifs protégeant les enfants et les adolescents contre la pauvreté et promouvant l'intégration sociale.

**Analytical Statement of Progress:**

Les projets des textes mettant en place un cadre institutionnel de coordination de la SNPS sont préparés et en cours de signature. Toutefois des acteurs étatiques et de la société civiles ont déjà été formés avec l'appui technique et financier de l'UNICEF sur les transferts sociaux dans



le cadre du processus d'élaboration de la stratégie nationale de protection sociale. Le bureau de pays a poursuivi le renforcement des capacités des acteurs nationaux ; un voyage d'échange d'expérience sur les filets sociaux à Niamey a été effectué ainsi que la participation d'un cadre du ministère du plan au 5ème Forum international sur la protection sociale en Chine.

**OUTPUT 5** D'ici à fin 2016, les services techniques de l'Etat, les collectivités territoriales décentralisées et les organisations de la société civile sont davantage aptes (connaissances accrues et outils) en suivi et d'évaluation (production, utilisation et dissémination des données désagrégées de qualité et rapportage) pour assurer le plaidoyer, la planification, le suivi et l'évaluation des politiques et programmes de développement améliorant équitablement les conditions de vie des filles et garçons.

**Analytical Statement of Progress:**

Les résultats préliminaires d'EDS-MICS 2014 sont disponibles et partagés pour une prise en compte dans la planification 2016 et la préparation de l'UNDAF 2017-2021 dont une première mouture est disponible. Le rapport final de cette enquête sera disponible en avril 2016 après analyse de la séroprévalence du VIH-SIDA. La base de données Tchad Info est mise à jour sur le site global de DevInfo et accessible à partir du site internet de l'INSEED. Les responsables et cadres des Ministères Sectoriels, les responsables et cadres des régions du Logone Occidental et du Ouaddai et les conseillers municipaux des communes de Moundou, Benoye et Abéché ont des capacités renforcées en gestion axée sur les résultats. Deux plans de développement communaux (Moundou, Benoye) ont été validés en 2015 et celui du Ouaddai est en cours d'élaboration. Malgré cette bonne progression vers les résultats attendus, l'année 2015 a connu quelques contraintes et défis programmatiques. En effet, à cause des attaques répétées de la secte Boko Haram qui ont engendré une grande insécurité sur le terrain, la collecte des données sur le terrain et la présence dans le pays d'experts internationaux chargés d'appuyer le processus de l'enquête EDS-MICS, notamment sur le volet VIH, ont été perturbées. L'on a dû accuser un retard important dans la production du rapport de l'enquête. Ce retard a aussi impacté négativement le processus de finalisation de la SitAn qui était fortement tributaire de la disponibilité des données d'EDS MICS. Par ailleurs, le sous-effectif du programme matérialisé par l'absence du spécialiste PME une bonne partie de l'année, a aussi constitué un fardeau dans la mise en œuvre du programme.

Toutefois, au regard des résultats atteints et des arrangements organisationnels en vue, l'année 2016 se présente sous de meilleurs auspices. Ainsi, l'on pourra finaliser la SitAn et l'utiliser dans le processus d'élaboration du nouveau programme que le bureau va conduire en 2016 en étroite collaboration avec le Ministère du Plan. Il est aussi envisagé une série de réalisation d'analyses thématiques sur les données d'EDS – MICS 2014 pour davantage éclairer la lanterne des acteurs sur diverses formes de disparités. Le bureau continuera enfin de renforcer les capacités des acteurs sur la gestion axée sur les résultats et l'utilisation stratégique et opérationnelle du PISE.

**OUTPUT 6** D'ici à fin 2016, les Services techniques des Ministères en charge de la Santé, Education, Actions Sociales, Finances, Plan, l'Assemblée Nationale et des collectivités territoriales décentralisées ont des capacités accrues pour concevoir, budgétiser et mettre en œuvre les plans et programmes sociaux équitables en faveur des filles et garçons, y compris dans les situations fragiles et exposées aux risques

**Analytical Statement of Progress:**

En matière de l'appui à la décentralisation, deux plans de développement communaux (Moundou et Benoye) et un plan de développement régional (Logone Occidental)

mettant en exergue les droits de l'enfant notamment les plus défavorisés ont été élaborés et validés avec l'appui technique et financier de l'UNICEF et avec la forte participation des acteurs étatiques, de la société civile et des partenaires techniques et financiers représentés au niveau décentralisés. Le processus d'élaboration du plan de développement communal d'Abéché et du plan de développement régional du Ouaddaï est en cours. Sur la base de ces deux expériences, l'UNICEF accompagnera le pays à produire des modèles de plans communaux et des plans régionaux.

**OUTPUT 7** D'ici à fin 2016, le Gouvernement et ses partenaires sont davantage capables pour répondre aux situations humanitaires

**Analytical Statement of Progress:**

Il existe un Plan Global de Réponse en faveur des retournés de la RCA au sud. Le bureau de pays a appuyé le développement du Plan National d'action de renforcement de capacités pour la réduction des risques et de catastrophes ainsi que la préparation et la réponse aux urgences 2015 – 2020. Le plan national de contingence est identifié comme une des actions à appuyer par l'UNICEF à partir de 2016, une fois que les conditions préalables de renforcement de capacités soient réunies.

**OUTCOME 7** Effective and efficient programme management and operations support to programme delivery

**Analytical Statement of Progress:**

Le staff des opérations est suffisamment étoffé pour appuyer la mise en œuvre du programme. Le renforcement de HUB Vision et les mesures de suivi financier améliorent le traitement et la réduction des coûts de transaction menant à des gains d'efficacité. La mise en place des LTAs de service de manutention et de transport ont contribué à minimiser les pertes d'intrants et réduire de façon considérable le délai de livraison. Les tableaux de bord relatifs aux approvisionnement et aux inventaires ont permis de déceler les retards sur le processus et prendre les actions utiles à temps pour éviter les pertes de fonds dans les réquisitions et SO.

La durée de vie des stocks de matériels et produits du programme à l'entrepôt c'est nettement amélioré en 2015. Un rapport hebdomadaire sur ces indicateurs est partagé avec tous le staff programme. Ceci a permis la prise des actions de livraison de ces produits à temps.

**OUTPUT 1** Governance and systems

**Analytical Statement of Progress:**

Le Bureau a renforcé et élaborés les systèmes et les procédures pour protéger les actifs financiers et autres ainsi que les systèmes de contrôle financiers robustes pour faire un contrôle efficace, en plus les comités de gestion ont été renforcé. En conséquence le TAO a été mis à jour et approuvé par le CMT pour refléter des changements majeurs dans les mouvements du personnel, avec une définition claire des responsabilités et la détermination des memos pour atténuer les risques liés aux opérations d'urgence.

**OUTPUT 2** Effective and efficient management and stewardship of Financial Resources

**Analytical Statement of Progress:**

Le Bureau a renforcé et élaborés les systèmes et les procédures pour protéger les actifs financiers et autres ainsi que les systèmes de contrôle financiers robustes pour faire un contrôle efficace

**OUTPUT 3** Effective and efficient of Human Capacity**Analytical Statement of Progress:**

Le bureau a continué de fournir d'importants efforts pour améliorer la gestion du personnel avec globalement un accent sur 3 volets : le développement des capacités, le bien-être et la sécurité. Le bureau a ainsi développé de manière participative, un plan de formation qui a intégré aussi bien des formations individuelles que de groupe. Toutes les formations de groupes incluses ont été réalisées, traduisant ainsi l'engagement du bureau à assumer entièrement sa part de responsabilité dans le développement des capacités du personnel. Il faut noter que cet engagement collectif du bureau couple aux engagements individuels notamment des superviseurs et des supervisés, ont permis d'obtenir un taux d'exécution du plan de 80%. Par ailleurs, des sessions de coaching ont été organisées sur l'élaboration du PAS. Le processus de recrutement s'est aussi considérablement amélioré notamment au niveau des délais et des diffusions des informations y relatives.

Le bureau a continué d'investir dans l'amélioration de l'ergonomie de travail et notamment, l'offre des horaires de travail flexibles ainsi que la sensibilisation et l'information du sur les droits et les devoirs du personnel, en vue d'une meilleure balance vie familiale et travail. De plus des investissements importants ont été consacrés à l'amélioration de la sécurité à travers des constructions des canaux et barrières de sécurité aussi bien dans le bureau central que dans les bureaux de zone. Les efforts en cours de développement des programmes plus systématiques d'induction du niveau staff devraient contribuer à améliorer le bien-être du personnel notamment les nouveaux. Dans le même, des actions d'information, de briefing, de coaching voire de mentoring ordre d'idées des staff dans divers domaines dont notamment les opportunités de formation, l'éthique, seront poursuivies et/ou développées.

Le bureau continuera de faire des efforts pour la recherche des candidatures féminines dans les processus de recrutement car bien que l'on note une légère amélioration dans la représentativité des femmes au sein du bureau, force est de constater que les niveaux atteints (24% -IP, 17%NO et 26% GS) restent très loin des cibles attendues (50/50/50). Il n'existe même pas encore de femmes chauffeur.

**Document Center****Evaluation and Research**

Title	Sequence Number	Type of Report
EVALUATION DE LA COMPOSANTE SURVIE ET DEVELOPPEMENT DE L'ENFANT DU PROGRAMME DE COOPERATION TCHAD-UNICEF	2015/001	Evaluation

## **SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

## A. BIBLIOGRAPHIE

### 1. Ouvrages

**Mothar-Mbow A.**, *UNESCO et la solidarité des nations : l'esprit de Nairobi*, Unesco, 1977.

**Archambault P.**, *La formation morale de la jeunesse*, F. Nathan, 1958.

**Aron. R.**, *Paix et guerre entre les nations*, paris, Calmann-Lévy, 1962.

**Bachelard G.**, *La formation de l'esprit scientifique. contribution à la psychanalyse à la connaissance objective*, Paris, librairie philosophique f.vrin, 2<sup>e</sup> édition, 1998.

**Bartlett S.**, *Cities for Children: Children's Rights, Poverty and Urban Management*, Londres, Edition's Earthscan pour United Nations Children Fund (UNICEF), 1999.

**Bertrand. M.**, L'ONU, Paris, Edition La découverte, 1995, pp. 74-75.

**Bouchet-Saulnier. F.**, *Dictionnaire pratique du droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 2006.

**Brémond. J et Gélédan. A** , *Dictionnaire des sciences économiques et sociales*, Paris, Belin, 2002.

**Buirette P., Lagrange P.**, *droit international humanitaire*, Paris, La Découverte, 2010, p. 128.

**Condorelli. L, A-M. La Rosa, S. Scherrer**, *Les Nations Unies et le droit international humanitaire*, Paris, Pedone, 1996.

**Cot. J-P, A. Pellet, M. Forteau (dir.)**, *La Charte des Nations Unies, Commentaire article par article*, Paris, Pedone, 3<sup>ème</sup> éd., 2005.

**Debesse M.**, *Les étapes de l'éducation*, Paris PUF, 1961.

**Decaux. E.**, *Droit international public*, Paris, Dalloz, 2008.

Département d'histoire de l'Université de Yaoundé I, *Guide de méthodologie pour la rédaction de thèses, mémoires et articles*, Yaoundé I, CEPERS. A, janvier 2006.

**Diagre J.**, *Tchad souvenir et témoignages*, Édition, Dillen et Clé, 1950.

**Diallo Mamadou L.**, *Les Africains sauveront ils L'Afrique ?* Paris, Karthala, 1996.

Directeur Général du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) situation des enfants dans le monde, 2001.

**Droy I.**, *Femmes et Développement rural*, Édition Paris, Karthala, Juillet 1990.

**Duroselle. J-B, Kaspi. A.,***Histoire des relations internationales de 1945 à nos jours*, Paris, ARMAND COLIN, 2004.

**Durouflé G.,** *L'ajustement structurel en Afrique, Sénégal, côte d'Ivoire, Madagascar*, Paris, Karthala, 1998.

**Ebale. R. A,** *Le concept « développement » fonctionnement épistémologique et débats*, Yaoundé, éd. Arimathée, 2015.

**Echaudemaison. C-D et al,** *Dictionnaire d'économie et des sciences sociales*, Paris, Nathan, 1998.

**Erny P.,** *L'enfant et son milieu en Afrique Noire, Essai sur l'éducation traditionnelle*. Édition Paris, PAYOT, 1978.

**Fourissala R. H, et Gormo J,** *Changement climatique et migration dans la bande sahélienne du Tchad*, Locus-Revista de História, 2012.

**Gazes G. et Demingo J.,** *Le sous-développement et ses critères*, Montreuil, Brésil, 1990.

**Grant P. J.,** *Situation des enfants dans le monde*, 1993.

**Hours. B,** *ONG et idéologies de la solidarité : du développement à l'humanitaire*, Paris, L'Harmattan, 1998.

**Hugon P.,** *L'économie de l'Afrique*, Paris, la découverte, 6e édition, 2009.

**Kamto M.,***Pouvoir et droit en Afrique noire. Essai sur les fondements de la constitution dans les états d'Afrique noire francophone*, Paris, Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence(L.G.D.J), 1987.

**Ki-Zerbo. J., (dir.),** *Histoire générale de l'Afrique, tome1, méthodologie et préhistoire africaine*. Paris, UNESCO, 1980.

**Le Sourgen H.,** *Travail et développement de l'enfant*, Paris, Armand Colin, 1976.

**Meunier. G.,***L'application de la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant dans le droit interne des États parties*, Paris, L'Harmattan, 2002.

**Monier J-C., D. Salas, A. Mallet,** *Les droits de l'enfant*, Paris, La documentation française, 1991.

**Njoh Mouelle E.,** *De la médiocrité à l'excellence (essai sur la signification humaine du développement)*, Yaoundé, Clé, 1998.

**Pellet. A.**, *Le droit international du développement*, Paris, Collection « Que Sais-je ? », PUF, 2ème édition, 1987.

**Salles. P.**, *La vie économique, Tome 2, Les mécanismes économiques et les systèmes économiques*, Paris, André Casteilla, 1979.

**Sauvy A.**, *Le Travail Monde : sous-développement*, Paris, PUF.

**Smouts. C, Battistella. D, Vennesson,** *Dictionnaire des relations internationales : approche, concepts, doctrines*, 2<sup>e</sup> édition, Dalloz, 2006.

**Sotelo. S., Thomas S., Jeans H., Castillo G.**, “Gender Justice in Resilience”, Guide, Oxfam, 2017.

**Turner C.E.**, *L'éducation sanitaire à l'école*, UNESCO-PAM, 1930.

**Twigg, J.**, Disaster risk reduction. Good Practice Review 9. London: Humanitarian Policy Group Overseas Development Institute, 2015

**UNICEF**, *L'enfant en Centrafrique, Famille, santé, scolarité, travail*, Paris, Karthala, 2004.

**Worldwide. C et Tufts. F.**, *Résilience Communautaire à la Malnutrition Aigüe : enseignements tirés à ce jour du programme de Concern dans l'est du Tchad*, International Centre, 2016.

**Zorgbibe. C.**, *Droit d'ingérence*, Paris, PUF, 1994.

## 2. Articles

**Boone. P.**, “ Politics and the effectiveness of foreign aid”, *European Economic Review*, vol 40, 1996, pp. 289-329.

**Saillant. F.**, “Présentation : une anthropologie critique de l'humanitaire”, *Anthropologie et sociétés*, vol.31 no2, 2007, pp. 7-23.

**Brunel. S.**, “Les Nations Unies et l'humanitaire : un bilan mitigé”, *Politique étrangère*, 2005, pp. 64-87.

**Burnise. A, D. Dollar**, “ Aid, policies and growth”, *World Bank policy research working paper*, no 569252, 1997, pp. 41-56.

**Daudin. G.**, “Chronique de la mondialisation : Aide au développement, sommes-nous plus ou moins solidaires?”, *Revue de l'OFCE*, no85, 2003, pp. 315-331.

**Dauvin. P, Siméant. J.**, “Le travail humanitaire. Les acteurs des ONG du siège au terrain”, La rochelle et Paris, Université de la Rochelle, 2002, pp.71-97.

**Michel. J.**, “Efforts et politiques des membres du comité d'Aide au développement : Coopération pour le développement”, *OCDE*, 1998, pp. 47-61.

**Friboulet. J-J.**, “ Développement économique et social”, in *Encyclopédie Universalis*, Paris, Universalis, tome 7, 1996, pp. 306-328.

**Slim. H, Bonwick. A.**, “La protection”, in *Un guide ALNAP pour les organisations humanitaires*, 2005, pp.40-53.

### **3. Mémoires et Thèses**

**Dillah. R.**, “Stratégies paysannes de lutte contre l’insécurité alimentaire dans la Tandjilé au Tchad”, Mémoire de Master en Sociologie, UY1, 2012.

**Kenhoung Y.**, ‘l’intérêt nationale dans le processus d’intégration régionale en Afrique’, mémoire de master en Relation internationales, IRIC, 2014.

**Manamon R. I.**, l’inadéquation des stratégies de lutte contre la pauvreté par le Fonds des Nations Unies pour la population dans la ville de N’Djamena au Tchad, mémoire de master en sociologie, université de Yaoundé 1,2012.

**Mbassi Ngono B. L.**, ‘Assistance du Fond des Nations Unies pour l’Enfance à l’Education au Tchad de 1961 à 2005, essai d’analyse historique’, mémoire de DIPES2 en histoire, université de Yaoundé 1, 2008.

**Tague Kakeu. A.**, “Le sous-développement Dans l’Afrique Indépendante Au regard du Développement dans l’ancienne Egypte et le pays Bamiléké de la période précoloniale”, thèse de Doctorat ph. / D en histoire, Université de yaoundé1, 2007.

### **B. Rapports**

“L’analyse de la situation de la mère et l’enfant au Tchad, UNICEF,“ 2001.



“Aspect socioculturel de la fréquentation scolaire des filles au niveau du primaire au Tchad, Unesco-Unicef,” 1991.

“OMS, " Conférence internationale sur les soins de santé primaires", alma ata “1978.

“TCHAD-MENRS/Comité Nationale Chargé de faire l'éducation pour tous à l'an 2000, rapport final sur l'éducation, “Octobre 1999 ; Tchad.

“Étude en vue de leurs performances, Bangui,” 2001,

“Rapport semestriel projet Drop 3: Novembre 2000-Avril 2001, volet animation et formation des cadres, Ministère de l'éducation nationale“ page 87.

“Programme cadre de bonne gouvernance P.C.B.G. Antoine Beassem Tchad“, 2002, page 57.

“Rapport de l'atelier sur la programmation axée sur le résultat 14-20 juillet 2002, Tchad (l'école d'hier à celle d'aujourd'hui)“ N'djamena-Tchad, pages 12.

“Rapport du projet de renforcement de l'éducation et de l'alphabétisation au Tchad, février 2008.“

“Rapport Unicef, Etude sur la protection sociale au Tchad, République du Tchad/Unicef, 2010, NU, “Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) 2017-2021”, N'Djamena 2017.

“Principaux engagements pour les enfants dans l'action humanitaire”, in Rapport de Fond des Nations Unies pour l'Enfant, New York, UNICEF, mai 2010.

NU-Tchad, ” Rapport de l'Atelier stratégique sur les contributions de l'ONU à la nutrition au Tchad “ N'Djamena 2017.

“MEPD-Tchad, Enquête Démographique et de Santé et à Indicateurs Multiples au Tchad (EDS-MICS) “214-2015 Ndjamen, 2015.

“MEPD-Tchad, Le Coût de la faim, N'Djamena,“ 2016.

“MEPD-Tchad, Plan National de Développement, N'Djaména,“ 2017.

“UNICEF, “Progrès pour les enfants”, rapport de l'UNICEF,“ 2005.

“Worldwide et Tufts, Résilience Communautaire à la Malnutrition“.

“Tchad, Politique nationale de Nutrition et d'Alimentation 2014 - 2025 “N'Djaména, 2014.

“MSP-Tchad& UNICEF, Evaluation nationale de la situation nutritionnelle par la méthodologie smart au Tchad, “Ndjamena, 2016.

“MSP-Tchad, Plan d’action Intersectoriel de Nutrition et d’Alimentation (PAINA) 2017-2021, N’Djaména,“ 2017.

“MSP-Tchad & UNICEF, Note de présentation synthétique des résultats anthropométrique et de mortalité rétrospective de l’enquête nationale de nutrition chez les enfants de 0 à 59 mois “Ndjamena, 2017.

“MINAGRI-Tchad, Évaluation de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle en situation d’urgence(EFSA) (résumé), “N’Djamena, 2016.

“MINAGRI-Tchad, Enquête National sur la Sécurité Alimentaire (ENSA) (résumé),“ N’Djamena, “2016.

“SUN, UN Network for SUN Strategy (2016–2020), “Genève, 2016.

“NU, Agenda Mondial des Nations Unies Pour La Nutrition (UNGNA v. 1.0)“ New York, 2016.

“NU, Plan cadre des Nations Unies d’Assistance au Développement (UNDAF) 2017 2021, N’Djamena, “ 2017.

“NU, 4th report on the world situation (ACC/SCN)“ New York p. 2000.

“NU Tchad, Rapport de l’Atelier stratégique sur les contributions de l’ONU à la nutrition au Tchad N’Djamena,“ 2017.

“UN High Commissioner for Refugees (2003), La violence sexuelle et sexiste contre les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées. Principes directeurs pour la prévention et l’intervention“

“Etude-sur-la-protection-sociale-au-Tchad-Analyse-de-la-situation-et-recommandations-operationnelle-UNICEF-Octobre-“2010.

“UNFPA (2016) Bulletin d’Informations et de Sensibilisation de la Représentation de l’UNFPA au Tchad “ Octobre 2016.

“Union Interparlementaire (2017), Les femmes dans les parlements nationaux, Etat de la situation au 1er mars“ 2017.

“U.S. Department of State (2014), Synthesis report: Evaluating the effectiveness of genderbased violence preventions programs with refugees in Chad, Malaysia, and Uganda“

“WCRWC (2005) “Don’t forget us”: the education and gender-based violence protection needs of adolescent girls from Darfur in Chad, Women’s Commission for Refugee Women and Children.”

“WFP-UNHCR (2012), Évaluation d’impact – Méthodes mixtes Contribution de l’assistance alimentaire aux solutions durables dans les contextes de réfugiés de longue durée : impact et rôle au Tchad, Vol. I Rapport d’évaluation.”

“WHO (World Health Organization) (2013), Global and regional estimates of violence against women : Prevalence and health effects of intimate partner violence and non-partner sexual violence, WHO, Department of Reproductive Health and Research, London School of Hygiene and Tropical Medicine and South African Medical Research Council, Genève“

## XII- SOURCES ORALES

N°	Noms et prénoms	Âges	Qualités	Dates et lieux des entretiens
1	Mahamat Abakar	57 ans	Ancien personnel de l’Unicef TD	21/6/2017, Ndjamena.
2	Abdelkar Haroun	55 ans	Ancien membre de l’Unicef	10/10/2017 Ndjamena.
3	Brahim Salleh	45 ans	Personnel de la santé	25/11/2017 Ndjamena.
4	Djimadoubaye Abakar	59 ans	Personnel enseignant	30/10/2017 Ndjamena.
5	Hassan Tahir Haroun	63 ans	Ancien personnel retraité de l’Unicef	5/10/2017 Ndjamena
6	Abdoullaye Mahamat Salleh	43 ans	Personnel de la santé Unicef	6/11/2017 Ndjamena.
7	Mlle Haouwa Kaltouma	39 ans	Personnel de la santé Unicef	17/9/2018 Ndjamena.
8	Mlle Kadidja Zenabou	45 ans	Ancien personnel de santé Unicef	9/10/2018 Ndjamena.
9	Mlle Achta Inda	39 ans	Cadre du personnel Unicef Tchad	21/7/2017 Ndjamena.
10	Djibrille Adoum	45 ans	Ancien membre active Unicef Tchad	10/11/2018 Ndjamena.
11	Pafing Dabe Robert	40 ans	Membre actif de la délégation Unicef Tchad	25/10/2018 Ndjamena.
12	Djimadoum Abel	50 ans	Ancien cadre du personnel enseignant Unicef Tchad	15/11/2018 Ndjamena.
13	Haroun Abdoulaye	43 ans	Personnel de la santé	5/10/2017 Ndjamena.

14	Abdouramane Baba Salleh	50 ans	Ancien membre de l'Unicef	10/6/2017 Ndjamena.
15	Wassouni Dieudonné	48 ans	Enseignant membre Unicef	3/6/2017 Ndjamena.
16	Wangnamou David	40 ans	Enseignant membre Unicef	5/7/2017 Ndjamena.
17	Koumakoye Gilbert	35 ans	Personnel de santé Unicef	10/11/2018 Ndjamena.
18	Tadjibe Faba Robert	40 ans	Cadre et ancien membre actif de l'Unicef	25/9/2018 Ndjamena.
19	Idriss Bachir Mahamoud	63 ans	Ancien personnel de santé Unicef	20/9/2018 Ndjamena.
20	Issa Abdallah	45 ans	Enseignant	30/9/2018 Ndjamena.
21	Yacoub Bachar	50 ans	Ancien personnel de santé Unicef	2/5/2017 Ndjamena.
22	Allahfi Elias	67 ans	Ancien membre Unicef	3/6/2017 Ndjamena.
23	Djongdiné Barnabé	69 ans	Ancien personnel de santé Unicef	10/5/2017 Ndjamena.
24	Mlle Marie-Angele Tadi	43 ans	Cadre contractuelle Unicef Tchad	21/5/2018 Ndjamena.

### ***XIII- Sources Webgraphiques***

*http.www.com/ Rapport de situation UNICEF novembre 2012, consulté le 9/9/2018, 9h20min.*

*http.www.com/OCHA Bulletin d'information de mai 2012, consulté le 9/9/2018, 13h36min.*

*http.www.com/Rapport de situation UNICEF mai juin 2012, consulté le 2/8/2018, 9h30min.*

*http.www.com/Rapport UNICEF TCHAD 2012, consulté le 10/9/2018, 12h 12min.*

*https.www.com./ UNDAF 2017-2021/Rapport des Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 21/5/2018, 10h46min.*

*https.www.com./Rapport des Nations Unies ; Lutte contre les mutilations génitales, 2015, consulté le 5/7/2018, 11h50min.*

*https.www.com./Rapport UNICEF 2016, consulté le 5/7/2017, 11h40min.*

*https.www.com./Rapport UNICEF au Tchad 2016, consulté le 6/8/2018, 12h30min.*

*https.www.com/Rapport de l'OMS 2016, MINAGRI-Tchad, 2016. Enquête National sur la Sécurité Alimentaire (ENSA), consulté 21/5/2017, 21h/34min.*

*https:// www.Unesco.Org. Charte de l'UNESCO. Consulté le 15 septembre 2019 à 19h45.*

*https://www.oecd.org/fr/statistiques/initiative-vivre-mieux. Consulté le 20 octobre 2019.*

*https://www.UNICEF/french.com. Consulté le 13 septembre 2019.*

*<https://www.com/> UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 3/8/2017, 11h30min.*

*<https://www.com/> UNDAF 2017-2021 (Plan cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement, consulté le 21/5/2017, 12h40min.*

*<https://www.who.int/vaccines/GIVS/french/UNICEF>. Role in global immunization fr.pdf.  
Consulté le 19 septembre 2019 à 10h45.*

## TABLE DES MATIERES

DEDICACES .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES SIGLES, ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS .....	iv
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vi
RESUME.....	vii
ABSTRACT .....	viii
INTRODUCTION GENERALE.....	1
I- CONTEXTE ET RAISONS DU CHOIX DU SUJET .....	2
II- OBJECTIFS ET INTERETS .....	3
III- CADRE DE L'ETUDE .....	5
IV- CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	7
V- CADRE THEORIQUE.....	9
VI- REVUE CRITIQUE DE LITTERATURE.....	11
VII- PROBLÉMATIQUE .....	14
VIII- METHODOLOGIE.....	14
IX- METHODE D'ANALYSE.....	17
X- DIFFICULTES RENCONTREES .....	17
XI- PLAN DU TRAVAIL .....	18
CHAPITRE I : DÉBUT ET INSTRUMENTS DE LA COOPÉRATION UNICEF- TCHAD	23
I. PRESENTATION DE L'UNICEF.....	24
1-Contexte de création et objectifs de l'UNICEF .....	24
2- Organisation et fonctionnement de l'institution .....	27
II. AUX SOURCES DE LA COOPERATION ENTRE LE TCHAD ET L'UNICEF ..	31
1- Les débuts de la coopération .....	31
2- Siège et objectifs spécifiques de l'UNICEF au Tchad .....	33
3- Les partenaires de l'UNICEF au Tchad .....	36
III. LES FONDEMENTS DE LA COOPERATION UNICEF-TCHAD.....	39
1- Les déterminants juridiques et institutionnels de la coopération.....	39
2- Les fondements sociohistoriques.....	41

3- Les missions de l'UNICEF à Ndjamena.....	43
CHAPITRE II : LES DOMAINES D'INTERVENTION DE L'UNICEF DANS LA LOCALITE DE NDJAMENA .....	50
I- LES INTERVENTIONS DE L'UNICEF DANS LE CADRE DE L'EDUCATION... 51	51
1- L'appui à la construction des infrastructures scolaires.....	51
2- Le domaine de formation, de renforcement de capacité du personnel enseignant et les dons en matière didactique et fourniture scolaire .....	54
II- LES DOMAINES DE L'HYGIENE ET DE L'ASSAINISSEMENT .....	58
1- L'adduction en eau potable et l'implication dans les activités d'hygiène au sein des cadres fréquentés par les enfants.....	58
2- Un engagement pour l'assainissement .....	60
III- L'ŒUVRE DE L'UNICEF DANS LES SECTEURS DE LA SANTE ET DE L'ALIMENTATION DES ENFANTS .....	62
1- Les activités sanitaires de l'Unicef et la lutte contre la malnutrition dans la localité de Ndjamena .....	62
2- Les luttes contre les mutilations génitales et autres atteintes aux droits de l'enfant et de la femme.....	70
CHAPITRE III : L'APPORT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIONS DE L'UNICEF, DIFFICULTES RENCONTREES PAR CETTE INSTITUTION DANS LA REGION DE N'DJAMENA.....	75
I- L'INCIDENT SOCIO-ECONOMIQUE DES ACTIONS DE L'UNICEF AU TCHAD .....	76
1- Sur le plan social.....	76
2- L'impact de l'UNICEF sur le plan économique.....	85
3- Contribution de l'UNICEF au transfert de l'aide au développement.....	89
II- LES DIFFICULTES RENCONTREES PAR L'UNICEF DANS LA MISE EN ŒUVRE DE SES ACTIONS .....	90
1- La contrainte financière .....	90
2- La problématique des ressources humaines.....	91
3- Le manque de coordination et d'évaluation .....	93
III- LA REPUTATION DE L'UNICEF .....	95
1- Le regard des populations.....	96
CHAPITRE IV: LES RETOMBES DE L'ACTION DE L'UNICEF DANS LA REGION DE N'DJAMENA, ENJEUX ET PERSPECTIVES .....	99

I-	LES RETOMBEES DE L'ACTION MULTIFORME DE L'UNICEF .....	100
1-	Une nette amélioration de l'encadrement des enfants .....	100
2-	Les résultats de la synergie avec les partenaires.....	102
3-	Une réduction significative des violences envers les personnes .....	102
II-	BILAN DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE AFRICAINE DE PROTECTIONS DES DROITS DE L'ENFANT AN'DJAMENA PAR L'UNICEF .....	105
1-	Une évolution considérable de droit de l'enfant.....	105
2-	Une prise de conscience des autorités et des parents.....	106
3-	Un engagement de la société civile .....	108
III-	LES ENJEUX DE LA PRESENCE DE L'UNICEF .....	109
1-	Les enjeux sociaux pour l'État tchadien.....	110
2-	Les enjeux politico-juridiques .....	110
3-	Au plan juridique .....	110
4-	Au plan institutionnel .....	112
5-	Une forme de perte de souveraineté .....	113
IV-	LES PERSPECTIVES .....	114
1-	Une adaptation de ce droit aux traditions des peuples du Tchad.....	114
2-	Vers une introduction du droit de l'enfant dans le programme scolaire .....	116
3-	La nécessité d'un engagement total de l'Etat dans la protection de l'enfant .....	117
	CONCLUSION GENERALE .....	118
	ANNEXES .....	118
	SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	118
	TABLE DES MATIERES .....	118